



**Concours : Agrégation**

**Section : Philosophie**

**Session 2018**

Rapport de jury présenté par :  
Monsieur Paul MATHIAS, Inspecteur général de l'Éducation nationale  
Président du jury

Les rapports des jurys de concours sont établis sous la  
responsabilité des présidents de jury.

## SOMMAIRE

<b>COMPOSITION DU JURY</b> .....	3
<b>PRÉAMBULE</b> .....	5
<b>ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ</b> .....	7
Composition de philosophie sans programme.....	7
Données concernant l'épreuve .....	7
Données statistiques.....	7
Sujet .....	7
Rapport d'épreuve.....	7
Composition de philosophie sur programme .....	15
Données concernant l'épreuve .....	15
Données statistiques.....	15
Sujet .....	15
Rapport d'épreuve.....	15
Épreuve d'histoire de la philosophie.....	23
Données concernant l'épreuve .....	23
Données statistiques.....	23
Texte .....	23
Rapport d'épreuve.....	25
<b>ÉPREUVES D'ADMISSION</b> .....	39
Leçon de philosophie sur programme .....	39
Données concernant l'épreuve .....	39
Données statistiques.....	39
Listes de couples de sujets proposés aux candidats.....	39
Rapport d'épreuve.....	43
Leçon de philosophie sans programme.....	51
Données concernant l'épreuve .....	51
Données statistiques.....	51
Listes de couples de sujets proposés aux candidats.....	51
Rapport d'épreuve.....	54
Explication de texte français .....	61
Données concernant l'épreuve .....	61
Données statistiques.....	61
Liste des textes proposés.....	61
Rapport d'épreuve.....	64
Traduction et explication de texte étranger.....	73
Données concernant l'épreuve .....	73
Données statistiques.....	73
Rapports d'épreuve .....	73
Grec.....	73
Latin.....	80
Allemand.....	84

Anglais.....	91
Arabe.....	96
Italien.....	99
<b>STATISTIQUES</b> .....	<b>103</b>

# AGRÉGATION EXTERNE DE PHILOSOPHIE

## SESSION 2018

### COMPOSITION DU JURY

#### DIRECTOIRE

M. Paul MATHIAS, inspecteur général de l'éducation nationale, président  
Mme Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN, professeur des universités, université d'Aix-Marseille, vice-président  
M. Patrick WOTLING, professeur des universités, université de Reims Champagne-Ardenne, vice-président

#### EXAMINATEURS

Mme Myriam ATTALI-PARIENTE, professeur agrégé, collège Sévigné, Paris  
M. Christophe BARDYN, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, académie de Toulouse  
M. Guillaume BARRERA, professeur de chaire supérieure, lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg  
M. Christophe BOURIAU, professeur des universités, université de Lorraine, Nancy  
Mme Nathalie CHOUCHAN, professeur de chaire supérieure, lycée Henri IV, Paris  
M. Henri COMMETTI, professeur agrégé, lycée Bellevue, Toulouse  
M. Guillaume COQUI, maître de conférences, université de Dijon  
Mme Christine DA LUZ ALCARIA, professeur de chaire supérieure, lycée Marcelin Berthelot, Saint-Maur-des-Fossés  
Mme Barbara DE NEGRONI, professeur de chaire supérieure, lycée Auguste Blanqui, Saint-Ouen  
Mme Marie DELAMARRE, professeur de chaire supérieure, lycée Victor Duruy, Paris  
Mme Céline DENAT, maître de conférences, université de Reims Champagne-Ardenne  
Mme Hélène DEVISSAGUET, professeur agrégé, lycée Condorcet, Paris  
M. Raphaël EHRSAM, maître de conférences, université Paris-Sorbonne (Paris IV)  
Mme Claire ETCHEGARAY, maître de conférences, université Paris-Nanterre (Paris X)  
Mme Véronique FABBRI, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, académie de Montpellier  
M. Hervé FRADET, professeur agrégé, lycée Hoche, Versailles  
M. Vincent GÉRARD, maître de conférences, université de Poitiers  
Mme Barbara GERNEZ, professeur agrégé, lycée Jules Ferry, Paris  
M. Dominique HORVILLEUR, professeur de chaire supérieure, lycée Thiers, Marseille

M. Gilles KEVORKIAN, professeur agrégé, lycée Édouard Herriot, Lyon  
Mme Catherine LAMARQUE, professeur de chaire supérieure, lycée Albert Schweitzer, Le Raincy  
M. David LAPOUJADE, professeur des universités, université Panthéon-Sorbonne (Paris I)  
M. Michel LE DU, professeur des universités, université d'Aix-Marseille  
Mme Béatrice LENOIR, professeur agrégé, lycée Fénelon, Paris  
Mme Géraldine LEPAN, maître de conférences, université de Toulouse Jean Jaurès  
M. François LOIRET, professeur agrégé, lycée privé Saint François-Xavier, Vannes  
M. Valéry PRATT, professeur agrégé, lycée Berthollet, Annecy  
M. Philippe QUESNE, professeur de chaire supérieure, lycée Jean Jaurès, Montreuil  
Mme Sophie RÉMUSAT, professeur de chaire supérieure, lycée Fénelon, Paris  
Mme Claire SCHWARTZ, maître de conférences, université Paris-Nanterre (Paris x)  
M. Jean-François SURATTEAU, professeur de chaire supérieure honoraire, Paris  
Mme Carole TALON-HUGON, professeur des universités, université Nice Sophia Antipolis  
M. Alonso TORDESILLAS, professeur des universités, université d'Aix-Marseille  
Mme Sophie TRINQUIER, professeur agrégé, lycée Louis-le-Grand, Paris  
Mme Virginie VUILLAUME, lycée Stephen Liégeard, Brochon  
Mme Isabel WEISS, professeur agrégé, lycée Turgot, Paris

## PRÉAMBULE

La dernière session du concours a été marquée par une nouveauté sur le plan de l'organisation des épreuves orales, puisque les questions posées par le jury aux candidats portent désormais, non sur leurs deux leçons, mais sur leurs deux explications de texte. Unaniment, le jury a apprécié ce déplacement de la période de discussion avec les candidats, principalement interrogés sur des points techniques de leurs prestations : tel point de traduction d'un texte étranger, tel point de commentaire d'une locution étrangère ou française, d'un concept dont le traitement peut être, soit propre à l'auteur du texte, soit inscrit dans une tradition herméneutique. C'est ainsi que le jury a souvent pu voir confirmée une véritable et heureuse maîtrise, de la part des candidats, du corpus auquel un auteur et son ouvrage appartiennent, de leur inscription dans une histoire conceptuelle connue, non pas tant historiquement que philosophiquement, c'est-à-dire au point de vue des discussions qui l'ont animée et constituée.

Ainsi, quoique marginale, la réforme des épreuves orales de l'agrégation de philosophie semble s'être traduite par une relation plus sereine entre les candidats et le jury dans les phases, toujours difficiles, de discussion. Interrogés sur des interprétations ou sur des développements solidement arrimés aux textes de référence, ce n'étaient pas les orientations supposées de leur propos qui étaient mises à la question, mais bien leur capacité à rendre précisément compte d'un argument et de sa logique, ou encore de certains choix terminologiques ou interprétatifs situés dans des contextes théoriques bien particuliers.

Inversement, comme jadis, les épreuves de leçon se sont trouvées réduites à la seule présentation d'un exposé apprécié en lui-même et pour lui-même, son évaluation n'étant plus saturée des impressions laissées par une discussion qu'un candidat, étant donné sa situation, a naturellement du mal à dominer. Si, peut-être du fait d'une habitude acquise et d'une mémoire institutionnelle qui, ensemble, traversent les individus qui le composent, le jury a parfois pu en éprouver une manière de frustration, il est apparu assez clairement que les candidats, quant à eux, se sont sentis soulagés de n'avoir pas à ajouter sa défense à un exposé conduit de haute lutte face à un jury traditionnellement impassible.

On doit remarquer, enfin, que l'oral constitue, pour les candidats, un moment de redistribution effective de leurs positions relatives. Prosaïquement, il faut entendre qu'un bon écrit ne garantit pas un bon oral ou que, quel que soit le classement qu'on occupe à l'issue des épreuves écrites, le concours reste véritablement ouvert à tous *sans exception*. Pendant tout le temps des épreuves orales, le jury ignore tout du rang d'admissibilité des candidats qu'il reçoit, comme il ignore leur provenance, leur statut, leur université ou académie de rattachement. Or *a posteriori*, on observe que tel candidat a été admis avec un rang assez remarquable, alors que son écrit, sur la barre de 56 points, le situait « bon dernier », comme on dit, des admissibles. On observe également que sept candidats déclarés admis – soit plus de 10 % d'entre eux – avaient un total, à l'issue de l'écrit, strictement inférieur à 60 points. Il faut en conclure que l'oral n'est pas réservé aux seuls « meilleurs » candidats de l'écrit, qu'il est authentiquement ouvert à tous et que chacun y a vraiment sa chance. Les futurs candidats de l'agrégation de philosophie doivent s'en convaincre et aborder l'oral sans découragement, sans présuppositions et avec la

conviction que l'admission au concours est une possibilité qui leur est réellement offerte, dès lors qu'ils ont été déclarés admissibles.

\*

Au total, le jury se félicite de la réforme des épreuves orales introduite en 2018 par le Ministère de l'éducation nationale et par sa Direction générale des ressources humaines. Ainsi remodelé, le concours de l'agrégation de philosophie confirme son très haut degré d'exigence académique et fait apparaître que ses lauréats forment une cohorte de jeunes professeurs solidement formés par l'institution scolaire et universitaire, et tout à fait dignes de contribuer, aussi bien à la mémoire des traditions philosophiques qu'au développement, par l'enseignement et par la recherche, d'une philosophie française de haute tenue.

## ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

### PREMIÈRE ÉPREUVE

#### Composition de philosophie sans programme

Rapport établi par M. Michel LE DU  
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

#### Données concernant l'épreuve

**Intitulé de l'épreuve :** « Composition de philosophie sans programme. Durée : sept heures ; coefficient : 2. »

**Composition de la commission :** Mmes et MM. Marie DELAMARRE, Raphaël EHRSAM, Claire ETCHEGARAY, Véronique FABBRI, Hervé FRADET, Barbara GERNEZ, Dominique HORVILLEUR, Michel LE DU, Philippe QUESNE, Sophie RÉMUSAT, Carole TALON-HUGON et Isabel WEISS.

#### Données statistiques

Nombre de copies corrigées	687
Notes minimale / maximale	0,5 / 19
Moyenne des candidats admissibles	10,38

#### Sujet

*Langage et réalité*

#### Rapport d'épreuve

Le sujet proposé à l'épreuve de première composition recouvrait des thèmes et des enjeux parmi les plus classiques, constamment repris au cours de l'histoire de la philosophie. Il ne pouvait donc pas surprendre les candidats. Néanmoins, même s'il est une minorité de devoirs dont les auteurs ont su dessiner un parcours à la fois rigoureux et nourri de références détaillées, les résultats, dans l'ensemble, ne sont pas satisfaisants et il convient d'expliquer en quoi.

### *Remarques sur la forme*

Même si les correcteurs n'ont été confrontés qu'à un petit nombre de devoirs franchement dysorthographiques, les copies jonchées de fautes d'orthographe ne sont, en revanche, pas exceptionnelles. Il est anormal, par exemple, qu'au niveau de l'agrégation de philosophie, des candidats écrivent « rationalité » avec deux *n* et « rationnel » avec un seul. Les erreurs portant sur l'orthographe de certains noms propres ne sont pas rares non plus : quoiqu'on puisse admettre qu'il n'est au fond pas si grave que cela, dans l'absolu, d'écrire *Foucauld* au lieu de *Foucault* ou *Chomski* au lieu de *Chomsky*, il reste que, confronté de façon très récurrente à ce genre de fautes, le correcteur en vient parfois à s'interroger sur le degré de familiarité qu'ont réellement les étudiants concernés avec les penseurs qu'ils mentionnent. Ainsi, même si l'orthographe ne fait pas l'objet d'un barème séparé, il est évident que, dans un concours où l'on recrute de futurs professeurs, les fautes répétées ne peuvent pas ne pas infléchir négativement l'appréciation finale d'une copie.

Par ailleurs, on observe que la prose et la terminologie de certains candidats ne sont pas exemptes de tics et d'incorrections ordinaires de langage. Même si l'usage de « faire sens » (calqué sur l'anglais *to make sense*) tend à se généraliser, il reste que cette locution appartient au registre de la conversation. Autre manie : l'emploi évasif de l'expression « faire signe vers », commodité de langage qui n'engage pas vraiment la pensée et qui constitue une sorte de tour de passe-passe sémantique sans objet véritablement identifié. Ajoutons, à cet égard, que le style publicitaire infecte certaines copies dont les auteurs se gargarisent de phrases en miroir, comme, par exemple : « des signes pour établir un monde, un monde pour faire usage de signes » ! Une rhétorique de slogan se substitue alors aux règles d'élaboration d'un problème. Enfin, « exprimabilité » ou « insupportabilité » ne figurent pas, que l'on sache, dans le dictionnaire de la langue française : lorsqu'il est possible, le choix d'une expression différente ou d'une périphrase simple est souvent le plus avisé.

La facture matérielle de plusieurs copies a également posé un problème aux correcteurs. Certains candidats se comportent comme si rédiger un devoir dans le cadre d'un concours national n'était pas différent de jeter sur le papier des notes personnelles. Et, de fait, certaines phrases ne peuvent être aisément lues que par leurs auteurs, apparemment. Passer l'agrégation demande un effort de décentrement : on ne rédige pas pour soi-même, et s'obstiner à écrire d'une manière qui exige des correcteurs un effort particulier de déchiffrement n'est sûrement pas l'option la plus judicieuse. De même faut-il rappeler que le simple fait de retracer le cours de ses pensées ne rend pas automatiquement compréhensibles ces dernières. La dissertation requiert l'exercice d'une capacité à exposer, autrement dit à rendre intelligible au lecteur le fruit de son propre travail. Et cet exercice, on l'aura compris, commence par l'adoption d'une écriture aisément lisible.

### *Remarques sur la méthode*

La principale difficulté du sujet proposé tenait à son ampleur. Celle-ci induisait un risque de dispersion. Prévenir ce risque imposait de bien déterminer ce que l'on entendait par « langage », ce qui supposait un niveau de connaissance objective minimal en-deçà duquel le travail philosophique pouvait difficilement s'effectuer. Or l'information des candidats, aussi bien en matière de linguistique que de philosophie du langage, s'est, de manière générale, révélée extrêmement lacunaire – point sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Sur un plan strictement technique, beaucoup de devoirs se signalent par des introductions d'une longueur excessive, pouvant aller jusqu'à quatre pages pour une copie ne dépassant pas dix pages. Par ailleurs, nombre de ces introductions se révèlent purement formelles, ne débouchant sur l'énoncé d'aucun enjeu précis, alors que leur rôle est d'exposer les termes d'un problème que le reste du devoir est supposé affronter. L'on peut également déplorer ces

introductions qui se terminent sur une rafale de questions conduisant le lecteur, dérouté, à se demander laquelle sera *in fine* traitée dans la suite du propos.

Techniquement, dissenter impose également de maîtriser l'art de la transition. Il est de règle qu'un devoir comporte des phrases récapitulatives synthétisant le contenu du moment qui s'achève, résumant les principaux résultats et préparant l'étape suivante. De telles liaisons ne sont pas facultatives, elles ne sont pas non plus purement rhétoriques : en vérité, elles sont là pour mettre en lumière l'ossature logique du propos tenu. Beaucoup de devoirs sont, à cet égard, défailants, dans la mesure où la succession de leurs parties relève d'une simple juxtaposition plutôt que d'un travail d'articulation. Au passage, si une partie se prête mal à l'exercice de récapitulation dont il vient d'être question, c'est peut-être qu'elle n'a pas d'objet clair ou que le candidat s'est perdu dans des détails qu'il ne parvient plus à maîtriser.

Venons-en maintenant, plus directement, au contenu même du sujet. Il convient, en premier lieu, de noter que le « et » qui en relie les termes a parfois fait l'objet d'une attention excessive et, paradoxalement, purement formelle. Par ailleurs, l'articulation entre « langage » et « réalité » n'a fréquemment été que le prétexte à des plans naïfs et stéréotypés. Ainsi a-t-on pu lire un grand nombre de copies enchaînant (1) l'idée d'un écart non résorbable entre langage et réalité, puis (2) la question de savoir si une « fusion » des deux est néanmoins possible, pour (3) conclure sur l'hypothèse – non élaborée – d'une « co-construction » ou d'une « co-constitution » du langage et de la réalité. Un candidat, par exemple, croit ainsi bon d'écrire que « la réalité et le langage s'engendrent réciproquement et évoluent relativement à la société dans laquelle ils s'inscrivent » – proposition qui, à l'évidence, n'a aucun sens clair. Il est arrivé également que la troisième partie noie sous un faisceau de métaphores non élaborées (« entrelacs », « interpénétration », « circularité », etc.) le rapport imaginé pour sortir de l'opposition radicale posée au début de l'exposé.

Un autre schéma fréquemment suivi a été le suivant : (1) le langage se détermine comme *représentation* de la réalité ; (2) mais il faut aussi le concevoir comme *performatif* ; (3) le langage doit par conséquent être pensé comme *création* (dans la poésie, notamment). Un plan de ce genre paraît moins indigent que le précédent, mais il a tout de même pour défaut de procéder par additions thématiques plutôt que par enchaînement d'étapes dans une démonstration visant un point établi en conclusion. Comme le précédent, un tel plan illustre parfaitement la tendance à la juxtaposition et l'absence de vision de ce que doit être une transition.

Pour ce qui concerne le terme de « réalité » proprement dit, il a souvent fait l'objet de traitements myopes qui ont conduit leurs auteurs à se fourvoyer. Dans certaines copies, la réalité devient l'*être*, dans d'autres, la *nature* ou le *monde*. À poser le problème ainsi, on se condamne à ne l'envisager qu'en termes de théorie de la connaissance. Il aurait été plus judicieux de considérer que le mot pouvait parfaitement être mis au pluriel, de distinguer les réalités naturelles, institutionnelles, les artefacts etc., et d'examiner comment, dans ces différents cas, le lien avec le langage pouvait s'envisager.

D'autres devoirs illustrent le syndrome du glissement subreptice vers un autre sujet, fréquemment : « Langage et vérité ». Un tel glissement est particulièrement pénalisant s'il s'accompagne d'une interprétation flottante du terme même de « vérité », à l'image de ce candidat qui a cru bon d'écrire que « le langage a un certain rapport avec la vérité, si on entend par réalité la vérité des choses du monde ». Une autre déviation a consisté à transformer l'intitulé proposé en : « Langage et pensée ». Que ces deux sujets aient une intersection est au-delà de tout doute : certains philosophes ont défendu l'idée que la « grammaire » du langage jouait un rôle de médiateur entre la pensée et la réalité ; d'autres ont soutenu que le rapport du langage au réel impliquait un système symbolique interne, un « langage de la pensée ». Les candidats étaient parfaitement en droit de réserver un moment à l'examen de ces alternatives, mais il ne leur était pas permis de substituer, au bout du compte, un sujet à un autre.

La notion de *concept* (qu'il était, au demeurant, difficile de ne pas rencontrer à un moment ou à un autre du traitement du sujet) a été l'occasion de distorsions similaires. Il est parfaitement admissible de soutenir que nos aptitudes linguistiques et nos capacités conceptuelles sont en relation interne, mais cette thèse n'autorisait nullement à transformer l'énoncé du sujet en : « Concept et réalité ». En d'autres termes, s'il n'était pas interdit de s'arrêter sur la pluralité des catégorisations et des systèmes conceptuels, cela ne pouvait suffire à affronter le sujet proposé ; mais il convenait aussi, notamment, d'intégrer au propos le fait qu'à l'aide de mêmes concepts, on peut produire les assertions les plus opposées.

#### *Lacunes dans l'analyse du concept de langage*

Malheureusement, nombre de candidats ne se sont pas même engagés dans une analyse minimale consistant à distinguer le langage compris comme la combinaison d'un lexique et d'une syntaxe, du langage compris comme un système d'assertions pouvant être vraies ou fausses. À lire certains devoirs, on ne sait pas trop si, sous ce terme, il est question de la langue (au sens de Saussure), de la parole ou encore de systèmes symboliques en général. La phrase « le langage exprime la réalité » est récurrente dans les copies, mais la notion même d'*expression* n'a presque jamais été analysée, de sorte qu'on ne sait jamais si, en disant cela, les auteurs de ce type de propos entendent signifier une chose différente de celle qui consisterait simplement à dire que le langage sert à décrire la réalité ou à s'y référer.

D'autres copies ont tenu pour acquis que le seul rapport envisageable entre langage et réalité était descriptif. Qui procédait ainsi se privait évidemment de toute possibilité de réfléchir sur les contextes dans lesquels l'exercice du langage peut contribuer à produire certaines réalités plutôt qu'à les représenter.

#### *Lacunes en philosophie du langage*

Traiter le sujet n'exigeait pas une connaissance détaillée des thèses récentes en philosophie du langage : les correcteurs n'attendaient pas des candidats qu'ils écrivent en sept heures un article pour *Mind!* En revanche, il est difficile d'imaginer un cursus de plusieurs années en philosophie au cours duquel les étudiants n'auraient jamais été confrontés à quelque enjeu relevant de la philosophie du langage. On peut donc s'étonner du fait que, dans un trop grand nombre de copies, les références à ce domaine aient été à ce point lacunaires, voire entachées d'inexactitudes. Voici quelques illustrations :

- à juste titre, une copie a mentionné la distinction établie par Frege, dans le texte fameux de 1892, entre *Sinn* et *Bedeutung*, et elle l'a illustrée correctement en reprenant l'exemple même de l'auteur : « étoile du soir » égale « étoile du matin ». Mais il s'est complètement trompé en décrétant que ces deux locutions étaient des propositions, alors qu'il s'agit, bien évidemment, d'expressions singulières, qui ont un sens différent tout en ayant la même dénotation. Il est tentant de voir, dans une telle confusion, l'écho de lointains souvenirs de cours ou de lectures, que certains candidats convoquent laborieusement parce qu'ils entrevoient que leur évocation répond au sujet. Mais pour utiliser pertinemment la référence à Frege, il aurait fallu au moins être complet et expliquer (1) que le sens est le mode de présentation de la référence et (2) que cette distinction entre mode de présentation et référence s'applique aussi bien aux expressions singulières et aux termes conceptuels, qu'aux propositions – et il aurait fallu expliquer comment ;
- dans le même ordre d'idées, il est surprenant de voir que quasiment aucune copie n'a fait référence aux *Recherches logiques* de Husserl, alors que celles-ci offraient l'abondante matière d'une réflexion qui, au passage, aurait pu être confrontée aux thèses de Frege – comme, du reste, Husserl l'a fait lui-même dans sa correspondance avec cet auteur ;

- parfois mentionné dans le cours du propos, *De la dénotation*, article fondateur de Russell (1905), n'a été analysé en détail dans aucune copie, et encore moins la réponse que lui a faite Strawson dans son texte de 1950, *On Referring* ;
- la philosophie du langage ordinaire n'a pas été mieux traitée : de nombreux devoirs ont fait mention de l'ouvrage d'Austin, *Quand dire c'est faire*, mais leur connaissance se limitait souvent au titre de l'ouvrage, de sorte que si leurs auteurs ont bien entrevu que la notion de performativité permettait de thématiser un rapport entre langage et réalité qui n'est pas un rapport de description, leurs exposés ont vite déraillé dans les détails : l'illocutoire a souvent été confondu avec le perlocutoire et certains candidats ont semblé croire que c'est parce qu'il y a des performatifs qu'il y a des institutions alors que, tout à l'inverse, c'est bien parce qu'il y a des institutions qu'il y a des performatifs.

#### *Lacune dans les références aux sciences du langage*

Dans beaucoup de devoirs, la référence scientifique unique sur le langage a été le *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure. Or les distinctions établies par cet auteur ont fréquemment été traitées de manière très expéditive, le *signifié* ayant souvent été confondu avec la référence et la notion de *langue* étant restée, en général, peu élaborée. Plus fondamentalement, il y a un manque de jugement dans le fait de s'appuyer principalement, dans le cadre du traitement d'un sujet comme « Langage et réalité », sur un auteur qui, d'une part, a consacré tous ses efforts à constituer la langue en objet *autonome* et qui, d'autre part, a soutenu que la parole, au sein de laquelle se fait la référence au réel, était *hors science*. En résumé, mentionner la notion de langue n'était nullement interdit, mais il était naïf de croire en la possibilité de résoudre, par la linguistique, les énigmes épistémologiques ou ontologiques enveloppées par le sujet.

Plus inattendues ont été les références à « Sapir et Whorf ». Il n'était, bien sûr, pas insensé de mentionner la thèse qu'on appelle désormais de leurs deux noms, mais la plupart de ceux qui l'ont fait se sont bornés à reprendre, sans la moindre distance critique, l'idée d'une ontologie immanente à chaque langue, qu'il est impossible de restituer dans une autre. C'est le relativisme que les candidats concernés ont vu poindre chez ces deux théoriciens, ce qui les a particulièrement réjouis, au point que, commentant ces deux auteurs, l'un d'entre eux est allé jusqu'à écrire que « chaque énoncé produit sa réalité », proposition qu'il est, à l'évidence, difficile de considérer comme une assertion crédible. Parler de « Sapir et Whorf » pouvait être une bonne occasion d'explorer un matériau anthropologique. Mais il fallait pousser la démarche jusqu'au bout et poser les questions qui s'imposaient : parler une langue implique-t-il de s'engager sur une ontologie ? Quel sens y a-t-il à dire que des langues sont *incommensurables* ? Bref, la simple reprise et le résumé de la thèse ne pouvaient constituer le dernier mot.

Émile Benveniste a parfois été évoqué, mais les vues de cet auteur les plus éclairantes pour le sujet proposé n'ont, en général, pas été dégagées. L'auteur des *Problèmes de linguistique générale* – et non pas du *Cours de linguistique générale*, comme l'ont écrit de façon erronée certains candidats – a, en effet, pris soin de distinguer le *sémiotique*, c'est-à-dire les relations différentielles entre signes au sein d'un système ; et le *sémantique*, c'est-à-dire la phrase et les unités transphrastiques. La phrase étant le niveau où le langage est reversé au monde, reprendre cette distinction permettait de thématiser le moment où l'on sort de la clôture d'un système de signes pour parler de la réalité. Sur un autre plan, l'article « La Philosophie analytique et le langage », s'il avait été connu, aurait aidé les candidats à construire une subtile confrontation avec Austin.

### *Sur les références aux auteurs philosophiques en général*

Résumer la situation en disant que la culture Wikipédia se diffuse parmi les candidats serait expéditif, mais il est vrai que beaucoup de devoirs donnent le sentiment de restituer des résumés d'auteurs ou encore d'être inspirés par la lecture de recueils de textes plutôt que d'ouvrages connus dans leur intégralité. Or préparer l'agrégation de philosophie suppose des lectures étendues, menées sur plusieurs années, et l'on est en droit d'attendre des candidats qu'ils aient des auteurs de chevet, qu'ils connaissent de façon détaillée. Une longue familiarité est le seul moyen d'instituer avec des penseurs une relation coupant court aux résumés stéréotypés. Les références aux auteurs majeurs de l'histoire de la philosophie, si elles doivent nourrir un propos, ne doivent prendre ni la forme de simples allusions, ni celle d'une visite guidée. Nietzsche ou Bergson, pour ne mentionner qu'eux, ont fréquemment fait l'objet de résumés prévisibles et sur-simplifiés. Les candidats qui ont évoqué le traité *De l'Interprétation* d'Aristote se sont rarement arrêtés sur la différence entre *symbolon* et *semeion* et n'ont que peu commenté la différence entre l'universalité des états de l'âme et le caractère institutionnel des termes.

Wittgenstein a souvent été l'objet de mauvais traitements, qui témoignent d'une lecture hâtive ou d'une connaissance approximative et de seconde main de l'auteur. En témoigne, entre autres choses, l'inférence fallacieuse faite par tel candidat qui a trouvé chez cet auteur l'idée qu'on ne peut pas *dire* le rapport du langage au réel, et qui en a tiré la conclusion que le langage ne pouvait pas se rapporter au réel. Dans le même ordre d'idées, certains ont vu dans l'évocation de la variété indéfinie des jeux de langage, dans les *Recherches philosophiques*, le signe que Wittgenstein s'était mis, à un moment donné, à douter foncièrement de la capacité du langage à représenter le réel. Un peu d'attention portée à la diversité des exemples de *Sprachspiele* introduits au cours de l'ouvrage aurait conduit à une conclusion plus prudente. *De la certitude* n'a pas été mieux traité, comme en témoigne cette déclaration tonitruante d'un candidat qui a expliqué que « [tel] ordre de la certitude est l'ordre même où le langage et la réalité se coréalisent » !

D'autres auteurs sont largement absents des copies. L'idée d'Habermas selon laquelle, d'une certaine manière, l'agir communicationnel transforme le réel, aurait pu fournir à la réflexion un matériau pertinent, mais elle a été bien peu utilisée. Il n'était pas non plus interdit de mettre le mot « langage » au pluriel, comme l'a fait Nelson Goodman dans *Les Langages de l'art*, et de s'interroger, en conséquence, sur la diversité des systèmes symboliques et sur la diversité de leurs modes de référence (dénotation, exemplification etc.).

Il convient enfin de tordre le coup à une rumeur selon laquelle il ne faut surtout pas mentionner, dans les devoirs, un auteur présent au programme de l'écrit ou de l'oral. La persistance de cette rumeur explique peut-être la quasi-absence des copies de Putnam et, notamment, de *Reason, Truth and History*, alors que les réflexions de cet auteur sur la référence et sur les schèmes conceptuels auraient été de bons secours. Mais cette absence s'explique peut-être simplement par le fait que, bien à tort, dans leur majorité, les candidats n'abordent les auteurs de l'oral qu'une fois passé le cap de l'écrit.

### *Conclusions*

L'accumulation des remarques critiques qui précèdent ne doit pas décourager, mais plutôt aider les futurs candidats. Elle a en effet pour fonction de cadrer les choses et de fournir une information précise sur les attentes du jury et sur les impasses à éviter. Nombre de copies affligées par l'un ou l'autre des défauts mentionnés plus haut ont montré, par ailleurs, à tel ou tel moment, de la sagacité et de la pertinence. Il est également arrivé que les références à Aristote, Nietzsche, Bergson ou Wittgenstein ne soient pas schématiques et sommaires, mais scrupuleuses et attentives.

Certains travaux ont eu l'intelligence d'inclure l'analyse de la fiction dans leur perspective sur « Langage et réalité » et ont cherché à savoir si, à travers elle, ne pouvait pas s'élaborer un accès alternatif à la réalité – les fictions littéraires nous instruisant du réel, par exemple, selon des modalités et avec une fécondité que, dans bien des cas, nous n'aurions pas entrevues sans elles.

Ou encore, un candidat a su réfléchir sur les déictiques comme « rapport direct du langage au réel » et poursuivre sur l'idée, reprise de Cassirer, selon laquelle le langage se révèle forme ou construction symbolique, avant d'en venir, avec *La Métaphore vive*, de Ricœur, à la capacité du langage à « redécrire » la réalité.

Dans d'autres devoirs, les évocations d'Austin, contrairement à celles qui ont été mentionnées plus haut, n'ont pas été bâclées et, dans une copie, le candidat a su, qui plus est, faire référence, de façon pertinente et sans céder à quelque facilité que ce soit, aux travaux de Pierre Bourdieu – notamment à *Ce que parler veut dire* et à *Langage et pouvoir symbolique* – pour thématiser l'efficace du langage et la différence entre « ceux dont le discours est suivi d'effets » et ceux pour qui cela n'est pas le cas.

D'un certain point de vue, préparer l'agrégation n'est pas si différent de préparer une épreuve sportive : un entraînement est requis. Comme la première épreuve ne porte sur aucun programme, cet entraînement doit consister principalement en deux choses :

- (1) l'approfondissement, par les candidats, des auteurs majeurs et, en particulier, de ceux vis-à-vis desquels ils se sentent une affinité particulière – ce qui fera que, le moment venu, ils auront *envie* de parler de ces derniers ;
- (2) la pratique répétée de la dissertation, laquelle n'est pas un jeu purement rhétorique, mais un exercice dont les exigences – clarification de la pensée, conduite d'une démarche informée par un problème et conduisant, étape par étape, à un point établi en conclusion – ne sont pas fondamentalement différentes, *mutatis mutandis*, de celles de tout exercice public de la philosophie.

Comme l'attestent les meilleures copies de la première épreuve du concours, les candidats restent nombreux pour qui cet « exercice » est d'ores et déjà assumé comme un moment de maturation et de déploiement de leur propre pensée et de leur propre pratique philosophique – ce dont le jury se félicite, leur sachant gré de l'horizon de réflexion sur lequel ils se projettent déjà.

## ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

### DEUXIÈME ÉPREUVE

#### Composition de philosophie sur programme

Rapport établi par Mme Nathalie CHOUCHAN  
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

#### Données concernant l'épreuve

**Intitulé de l'épreuve :** « Composition de philosophie se rapportant à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année. Durée : sept heures ; coefficient 2. » – Notions au programme en 2018 : « Travail - Techniques - Production »

**Composition de la commission :** Mmes et MM. Myriam ATTALI-PARIENTE, Guillaume BARRERA, Nathalie CHOUCHAN, Henri COMMETTI, Christine DA LUZ ALCARIA, Vincent GÉRARD, Catherine LAMARQUE, Géraldine LEPAN, Valéry PRATT, Claire SCHWARTZ, Sophie TRINQUIER et Virginie VUILLAUME.

#### Données statistiques

Nombre de copies corrigées	668
Notes minimale / maximale	0,5 / 18
Moyenne des candidats admissibles	11,43

#### Sujet

*Les machines*

#### Rapport d'épreuve

Dans la mesure où un nombre significatif de copies a purement et simplement ignoré la règle du jeu caractéristique de la seconde composition de philosophie, on commencera par en rappeler la spécificité. Cette épreuve écrite « se rapporte à une notion ou à un couple ou groupe de notions selon un programme établi pour l'année ». Or une certaine négligence s'est manifestée dans les copies et semble avoir affecté la préparation d'ensemble de certains

candidats. Le jury s'étonne, en effet, qu'en dépit des perspectives intellectuelles ouvertes par l'intitulé du programme : « *Travail, techniques, production* », un très grand nombre de copies se soient restreintes à une approche exclusivement morale du sujet, se résumant à des questions comme : « les machines sont-elles nos alliées ou nos ennemies ? sont-elles facteur de servitude ou de liberté ? ». Beaucoup de copies ont ainsi martelé une interprétation immédiatement moralisatrice des machines associée à un jugement parfaitement abstrait sur la technique, que celle-ci soit réputée un mal impossible à contenir ou un bien, pour peu qu'on prenne les précautions nécessaires à un bon usage. Si l'injonction à « ne pas être technophobe » a souvent prévalu, elle n'en est pas moins restée peu crédible au regard de la méconnaissance et du manque patent d'intérêt des copies, tant pour les techniques effectives que pour les concepts qui s'efforcent de les caractériser.

Cette négligence du programme a conduit un certain nombre de candidats à substituer à l'intitulé proposé un *autre* sujet : « *Machine et organisme* », et à se concentrer sur cette question : « le vivant peut-il se penser comme une machine ? ». Très certainement, une réflexion sur l'organicité des machines et une référence précise à Canguilhem pouvaient trouver leur place dans un développement bien construit – mais précisément : « dans un développement bien construit ». Le jury ne pouvait pas davantage accepter que les machines soient immédiatement et exclusivement appréhendées dans le contexte du travail, alors que c'était justement un des enjeux du sujet que de mettre en évidence l'existence d'un travail *mécanisé*, d'en décrire la spécificité et d'interroger les raisons de son émergence.

Ignorer purement et simplement le programme ou considérer que le rapport du sujet proposé au programme est évident sont les deux faces d'une même inattention vis-à-vis de son intitulé et des réalités auxquelles celui-ci renvoie. Il importait donc, non de plaquer sur le sujet « *Les machines* » un ou plusieurs termes du programme arbitrairement et abstraitement isolés, mais de faire progressivement apparaître comment une réflexion sur les machines et leur diversité était susceptible de mettre au jour des relations significatives entre *travail, techniques* et *production*. Encore fallait-il que cette élaboration fût engagée en amont et adossée aux efforts d'une pensée en acte, ce qui ne pouvait se limiter à la récitation de quelques exposés plus ou moins précis sur un petit nombre d'auteurs à utiliser à tout prix, ce qui était prendre le risque d'aborder cette épreuve comme une composition de philosophie hors programme.

Comme en témoignent les meilleures copies, la préparation de cette épreuve requiert un effort conceptuel impliquant les différentes notions en présence et, pour cette année, une réflexion précise sur les liens qui peuvent exister entre *travail, techniques* et *production*, et leurs dimensions proprement pratiques, épistémologiques, sociales, économiques, politiques ou morales. Or à cet égard, le jury a relevé une absence dommageable de savoir historique, notamment dans le domaine de l'histoire des techniques, en relation avec l'histoire des sciences, et dans celui de l'histoire sociale et politique. Pour un nombre important de candidats, il n'y a pas vraiment de machines avant la révolution industrielle et il semble que l'histoire se soit arrêtée là : les exemples et les analyses associées demeurent trop souvent confinés dans le cadre de l'usine du XIX<sup>e</sup> siècle – en sorte qu'on a d'autant plus apprécié les copies capables de différencier la manufacture de l'usine et de distinguer plusieurs types de production industrielle (ainsi que le fordisme ou le toyotisme, par exemple).

A *minima*, au lieu d'un discours d'emblée général sur « *la Technique* », on pouvait s'attendre à ce que les candidats réfléchissent à la pluralité *des* techniques – ce qui aurait favorisé une prise en compte, non exclusivement nominale, de la pluralité des machines – ainsi qu'aux déterminations conceptuelles permettant d'en rendre compte. La question : « toute technique est-elle une technique de production ? » est tout simplement éludée. L'écriture – ce n'est ici qu'un exemple, mais il est emblématique – est une technique, mais une technique non productive, sauf à entendre la notion de production comme une vague *poiesis*. Or quel est l'impact d'une machine sur une technique non productive ? Que changent la machine à écrire,

puis l'ordinateur et les logiciels de traitement de texte au processus d'écriture et aux modes de pensée dont ils *paraissent* démultiplier les possibilités ? De telles questions pouvaient et devaient nourrir la réflexion. Il ne s'agissait pas de nier l'importance du problème du « productivisme », mais de se donner les moyens de comprendre la complexité du rapport des machines au fait de la production – car il n'est pas immédiatement acquis que les machines sont par essence vouées à l'augmentation de la productivité. On pourrait faire un constat du même ordre au sujet de la distinction entre division *technique* et division *sociale* du travail, trop peu réfléchi en amont, la dimension et la question sociales étant d'ailleurs étrangement absentes d'un grand nombre de copies. Or qui travaille avec et sur les machines, et pour en retirer quel bénéfice réel ou symbolique ?

### *Bien commencer*

Ces remarques liminaires procèdent d'un constat unanime des correcteurs quant à la faiblesse de la problématisation, perceptible dès l'introduction des copies, *a fortiori* dans le mouvement d'ensemble de leur argumentation. Ainsi, telle copie emblématique de la restriction et du déplacement immédiats du sujet, après un « constat » rapide de l'omniprésence des machines dans notre monde, « pose la problématique » (*sic*) en ces termes : « Dans quelle mesure les machines permettent-elles à l'homme de développer ses facultés proprement humaines ? », la copie se proposant de montrer, au cours du développement, l'incidence des machines sur les corps et sur les esprits. Ou encore telle autre, elle aussi bien représentative d'un aplatissement du sujet et de ses enjeux, insiste, pour commencer, sur la prolifération des machines, pour plaquer la question suivante, censée tenir lieu de problématique : « La machine est-elle un moyen pour l'homme de gagner en autonomie ou bien au contraire celui-ci devient-il dépendant du confort technique qu'elle lui apporte ? ». Autant de manières de contourner la difficulté du sujet et d'en réduire la portée.

C'est souvent une première définition de *la* machine, aussi vague qu'orientée, qui a induit une esquivance du sujet. Ainsi, définir la machine comme « un produit humain exerçant des tâches et fonctions en remplacement des tâches et fonctions humaines » conduit presque nécessairement à une interrogation sur la possible substitution des machines aux hommes. Les thématiques de l'« envahissement » et du « remplacement » des hommes par ces créatures étrangères et potentiellement dangereuses que sont les machines ont d'ailleurs été étonnamment présentes. Certes, ce sont bien « les hommes » qui ont, au cours des siècles, inventé et fabriqué des machines. Mais le fait de se contenter, en guise d'analyse du sujet, d'une d'identification aussi indéterminée, puis de s'installer dans un face-à-face hommes/machines sans mobiliser, d'une manière ou d'une autre, les rapports culturels et sociaux, a presque toujours conduit à un propos anhistorique, aussi général que moralisateur.

Ces remarques ne concernent, il est vrai, qu'une partie des copies qui se sont signalées par leur grande uniformité de construction. Les correcteurs ont eu l'occasion de lire tout autre chose et, de l'avis général, les copies ont été faciles à départager. Car si un nombre important de copies souligne, à bon droit, la nécessité d'éviter l'abstraction pour traiter le sujet proposé et de renoncer, de ce fait, à la recherche d'une définition unique supposée englober toutes les machines, certaines d'entre elles ont même réussi à transformer cette exigence en une description minutieuse, suivie d'une véritable élaboration conceptuelle *des* machines. C'est à cet égard bien souvent la représentation que les candidats se font des machines qui a fait obstacle à leur travail de définition. Dans le pire des cas, la machine a été confondue avec l'outil, l'instrument, voire avec un objet utilitaire quelconque, étant définie comme « produit de la technique humaine destinée à répondre à un besoin ». Dans ce contexte, la seule pluralité envisageable tenait à la variété des besoins satisfaits : les machines sont des « machines à » : écrire, coudre, laver, trancher ou griller le pain, à café, à peindre des voitures dans une usine robotisée – énumération indéfiniment extensible et qui n'était ordonnée par aucun principe de

classement, tant il y a de besoins différents ! La pluralité des machines venait répondre à la pluralité des besoins, mais la notion même de *besoin* ne faisait l'objet d'aucun questionnement. On peut regretter, à ce sujet, que l'analyse par Hegel du « système des besoins » dans les *Principes de la philosophie du droit* ait été si rarement mobilisée et rapportée à une histoire des machines et de leurs usages partagés.

Certaines copies ont eu à cœur de distinguer, non pas *des* machines, mais des *types* de machines et, pour cela, de les spécifier par rapport à l'outil et à l'instrument. L'*outil* comme effecteur spécialisé et l'*instrument* qui, tel un capteur, étend nos capacités sensorielles, sont fonctionnellement couplés à l'organisme humain et requièrent, pour produire l'effet attendu, la médiation d'un opérateur – comme l'utilisation d'un tournevis ou d'une lunette astronomique, par exemple. La machine se caractérise, quant à elle, non par l'automatisme, ce terme nécessitant lui-même des éclaircissements, mais par une délégation d'opérativité. Ainsi, la vis, le levier ou la poulie sont-ils des « machines simples » en ce qu'elles sont en mesure de transformer une force donnée en une force de direction ou d'intensité différentes.

Notons, au passage, que beaucoup ignorent l'existence de machines simples et leur théorisation dans l'antiquité et font commencer l'histoire des machines au XVIII<sup>e</sup> siècle avec les automates ou même au XIX<sup>e</sup> avec le machinisme industriel. Plus encore, le centre de gravité de la majorité des copies est l'usine de 1880. Dans le même ordre d'idées, *Les Temps modernes* de Chaplin est certes un film qu'on ne lasse pas de revoir, mais qu'il soit quasiment la seule référence cinématographique utilisée pour le traitement de ce sujet et surtout qu'il tienne lieu de sociologie du travail à la chaîne ont de quoi surprendre.

#### *Donner au sujet toute son ampleur*

La focalisation sur les machines participant au processus de production a occulté toutes sortes d'autres machines et de techniques auxquelles elles sont associées ; pourtant, pour s'en tenir à quelques exemples, les armes, les différentes machines de guerre et autres *machine guns* contemporains, ou encore les moyens de transport avaient de quoi nourrir de façon fructueuse la réflexion des candidats et de quoi mettre en évidence le fait que la systématisme des machines n'est en rien propre à l'usine, qu'une technique et une machine ne peuvent fonctionner de manière isolée et que c'est toujours un réseau de techniques et de machines qui sont mises en œuvre en même temps, de façon organisée, que ce soit en vue de la défense, des déplacements ou de la production d'objets manufacturés. Si c'est un constat d'évidence qu'on ne fait pas la guerre de la même façon et avec des machines de même type au temps des châteaux-forts et au temps des drones, qu'on ne se déplace pas de la même façon dès lors qu'apparaissent ces machines individuelles complexes que sont les automobiles, étudier les contraintes spécifiques découlant de la nécessaire imbrication des techniques et des machines associées donnait l'occasion de mettre en évidence le sens politique – et non seulement économique – des choix techniques et machiniques : pas de voitures sans routes qui leur permettent de rouler ni pompes à essence pour « faire le plein ». Sur ce plan, la notion de « milieu technique » forgée par Simondon dans *Du Mode d'existence des objets techniques* en relation et par différence avec celle de milieu géographique, s'est révélée d'une grande utilité pour les quelques candidats qui y ont fait appel.

Sous un autre angle, la notion de « monopole radical » thématisée par Illich a également donné lieu à des analyses intéressantes : l'introduction d'une machine telle que l'automobile produit quasi nécessairement une injonction quant à son usage généralisé, le monde du travail et l'urbanisme contribuant fortement à cette généralisation rapide et standardisée. D'autres machines font d'ailleurs l'objet d'une telle expansion et il était éclairant de réfléchir, dans ce cadre, à la généralisation des ordinateurs, quelle que soit leur configuration extérieure, et aux bouleversements que cela implique dans tous les domaines, au-delà de la seule sphère du travail – on suspend ici la discussion théorique sur l'identité et sur le statut « machinique » ou

non des ordinateurs. Le pluriel de « machines » pouvait en tout état de cause renvoyer, non à la seule diversité des machines, mais à l'acquisition individuelle et presque nécessaire de certaines d'entre elles en relation avec un modèle déterminé de société, voire de civilisation, si l'on juge pertinent de parler de « civilisation automobile » et d'« ère informatique », où prévaut l'impératif : « à chacun sa machine ! »

Le jury a réellement apprécié que certaines copies se livrent à un effort, même tâtonnant, de caractérisation, voire de typologie des machines, pour remarquer, par exemple, que cette typologie même et, en vérité, les typologies possibles – par finalité ou selon le type d'énergie utilisée – n'étaient pas concluantes. C'est alors plutôt une typologie impliquant la conception même des machines dans un cadre technique et historique déterminé qui pourrait être retenue et fournir des éléments pertinents pour comprendre la pluralité des machines. D'autres typologies ont été mobilisées : on mentionnera ici la tripartition de Laffitte entre les machines passives, actives ou réflexes, qui insiste sur la complexité organique croissante des machines ; ou encore celle de Marx : machine-outil, machine formatrice, motrice, dans le cadre d'une analyse des modes et des rapports de production.

Trop souvent, les liens essentiels entre *machine* et *mécanisme*, donc entre *machine* et *mouvement* ne sont pas véritablement compris, ni même pris en compte. À partir de l'étymologie du terme « machine », le mécanisme est rapporté à la ruse permettant à l'homme d'augmenter son énergie ou d'utiliser une énergie non humaine : celle des animaux ou celle des forces de la nature. Ainsi, la définition de la machine que donne Bertrand Gille dans son *Histoire des techniques*<sup>1</sup> fonctionne un peu à double tranchant lorsqu'elle est connue des candidats : d'un côté, elle délivre de l'idée absurde, pourtant présente dans de nombreuses copies, selon laquelle la machine a *en elle-même* le principe de son mouvement – et comme l'écrit Canguilhem : « mécanisme n'est pas moteur » ; mais d'un autre côté, cette définition peut contribuer à occulter le mécanisme de transformation du mouvement sur lequel insiste, au contraire, Canguilhem, quand il écrit<sup>2</sup> : « on peut définir la machine comme une construction artificielle, œuvre de l'homme, dont une fonction essentielle dépend de mécanismes ». D'une façon générale, le machinisme a souvent occulté le mécanisme et la machine souvent été traitée comme une « boîte noire » dont il n'y a pas grand-chose à dire. Plusieurs candidats ont ainsi cherché à opposer la rigidité de la machine à la polyvalence et à la souplesse de l'outil, opposition qui procède de l'oubli de la nature d'un mécanisme et des degrés de liberté que peut comporter un assemblage qui va jusqu'à la possibilité de concevoir et de fabriquer des mécanismes qui rendent une machine alternativement capable de plusieurs mécanismes. À l'inverse, il était pertinent d'insister dès le début, comme ce fut le cas dans quelques copies, sur le fait que les machines sont des êtres en mouvement sans pour autant être des êtres animés, et que leur « action » consiste en un effet produit à partir d'un mouvement répétitif qui a son principe et sa fin en dehors de lui-même.

Questionner avec sérieux le fait contemporain de la présence accrue des machines, dans le domaine du travail aussi bien que dans tous les autres domaines de la vie publique ou privée a permis à certains candidats de réfléchir aux conditions de possibilité et d'effectivité de l'*invention* des machines et de leur *usage* dans des domaines divers.

La production et les rôles différents que peuvent y avoir les machines doivent en effet se penser simultanément sur un plan technique et social. Plutôt donc que d'assigner aux machines une nature ou un caractère aliénant ou libérateur, les copies qui ont véritablement affronté le sujet ont placé au cœur de leur cheminement la complexité de notre commerce avec les

---

<sup>1</sup> « Une machine est un agencement plus ou moins complexe d'éléments qui utilise une énergie pour la transformer en une autre dans le but d'accomplir des tâches que l'homme ne pourrait pas accomplir seul, ou de rendre ces tâches plus faciles. »

<sup>2</sup> Voir « Machine et organisme », in *La Connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 1993.

machines et des investissements subjectifs auxquels celles-ci donnent lieu. Il devenait alors possible d'intégrer à la réflexion – ce fût rarement le cas – la machine administrative ou bureaucratique.

### *L'usage des références*

Nous avons déjà fait état du manque d'unité véritable et du caractère artificiel de la progression adoptée par un trop grand nombre de copies. On souhaiterait rappeler également qu'en matière de construction d'un développement, le salut ne peut venir d'un unique auteur qui aurait vocation à dépasser toutes les difficultés antérieures. Dans un très grand nombre de copies, le « sauveur » avait nom Simondon, autour de l'idée qu'une « culture technique » est possible et qu'elle suffirait à éviter l'aliénation dont nous menacent les machines. Plus précisément, la référence à Simondon a été régulièrement utilisée pour « contrebalancer » ce qui a été présenté comme analyse, par Marx, de « l'aliénation » inhérente aux machines et au machinisme.

Mais les ouvrages de Simondon et, au premier chef, *Du Mode d'existence des objets techniques*, ont également donné lieu à des analyses aussi précises que judicieuses, l'originalité d'une référence procédant le plus souvent de la finesse d'une lecture. Ainsi, tel candidat explique que la conception de la machine comme « moyen de travail » relève d'une logique anthropomorphique et utilitaire. Une machine – et cela vaut plus largement pour toute technique – ne peut être comprise dans un rapport moyen/fin. C'est la causalité efficiente à l'œuvre dans un objet technique donné qui permet de rendre raison de sa conception et de son fonctionnement. On a apprécié que certains exemples précis exposés par Simondon soient mobilisés : un moteur à ressort, un moteur à essence et une turbine ont la même finalité ; pourtant, l'essentiel, c'est qu'un moteur à ressort à plus d'analogie avec une arbalète qu'avec un moteur à essence. On peut ainsi montrer que la genèse de la machine possède une logique propre, logique de concrétisation qui tend, sans jamais pouvoir l'atteindre, vers l'indépendance régulatrice de la machine. Il reste toujours une « marge d'indétermination » par quoi une machine ne peut pas être un objet technique complètement fermé sur lui-même. Dans cette mesure, les machines ne peuvent jamais complètement se substituer aux hommes qui assurent toujours une fonction régulatrice. Ainsi le « métro sans conducteur » est-il loin d'être une machine qui « agit » par elle-même.

Heidegger a aussi joué ce rôle de « sauveur » à partir d'une référence plus ou moins précise à la conférence : « La question de la technique », et avec une tendance forte à perdre de vue « les machines » au profit d'un propos englobant la technique moderne comme tout ou « entièreté ontologique ».

La référence à Marx a occupé un grand nombre de deuxièmes parties et donné lieu à beaucoup d'approximations. La plus regrettable fut la confusion pure et simple de la manufacture et de l'usine, confusion qui empêchait de penser l'organisation des machines propre à la mécanisation industrielle et de tenir compte des transformations profondes qui ont affecté les machines elles-mêmes. Mais c'est aussi le sens des analyses de Marx qui a été brouillé. On a ainsi pu lire que « l'automatisation des machines » était « la cause de l'aliénation au travail », que les machines « exploitaient » les hommes et, enfin, que l'aliénation s'apparentait à un « devenir-machine » de l'homme. La machine devenait, dans une telle perspective, un instrument de domination technologique, tandis que la mécanisation du travail s'apparentait à une contrainte purement technique. Or Marx développe d'une tout autre manière les concepts d'exploitation et de domination dans le cadre de l'examen du mode de production capitaliste, pensé à la fois comme rapport social fondé sur la propriété des moyens de production, et comme technologie de pouvoir contraignant l'ouvrier à produire un surtravail, ensuite extorqué comme survaleur.

Inversement, quelques copies ont fait ressortir avec pertinence l'idée que la division du travail au sein de la grande industrie n'est pas seulement une division technique commandée par des contraintes elles aussi techniques, mais qu'elle porte la marque de rapports sociaux caractérisant le mode de production capitaliste. De même, on ne peut que saluer les quelques copies qui ont su mobiliser de façon très précise et convaincante les analyses de Simone Weil. Dans sa conférence de 1937 intitulée « La Rationalisation » et publiée dans *La Condition ouvrière*, elle montre comment les contraintes techniques s'actualisent dans des rapports de pouvoir et sont aussi bien vécues comme des rapports de soumission et comme une expérience de la dépossession de soi. Quelques candidats ont rappelé que Simone Weil ne sépare jamais, dans sa description, ce qui relève de l'organisation du travail – le taylorisme, l'interchangeabilité de l'ouvrier, la discipline de la fabrique décrite par Marx, le salaire aux pièces, versé journalièrement, les sanctions, la crainte du renvoi par non-respect du rythme de la production – et ce qui relève de la mécanisation du travail – où l'ouvrier sert la machine – afin de mieux dégager la nature de l'anéantissement de l'individu, non seulement dans sa capacité de penser, mais aussi dans ses aspirations à conduire une vie qu'il puisse accepter et s'attribuer comme sienne. La référence aux *Expériences de la vie d'usine* de la même Simone Weil a donné à une copie l'occasion d'insister sur la perte de rythme qu'impose l'usage des machines dans le mode de production capitaliste parce qu'il y a une arythmie essentielle de l'activité machinale : le rythme comportant silences et pauses, la cadence régulière de la machine ne peut, de toute évidence, être rythme.

Des références plus rares à Diderot, à Bachelard, à Koyré ou à Canguilhem ont notamment permis de faire une place aux relations entre sciences et techniques et aux médiations plus ou moins directes qui relient les machines à la connaissance scientifique. Ce sont aussi les interactions possibles et réelles entre instruments et machines qui peuvent alors être prises en compte, car les machines requièrent, au moment de leur fabrication et dans leur fonctionnement même, d'être soumises à des mesures destinées à produire des objets calibrés, normés – des instruments de mesure peuvent même être intégrés aux machines : un compte-tours, un accéléromètre, un altimètre, etc. Mais il était aussi possible de réfléchir à la manière dont le travail scientifique contemporain, dans sa dimension expérimentale, a besoin de machines et de s'intéresser à leur conception. Ce fût très rarement le cas et le domaine du travail scientifique a, semble-t-il, été considéré comme étranger à une réflexion sur les machines.

#### *Une excellente copie*

Enfin, plutôt que de résumer en quelques formules lapidaires les défauts que doivent éviter les candidats et les qualités dont ils doivent faire preuve à l'écrit du concours, nous donnerons, pour finir, de manière un peu détaillée, l'exemple du parcours particulièrement brillant d'une copie très bien notée.

Au cours de l'introduction, la copie établit que la difficulté propre du sujet ne consiste pas à rechercher l'essence de la machine, mais à s'efforcer de penser notre rapport aux machines dans leur pluralité. Pour y parvenir, il faudra chercher à comprendre selon quels processus, à quelles fins et avec quelles conséquences, les machines deviennent des moyens de travail toujours plus importants et des objets de la vie quotidienne toujours plus présents et plus nombreux.

Une première partie réfléchit sur le passage de *la* machine, d'abord conçue et fabriquée comme objet singulier, au système organisé des *machines* en vue de la production. Elle met ainsi en évidence les conditions historiques de possibilité du système *des* machines. En s'appuyant sur une référence à Jean-Pierre Vernant, la copie montre alors que, dans l'Antiquité grecque, la machine relève de la ruse, les effets de la machine étant l'équivalent d'un tour de magie, l'inventivité technique restant le fait des *mechanopoioi*. Les machines ne pourront être

intégrées au processus de la production qu'à partir du moment où la machine singulière cesse d'être objet d'émerveillement et où il devient possible de concevoir *la* machine en général comme un mécanisme explicable par des raisons mécaniques et par une causalité efficiente. Une référence précise aux *Regulae...* de Descartes explicite alors le lien machine/mécanisme.

La machine est ensuite distinguée de l'outil et de l'instrument, à l'aide, notamment, d'une référence à Hegel (*Deuxième philosophie de l'Esprit*). Toutefois, accéder à l'essence mécanique de la machine laisse de côté l'apparition *des* machines dans le monde réel, au sein d'un mode de production déterminé. Or elles doivent être d'emblée considérées comme résultant d'un travail intellectuel spécifique des ingénieurs – la copie mentionne la division du travail telle qu'elle est conçue par Smith, puis la critique qu'en développera Marx. Il devient dès lors nécessaire de comprendre pourquoi ce mode de production est celui des machines *au pluriel* – ce qui fait l'objet d'une deuxième partie.

La réflexion s'engage en effet, dans une analyse de la notion physique de travail en vue de poser que, physiquement, une machine ne produit pas plus de travail qu'elle n'en reçoit d'un ouvrier. Pour l'économie politique, qualifiée de « conscience de soi du capitalisme », il y a comme une énigme de la prolifération des machines. La notion de « plus-value relative », telle qu'est conçue par Marx dans *Le Capital*<sup>1</sup>, est précisément exposée afin de rendre compte de cette multiplication des machines, dans la mesure où les machines et leur renouvellement incessant diminuent le temps de travail nécessaire à la production. Le « système de la grande industrie » est alors explicitement présenté, la prolifération et le renouvellement des machines ayant un double corollaire : l'aliénation du travailleur et celle du consommateur.

Pourtant, cette prolifération ne signifie pas nécessairement la domination sans partage des machines sur le travail humain. La troisième partie s'efforce ainsi de parvenir à un « concept normatif » de machine, afin de nuancer l'acquis de la deuxième partie.

C'est tout d'abord une référence à Yves Schwartz et à *Expérience et connaissance du travail*, qui souligne que l'opposition entre travail vivant et travail mort, sans être fautive, n'est pas tout à fait adéquate. C'est le point de vue de l'expérience au travail qui importe : celui qui travaille n'est jamais complètement passif – on ne parle pas seulement ici du travail manuel – et l'intelligence n'est pas exclusivement accumulée dans les machines par les ingénieurs. Des passages de la correspondance de Simone Weil avec le mécanologue Jacques Laffitte viennent conforter l'idée d'un rapport non soumis du travailleur aux machines et d'une fierté inhérente à la compréhension de leur fonctionnement. Ainsi, après une présentation critique de la notion de « machine ouverte » forgée par Simondon dans *Du Mode d'existence des objets techniques*, le développement s'achève sur une lecture d'André Gorz et de *Métamorphoses du travail*. Les machines, dans leur variété, contiennent une telle quantité d'intelligence que « le royaume de la liberté » est enfin accessible au-delà du « royaume de la nécessité ». « Accessible » mais non pas « donné ». Et c'est en ce sens qu'on dispose d'un concept normatif des machines : l'aliénation qui nous menace est aujourd'hui bien davantage celle de la consommation que celle de la production. Il faut donc envisager de déléguer le plus possible des tâches pénibles aux machines dans la sphère de la production, et se garder des machines qui nous asservissent dans la sphère privée, en accomplissant à notre place des tâches que nous pourrions avoir plaisir à accomplir par nous-même.

---

<sup>1</sup> Livre I, 3<sup>ème</sup> section.

## ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

### TROISIÈME ÉPREUVE

#### Épreuve d'histoire de la philosophie

Rapport établi par M. ALONSO TORDESILLAS  
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

#### Données concernant l'épreuve

**Intitulé de l'épreuve :** « Commentaire d'un texte extrait de l'œuvre d'un auteur (antique ou médiéval, moderne, contemporain) figurant dans un programme établi pour l'année et comportant deux auteurs, appartenant chacun à une période différente. Durée : six heures ; coefficient 2 » – Auteurs au programme en 2018 : « Les Stoïciens – Leibniz ».

**Composition de la commission :** Mmes et MM. Christophe BARDYN, Christophe BOURIAU, Guillaume COQUI, Barbara DE NEGRONI, Céline DENAT, Hélène DEVISSAGUET, Gilles KEVORKIAN, David LAPOUJADE, Béatrice LENOIR, François LOIRET, Jean-François SURATTEAU et Alonso TORDESILLAS.

#### Données statistiques

Nombre de copies corrigées	652
Notes minimale / maximale	0,5 / 18
Moyenne des candidats admissibles	10,74

#### Texte

##### DE LA RAISON COMMENT ELLE SE PREND ELLE-MÊME POUR OBJET D'ÉTUDE

Tout art, toute faculté ont des objets d'étude prééminents. Or quand cet art, quand cette faculté sont de même espèce que ce qu'ils étudient, ils sont nécessairement capables de se prendre eux-mêmes pour objets d'étude ; quand, au contraire, ils sont d'espèce différente, ils ne peuvent le faire. Par exemple, l'art de la cordonnerie a affaire aux cuirs, mais il est lui-même bien

éloigné de la matière des cuirs ; c'est pourquoi il ne se prend pas pour objet d'étude. Autre exemple ; la grammaire concerne le langage articulé. Est-elle donc elle-même langage articulé ? Nullement. C'est pourquoi elle ne peut se prendre elle-même pour objet d'étude. Mais la raison, pour quel dessein l'avons-nous reçue de la nature ? Pour user comme il convient des représentations. Et la raison, qu'est-elle ? Un système de représentations diverses. De la sorte, elle est aussi, par nature, un objet d'étude pour elle-même. La sagesse, à son tour, pour l'étude de quels objets nous est-elle échue ? Pour l'étude des biens, des maux et de ce qui n'est ni un bien ni un mal. Et elle-même, qu'est-elle ? Un bien. Et l'inconséquence, qu'est-elle ? Un mal. Vois-tu, par conséquent, que la sagesse a nécessairement comme objet d'étude, à la fois la sagesse elle-même et son contraire ?

Voilà pourquoi la plus importante, en fait la première tâche du philosophe est de mettre ses représentations à l'épreuve, de les distinguer les unes des autres, et de n'en admettre aucune qui n'ait été mise à l'épreuve. Prenez la monnaie, puisque c'est une chose qui semble avoir de l'importance pour nous, et voyez comment nous avons inventé pour elle un art, voyez combien de moyens le monnayeur met en œuvre pour en faire l'épreuve : la vue, le toucher, l'odorat et finalement l'ouïe – il jette le denier à terre et écoute attentivement le son qu'il rend ; il ne lui suffit d'ailleurs pas de le faire sonner une seule fois, mais, à force de s'y appliquer à plusieurs reprises, il se fait une oreille de musicien. Ainsi, dans les matières où nous estimons qu'il n'est pas indifférent de nous tromper ou de ne pas nous tromper, nous prêtons une grande attention à discerner les choses qui peuvent nous induire en erreur ; mais, quand il s'agit de ce malheureux principe hégémonique de notre âme, nous bâillons, nous somnolons, et nous admettons sans la moindre attention la première représentation venue : c'est que le dommage que nous subissons ne nous vient pas à l'esprit.

Quand tu veux savoir combien te laissent froid les biens et les maux, et quel est, au contraire, ton empressement vis-à-vis des choses indifférentes, observe quelle est ton attitude à l'égard de la cécité corporelle, d'une part, et, d'autre part, à l'égard de l'erreur ; tu sauras alors que tu es loin d'avoir le sentiment qu'il convient d'avoir à l'égard des biens et des maux.

– Mais cela demande beaucoup de préparation, beaucoup de peine et d'études !

– Eh quoi ? Espères-tu qu'il soit possible d'acquérir le plus important des arts à peu de frais ? Pourtant, en elle-même, la proposition fondamentale des philosophes est extrêmement brève. Si tu veux la connaître, lis ce qu'écrit Zénon et tu verras. Qu'y a-t-il de long dans cette affirmation : « la fin consiste à suivre les dieux, et l'essence du bien consiste dans le bon usage des représentations » ? Demande : « Mais qu'est-ce que "dieu" et qu'est-ce que "représentation" ? Qu'est-ce que "la nature", "la nature" dans les êtres particuliers et "la nature" dans l'univers ? » Déjà le propos s'allonge. Si, à présent, Épicure arrive et affirme que « c'est dans la chair qu'il faut situer le bien », le propos s'allonge encore plus et il est nécessaire d'apprendre quel est en nous l'élément prééminent, quel est l'élément substantiel et essentiel. Comme il n'est pas vraisemblable que le bien de l'escargot réside dans sa coquille, est-il vraisemblable que celui de l'homme soit dans son enveloppe ? Mais toi-même, Épicure, quel est en toi l'élément le plus important ? Qu'est-ce en toi qui délibère, qu'est-ce qui examine chaque

chose, qu'est-ce qui se prononce sur la chair elle-même et qui décide que c'est elle l'élément principal ? Pourquoi allumes-tu ta lampe, pourquoi t'échines-tu pour nous et écris-tu d'aussi gros livres ? Est-ce pour que nous n'ignorions pas, nous, la vérité ? Qui, nous ? Que sommes-nous pour toi ? Et voilà comment s'allonge encore l'argument.

ÉPICTÈTE, *Entretiens*, I, 20

### Rapport d'épreuve

La troisième épreuve écrite de la session 2018 ne déroge pas aux défauts régulièrement relevés dans les rapports des années précédentes. Les candidats doivent se convaincre que réussir l'épreuve d'histoire de la philosophie n'est pas chose facile. Le jury constate malheureusement que les exigences minimales qu'il rappelle avec insistance dans ses rapports restent très souvent lettre morte. Parmi les défauts récurrents se détache celui qui consiste à réduire le texte à quelques notions, considérées comme autant de clefs susceptibles d'ouvrir toutes les portes d'accès à l'œuvre de l'auteur et au courant de pensée auquel il appartient. En procédant ainsi, on se condamne à une lecture de surface, la plupart du temps dénuée de pertinence et, pour tout dire, totalement anhistorique. Le second défaut, tout aussi récurrent, consiste à aborder le texte à commenter comme s'il s'agissait du résumé de la doctrine de l'auteur, en l'occurrence d'Épictète. Tout se passe alors comme s'il fallait nécessairement rappeler, à l'occasion de l'exercice demandé, la totalité de cette doctrine, en l'amplifiant à la totalité de la doctrine des stoïciens, considérés comme un tout homogène, sans aucune considération, ni attention à l'histoire du stoïcisme lui-même. Ainsi, en l'occurrence, le texte a pu se retrouver réduit à l'état de miniature de la philosophie des stoïciens ou, à l'inverse, celle-ci a pu être considérée comme une longue paraphrase du texte proposé d'Épictète. D'où les généralisations que le jury a pu lire, dans lesquelles la spécificité du passage proposé s'est trouvée totalement diluée, perdue de vue, pour n'être finalement jamais, ni retrouvée, ni analysée en elle-même. Ce faisant, d'une manière générale, on obtenait seulement une vision simpliste et une image sans relief, ni profondeur des thèses du texte et de son argumentation, la pensée de l'auteur se voyant réduite à une série quasi linéaire de thèmes qu'il fallait inévitablement dérouler les uns à la suite des autres.

À ce premier défaut s'ajoutait qu'un trop grand nombre de copies témoignait d'une piètre connaissance de l'œuvre dont était tiré le texte à commenter, et que nombre de candidats ne semblaient même pas familiers des stoïciens, si ce n'est au travers de formules très générales. Un nombre non négligeable de copies manifestait une connaissance superficielle de la pensée d'Épictète et souvent fort lacunaire du stoïcisme, mêlant sans précaution stoïciens, Platon et Aristote, quand, dans certaines copies mal inspirées, ne sont pas juxtaposées des références anachroniques : citer Hegel, Schelling, Merleau-Ponty n'est pas, *prima facie*, pertinent pour expliquer la pensée d'Épictète. Il est même arrivé de lire dans quelques copies des références à Marx (« Nous sommes tous des prolétaires. ») et à Deleuze comme auteurs centraux pour l'explication du texte proposé. La brièveté des copies, certaines ne comportant qu'une page, est symptomatique d'une impression générale du jury, à savoir que les candidats n'ont pas beaucoup travaillé, ni les stoïciens en général, ni, *a fortiori*, les *Entretiens*.

Un certain nombre de copies ont tenté avec honnêteté une explication interne du texte, mais qui commençait par une incapacité de contextualiser et de problématiser le passage, quitte ensuite à s'en tenir, faute de mieux, à des généralités. Le texte est très rarement replacé dans l'économie de l'œuvre. Rares sont les candidats qui ont été capables de situer le texte dans les *Entretiens*. Quelques copies se sont contentées de donner la structure du texte

proposé sans le replacer dans un quelconque contexte. Or contextualiser un texte est d'importance ; mais cela ne signifie pas le décontextualiser au regard de son époque pour le recontextualiser de manière anarchique ! Une copie, par exemple, a rapproché l'analogie de la monnaie de la « crise financière de 2008 » ; une autre a voulu élucider le statut du cordonnier en relation avec « un cordonnier contemporain dans une société mondialisée » ; une autre enfin, a cru trouver dans le fonctionnement de *Linux* et de *Windows* de quoi rendre raison de la réflexivité de la raison. Parmi les copies savantes, certaines insistaient à l'excès sur le caractère pédagogique du texte (ou de certains de ses passages), considérant que cette dimension pédagogique sert à problématiser quasiment tout, et, pour un certain nombre de copies, la nature du lien pédagogique entre Épictète et son auditoire formait le cœur du texte, le problème du progrès vers la sagesse étant vu principalement à travers cette relation. Est-ce le seul ? D'autres copies privilégiaient le seul aspect moral, d'autres encore, l'aspect logique, insistant sur la question du *logos* comme susceptible de problématiser l'ensemble du texte. L'articulation entre raison et sagesse a rarement été analysée et, quand elle a été évoquée, elle a donné lieu à des allégations très diverses. Quelques copies se sont interrogées, mais c'est le seul point sur lequel elles ont posé des questions : pourquoi d'abord la raison, puis ensuite la sagesse ? Mais cela aboutit à des constats étranges... Le « à son tour » (*palin*) dont il était difficile de rendre compte était le plus souvent oublié.

Peu de copies, en somme, ont proposé une problématique d'ensemble. Beaucoup se sont contentées d'une paraphrase, et encore, quand il s'agissait d'une véritable paraphrase, on pouvait presque s'en réjouir ; car nombre d'entre elles réécrivaient tout bonnement le texte dans ses propres termes. De sorte qu'un grand nombre n'entreprenaient pas d'expliquer les concepts essentiels. Parmi les copies dont les auteurs semblaient avoir travaillé le stoïcisme, un des défauts récurrents, lorsqu'un concept était repéré, était de faire tout un paragraphe sur son statut général chez les stoïciens. C'est pourquoi on a pu lire de longs développements sur les passions et sur la façon dont le corps maîtrise les passions. D'une façon générale, dès que surgit un terme technique, on a droit à un exposé général qui n'est pas articulé au texte lui-même. On a ainsi trouvé beaucoup de copies qui se dépêchaient de formuler des remarques générales sur *phantasia* et sur « représentation ». Les meilleures copies se sont attachées à l'élucidation des notions principales que les autres copies négligeaient ; ainsi de celle de « représentation » et, surtout, de « système de représentations ». En revanche, on a régulièrement eu droit à un exposé sur la « représentation compréhensive » qui, parfois, était simplement plaqué sur le texte. La même remarque s'applique au sujet de Zénon et de la citation de Zénon, sans compter que ce Zénon-là est parfois confondu avec Zénon d'Élée ! D'où des hypothèses savantes sur l'héritage éléatique dans le stoïcisme. Lorsque les candidats se sont risqués à dégager une problématique, ils ont hésité entre adopter une problématique morale et une problématique sur le statut de la raison. Les meilleures copies ont tiré parti de l'équivoque et l'ont élevée à la hauteur du problème.

Malheureusement, il est rare de trouver une problématisation articulée et que tout le texte soit ainsi maintenu en tension au regard de sa cohérence générale. Il y avait certes beaucoup d'implicite dans le texte, mais cet implicite était rarement rendu explicite dans les copies, sans compter que les candidats se sont souvent trompés d'implicite. Certaines copies ont convenablement problématisé le rapport entre raison et sagesse, mais nombre d'entre elles se sont cependant attardées sur la réflexivité de la raison, en l'interprétant parfois comme un « rapatriement » ou une introversion et en reliant la chose au thème surexploité de la « citadelle intérieure ». De ce fait, le lien de la réflexivité de la raison à sa *souveraineté* n'a pas toujours été établi, même à la faveur de la lecture de la fin du texte. Pourtant, les meilleures copies ont problématisé le rapport entre *logos* et *phronèsis*, et tiré parti des exemples – lesquels ont par ailleurs été souvent maltraités. Est-il utile de rappeler que les exemples jouent parfois un rôle central et qu'on ne peut ni les omettre ni les tourmenter ? L'économie des exemples est en

règle générale très mal comprise et leur rôle analogique n'est que rarement aperçu. De ce fait, le statut des moments les plus concrets du texte d'Épictète était assez mal analysé. Est-il utile de répéter une fois encore que la philosophie ne cesse pas quand elle rencontre le concret, bien au contraire. Pour ne pas mentionner les candidats qui n'en ont fait aucun cas, ceux qui ont mentionné les exemples du texte et les ont analysés, dans leur majorité, ont semblé croire qu'un passage consacré à une situation concrète – comme l'art du cordonnier ou le savoir-faire du monnayeur – ne peut avoir aucun autre statut que celui d'exemple. Or encore faut-il, dans le cas où il s'agirait bien d'un exemple, dire de quoi un exemple est un exemple ; et aucune analyse ne devrait s'arrêter au simple fait de l'exemple, ni, *a fortiori*, substituer à l'analyse de l'exemple donné par le texte un autre exemple de pure fantaisie (en l'occurrence : le cancer substitué à la cécité). Les copies les plus attentives et les plus interrogatives — ce qui est évidemment une qualité — ont, en revanche, cherché à vérifier les analogies qu'on pouvait dégager dans ce passage par le concret, et les moments où l'analogie cessait.

L'ignorance des règles minimales du commentaire ou une insuffisance dans la préparation à ce type d'exercice se sont souvent fait sentir. Nombre de copies n'avaient pas de conclusion ; d'autres s'interrompaient brutalement en cours de développement. Or si l'explication proposée par le candidat doit couvrir l'intégralité du texte, il n'est pas possible de considérer que cette exigence a été satisfaite par des copies qui, en raison d'une mauvaise organisation du temps, ou parce qu'elles ont été dépassées par la prolifération explicative d'un propos saisi par la richesse du texte, ont été beaucoup plus disertes dans l'introduction — souvent très générale — que sur le dernier moment du texte, consacré à Épicure, qui a trop souvent été, pour sa part, à peine effleuré. À propos de ce passage, beaucoup de candidats se sont contentés d'évoquer des désaccords généraux entre le stoïcisme et l'épicurisme, ce qui ne constituait pas à soi seul une explication du texte. Il est regrettable de voir le sacrifice récurrent de la fin du texte, alors que l'exercice réclame aussi de savoir organiser son temps et de proposer l'analyse cohérente d'un passage en un temps déterminé. Or l'analyse ne peut être cohérente que si elle prend en charge l'explication du mouvement du texte, qui ne peut pas être réglé une fois pour toutes dans l'introduction, puis oublié dans le cours de l'exposé ; et le jury ne peut se satisfaire d'un commentaire qui *raconte* le texte sur un mode anecdotique et temporel : « Épictète dit que..., puis il ajoute que..., etc. ».

En expliquant le mouvement du texte, les copies les plus claires et les mieux maîtrisées soulignaient, par exemple, pourquoi, après avoir envisagé la raison, Épictète peut se tourner vers la question de la sagesse. Une copie a bien discerné « l'importance logique de la disjonction au début du texte pour saisir sa structure démonstrative » ; une autre, « le décalage entre la pratique théorique philosophique (§1) et l'objectif théorique et pratique des *phauloi* (§2) », conduisant « finalement à un mouvement d'exhortation à la pratique philosophique (§3) ». On n'a donc pu que regretter la disproportion des parties de l'explication par rapport à celles du texte commenté, beaucoup de copies s'attardant longuement sur l'introduction et le premier paragraphe et se contentant de parcourir à grande vitesse le reste du texte. D'autant qu'un propos général sur le stoïcisme, voire sur Épictète ou sur les *Entretiens* ne devrait pas occuper les candidats pour lui-même. Il n'est certes pas inutile de montrer à quel type de texte on a affaire, et contextualiser le texte est souvent nécessaire, mais trop d'introductions étaient trop longues, déséquilibrées et entièrement occupées à un propos général qui ne concentrait pas l'attention sur le texte proposé.

Tous ces éléments doivent, s'ils sont mentionnés, participer de l'élaboration du sens du texte par le candidat et non pas être l'occasion de montrer ce que l'on sait ou que l'on croit savoir sur l'auteur au programme – en l'occurrence, sur le stoïcisme. Ce problème général, relatif à l'introduction, se rencontre à plusieurs reprises et sous diverses modalités, une des difficultés de l'explication de texte étant de faire un bon usage des connaissances qu'on peut avoir. Chaque fois que se présente un terme ayant une certaine densité philosophique, comme,

par exemple, celui de « représentation », il ne s'agit nullement de transformer la lecture du texte en autant d'occasions d'une analyse générale de ce concept. Les connaissances doivent toujours servir l'explication de texte et ne sauraient être convoquées qu'à la seule fin d'en éclairer la lecture. Faut-il rappeler que l'objet central de l'épreuve est le texte qu'il s'agit d'expliquer en particulier et aucun autre ? Et que, de ce point de vue, tout élément extérieur au texte ne doit être sollicité que pour expliquer tel passage du texte ? C'est en particulier aux références extérieures qu'il convient, de ce point de vue, de réfléchir tout particulièrement, avant de convoquer Aristote ou Platon. Peu de copies ont en ce sens prouvé que les candidats avaient travaillé le stoïcisme ancien et son inflexion au cours de son histoire jusqu'au moment du stoïcisme impérial. Quelques-unes ont témoigné d'une connaissance du Moyen stoïcisme, mais rares sont celles qui ont manifesté une véritable compréhension de l'articulation entre Zénon, Épicure et Épictète.

Pour ce qui est de la présentation générale des copies, il convient de rappeler cette exigence minimale qu'est la lisibilité du devoir et donc le soin, apporté à cette fin, à la graphie. Des candidats se pénalisent par des mots illisibles et des phrases incompréhensibles. Or la correction de la langue fait aussi partie des exigences de l'épreuve, et la négligence de la correction de la langue joue en leur défaveur. L'orthographe est elle-même parfois condition d'intelligibilité : on préférera « or » à « hors », « ce faisant » à « se faisant », « pour ce faire » à « pour se faire », « syntaxe » à « synthaxe\* », « proférer » à « prophérer\* », « les biens et les maux » à « les biens et les mots », « tous ceux » à « tout ceux », « en soi » à « en soit », « l'empreinte subie... » à « l'emprunte subit... », « les stoïciens grecs » à « les stoïciens grecques », « l'usage correct » à « l'usage correcte », « s'atteler » à « s'ateler\* », « si peu évidente » à « si peut évidente », « comme attitude » à « come\* atitude\* », etc. Les néologismes sont, autant que faire se peut, à éviter (« recentration », « examination »), ainsi que les tautologies (« toute pratique est une pratique »). Le jury note avec regret l'emploi de verbes et de substantifs douteux (« exemplifier », « un apprenant »), et la présence de certaines impropriétés, comme le « numismate » qui s'est substitué au « monnayeur » ou à l'« essayeur ». Il ne s'agit pas, en rappelant ces bévues, de s'appliquer à l'exercice convenu de dresser en forme de litanie une liste des erreurs, mais de souligner que, même dans les bonnes copies, on note une négligence à l'égard de la langue et une syntaxe assez régulièrement fautive. Par exemple, il va sans dire, mais mieux en le disant, que les candidats doivent être attentifs à la lettre du texte proposé. En une occasion, par exemple, le candidat lit « ne nous vient pas de l'esprit » plutôt que « ne nous vient pas à l'esprit », et il commente longuement cette formule « surprenante ». Peut-être serait-il bon d'appeler également les candidats à une certaine prudence dans l'emploi des *-ismes* (« intellectualisme », « rationalisme », « naturalisme », etc.) dont l'usage ne saurait à lui seul constituer une explication du texte. On peut convenir que leur emploi permet d'identifier de grands mouvements auxquels rattacher un texte, mais ce sont simplement des marqueurs et rien de plus. Les candidats ont, semble-t-il, tendance à les valoriser un peu trop.

Le grec, évidemment, était, quant à lui, un champ de mines. L'épreuve écrite d'histoire de la philosophie n'exige pas la connaissance du grec, mais lorsque les copies l'utilisent, il convient d'en translittérer correctement les termes, de ne pas user de pluriels presque inmanquablement fantaisistes, ainsi que d'éviter les barbarismes (*synkatesis\** pour *synkatathesis*). Si l'on utilise l'alphabet grec, il convient d'éviter les accentuations défectueuses ou l'omission des esprits. Mais surtout, il convient d'être attentif aux hypothèses formulées. L'imprudence a en effet été fréquente dans les hypothèses avancées sur les mots grecs correspondant aux mots français présents dans le texte : « sagesse », dit-on, traduirait *sophia* (en réalité : *phronèsis*), « importance » traduirait *axia* (en réalité : *ti einai pros hēmas*), « proposition fondamentale » traduirait *axiōma* (en réalité : *proègoumenos logos*), « substantiel

et essentiel » traduirait « les deux sens du grec *ousia* » (en réalité : *ti to hupostatikon kai ousiôdes*).

La lisibilité comprend également l'acribie dans les formulations. En particulier, l'usage des termes techniques du vocabulaire philosophique demande une rigueur sans défaut. Il est ainsi très regrettable de remplacer l'expression employée par Épictète pour désigner la raison comme « système de représentations » par des expressions qui sont prises pour équivalentes – « ensemble » ou « agrégat de représentations » – qui, bien évidemment, n'ont pas exactement le même sens. Or non seulement la substitution est erronée, « système » et « agrégat » n'étant pas synonymes, mais on se demande en outre à quoi peut bien servir de remplacer un terme par un autre, sinon à susciter confusion ou contresens. On a d'ailleurs été surpris de constater à quel point la locution « système de représentations » a peu retenu l'attention des candidats, alors qu'elle est tout à fait significative. Comment un même candidat peut-il d'ailleurs tout à la fois disserter, dans son introduction, sur la dimension systématique de la philosophie stoïcienne et ne pas relever l'apparition de ce terme dans le texte ?

S'attacher aux difficultés que présente un texte n'est pas toujours aisé. Précisons que l'exercice ne consiste pas seulement à connaître et donc à déplier mécaniquement, sans plus d'explication, la définition de tel concept présent dans l'extrait étudié. Certes, le jury apprécie de telles connaissances et les attend pour une épreuve sur programme. Mais c'est à condition qu'elles soient tout à fait précises et opportunes, car il ne se satisfait, ni d'une récitation doxographique sur tel ou tel concept (*phantasia*, *prohairêsis*, etc.), ni d'une confrontation historique de son évolution – en l'occurrence, entre les stoïciens eux-mêmes ou entre les stoïciens et leurs augustes prédécesseurs, comme lorsque le mot « art », au début de l'extrait, a servi à réciter un exposé prêt à l'emploi sur la *technè* dans l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote !

Les meilleures copies ont pourtant été capables d'identifier les difficultés liées à un texte d'Épictète, à la fois clair dans sa construction et précis dans sa thèse. Par exemple, telle copie s'est arrêtée, dès son introduction, sur la triple définition de la raison comme « système de représentations » (I.9), comme son propre « objet d'étude » (I.10) et enfin comme « principe hégémonique » (I.25), et s'est donné comme tâche de relier ces trois acceptions. « En quoi la raison ne saurait avoir l'hégémonie sur notre être sans être tout à la fois objet d'étude pour elle-même et système de représentations ? », s'interroge le candidat. L'articulation entre raison et sagesse est également problématique, sans doute l'enjeu problématique de ce texte qui commence en les séparant bien, pour les faire s'unir ou du moins être articulées l'une à l'autre par l'art philosophique. Si la raison a pour fin « d'user comme il convient de nos représentations » (I.8-9) et que « l'essence du bien consiste dans le bon usage des représentations », la sagesse étant par ailleurs un « bien » (I.12), pourquoi Épictète n'identifie-t-il pas simplement *logos* et *sophia* ? Quel rôle majeur, aussi difficile soit son exercice, joue là la philosophie ? Apparaît dans ce questionnement judicieux la nécessité de bien analyser ce « comme il convient » et ce « bon usage », de même que celle d'être tout à fait attentif à la présence du pluriel ou du singulier à propos du bien ou des biens, du mal et des maux.

Lors même que les candidats ont insisté sur la question de *la réflexivité de la raison*, ils ont été rares à commenter le titre qui, pourtant, faisait partie du texte proposé. Parmi ceux qui l'ont fait, certains ont montré qu'il ne s'agit pas d'une simple capacité de la raison, mais de sa caractéristique fondamentale – d'où l'interrogation sur le « comment » : est-ce l'expression d'un constat ou la détermination de ce que la raison doit faire pour être raison ? Un candidat a cherché à montrer comment les deux s'articulent. Si la représentation que la raison a d'elle-même est erronée, si elle pense, par exemple, que son objet principal est le discernement des plaisirs à poursuivre, elle aura une fausse représentation du bien, qu'elle ne pourra donc atteindre ; « comment » se fait-il, alors que la raison est de même espèce que son objet, qu'elle puisse ne pas se comprendre immédiatement et qu'elle doive être « objet d'étude » et même d'une étude difficile ?

Pour pouvoir commenter le premier paragraphe, encore eût-il fallu être attentif au texte et ne pas lire qu'« art et faculté *sont* des objets d'étude prééminents » lorsqu'il est écrit qu'« ils *ont* des objets d'étude prééminents ». Il est vrai que le terme de « prééminent » a posé problème à nombre des candidats : pour les uns, il signifie : « ce qui précède » ; pour les autres : « ce qui hiérarchise » ; pour d'autres encore, « ce qui nous est propre ». Certains, plus attentifs, ont distingué l'objet prééminent, par exemple la santé pour le médecin, d'objets secondaires, comme le confort du patient, pour montrer que seul le premier permet de comprendre ce qu'est l'art ou la faculté qui porte sur lui. Les candidats ont été assez nombreux à discuter la prééminence de ces objets (*pasa technè kai dunamis proègoumenôn tinôn esti theôrêtikè*), qu'ils ont discutée pour elle-même plutôt que relativement aux autres objets dont l'art ou la faculté peut avoir à s'occuper ; mais, le plus souvent, ils ont donné à cette prééminence une signification avant tout morale.

La mention de « tout art et toute faculté » a jeté un grand nombre de candidats dans des abîmes de perplexité. *Technè* a été donné comme équivalent du mot art en un sens esthétique, certains ont pensé qu'« art » et « faculté » sont une seule et même chose, d'autres ont confondu « art » et « science » ou « faculté » et « disposition ». Certains se sont appuyés sur Aristote, sur sa conception de la *technè* et sur celle de la *dunamis*, pour commenter le paragraphe dans son ensemble, ce qui a valu de longs développements sur Aristote, occupant parfois plus de la moitié de la copie. Il en a été tout de même pour faire remarquer que « faculté » renvoie ici à une « fonction » et non à une « puissance ». D'autres, logicisant à outrance l'argument, ont, à partir de la première phrase de l'extrait, reconstitué des syllogismes forcés pour rendre compte du premier paragraphe, sans craindre d'affirmer qu'« Épictète n'est pas très stoïcien dans ses définitions » !

« Grammaire » n'a pas connu un meilleur sort que « prééminence ». Dans le pire des cas, elle a valu au jury des exposés sur la « double articulation », sur Ferdinand de Saussure, sur la linguistique ou sur la métathéorie linguistique contemporaine, au point qu'au terme de ces développements anachroniques, certains candidats ont dénoncé l'incapacité dans laquelle se trouvait Épictète de prendre des exemples appropriés ! Dans le moins mauvais des cas, « grammaire » a pu donner lieu à des paragraphes inutiles sur la logique stoïcienne des propositions. La simple lecture, lors de la préparation à cette épreuve, du chapitre premier du livre I des *Entretiens* d'Épictète, aurait pourtant permis d'éviter ces développements inappropriés et de lever la fausse difficulté que présentait le texte en parlant de « langage articulé » (*grammatikè palin peri tèn eggrammaton phônèn*) et en rappelant le rapport de la grammaire aux lettres (signes de l'écriture). Et, de fait, les meilleurs candidats se sont interrogés sur la pertinence de la mise sur le même plan de la cordonnerie et de la grammaire, celle-là étant à l'évidence d'une nature autre que le cuir, quand celle-ci, concernant « le langage articulé », ne semble pas distincte du langage comme la cordonnerie l'est du cuir. Après avoir affirmé dans la première phrase des *Entretiens* que « parmi tous les arts et toutes nos facultés, vous n'en trouverez aucun qui soit capable de se prendre soi-même pour objet d'étude », Épictète en vient à traiter de la grammaire : « jusqu'où s'étend sa puissance spéculative ? », demande-t-il en I, 1. « Jusqu'à la connaissance des lettres (...). Se prend-elle pour objet d'étude ? Nullement. Mais si tu écris à un ami, le fait que tu dois choisir ces lettres-ci, la grammaire te le dira. Quant à savoir s'il faut oui ou non écrire à cet ami, la grammaire ne te le dira pas ». La grammaire consiste à « discerner les lettres » : la grammaire dit « comment il faut écrire », c'est-à-dire tracer les lettres, comme la cordonnerie dit comment user des cuirs. La grammaire ne dit pas s'il faut écrire, à qui il faut écrire, ce qu'il faut écrire, pas plus que la cordonnerie ne dit s'il faut s'appliquer aux cuirs pour une chaussure ou pour une selle, ni s'il est préférable d'user d'elle plutôt que de la grammaire : ni la grammaire ni la cordonnerie ne disent si leur usage est convenable et c'est en quoi elles ne se prennent pas elles-mêmes pour objet.

D'où le caractère inadéquat des gloses visant l'immatérialité du *lekton*, quand le cuir est matériel : il ne s'agit pas, ici, d'envisager si ce qui est dit par le discours est hétérogène à ce qui est travaillé par le cordonnier, mais de poser l'homogénéité de l'application aux lettres et aux cuirs. Les exemples de la cordonnerie et de la grammaire permettent de percevoir que définir une possibilité donnée à l'homme permet, non seulement de comprendre ce que la raison peut faire, mais ce qu'elle doit faire. Faute de comprendre ce point, un certain nombre de candidats, peu attentifs au « Mais » qui suit, et ne s'interrogeant pas sur la définition stoïcienne de la notion de sagesse, assimilent souvent « raison » et « sagesse » à des exemples qui doivent être mis sur le même plan que « cordonnerie » et « grammaire ». Plus inspirés ont été ceux qui se sont demandé : quelle faculté peut décider de son propre usage ? La faculté qui se prend elle-même pour objet et qui a pour nom « raison ». Que veut dire que la raison est de la même espèce que ce qu'elle étudie ? Pour répondre, il faut prendre au sérieux le fait que la raison est dite « un système de représentations diverses ». Le concept de système a été rarement interrogé, alors que c'est sur lui que porte la charge problématique. Les commentaires se contentent souvent d'envisager la *phantasia*, en la distinguant de l'imagination et en considérant le statut de la représentation cataleptique, la représentation compréhensive ou adéquate. Or, si le monde est un système en tant que « toutes ses parties sont intimement liées par suite de l'harmonie et de l'accord entre les choses célestes et celles de la terre »<sup>1</sup>, la raison est la cohérence des représentations en tant qu'il y a, par la raison universelle, une cohésion de ce dont la raison a des représentations diverses. Selon un candidat, la notion de système peut également être reliée à l'idée, développée en I, 22, qu'il n'y a pas de conflit entre les prénotions, mais seulement entre les applications pratiques de ces prénotions. Reste que l'interrogation du concept de système doit prendre en compte un intérêt « ontologique », intérêt que les candidats ont sollicité en l'associant souvent à la glose d'un « dessein de la nature » (avec des développements intéressants sur la question de la finalité et de la providence, avec renvoi à I, 6, où Épictète distingue la fin des animaux, qui font simplement usage de leurs représentations, sans réflexion, et celles des animaux rationnels, qui doivent en faire usage réflexivement, « comme il convient », en les rapportant au vrai et au bien). L'accord des représentations suppose-t-il, voire exprime-t-il l'accord des choses célestes et terrestres ? Cette prise en compte ne doit néanmoins pas détourner l'attention de la question de l'usage des représentations : si les représentations sont un système, encore est-il nécessaire de bien user des représentations, d'en user « comme il convient ». Comment l'usage des représentations peut-il être réglé conformément à ce qu'elles sont ? Comment la raison se prend-elle pour objet en étant le principe et la norme du bon usage des représentations ?

Les candidats ont souvent été surpris et décontenancés par le caractère « abrupt » de l'introduction du concept de « sagesse » : « La sagesse, à son tour (*palin*), pour l'étude de quels objets nous est-elle échue ? ». Le terme rendu par « sagesse » était *phronèsis* ; on n'était pas tenu de le savoir, mais on pouvait remarquer que la sagesse était ici prise dans un sens minimal qui autorisait son équivalence avec l'application de la raison. Cette identification permettait de mieux lire l'unité logique du texte. Au demeurant, certains candidats se sont demandé s'il faut entendre par sagesse la *sophia* ou la *phronèsis*. « Les stoïciens disaient que la sagesse est la connaissance scientifique des choses divines et humaines et la philosophie l'exercice de l'art convenable<sup>2</sup> ». Même si le commentaire interroge l'accord de la faculté qu'est la raison individuelle et de la raison universelle, la réponse n'est pas douteuse, étant donné l'économie du texte, organisé par la mise en évidence de ce qui incombe au philosophe pour faire un bon usage des représentations. « Sagesse » désigne, à l'évidence, la « prudence » ou « sagesse pratique ». Il n'en reste pas moins qu'est délicate la compréhension, non seulement

---

<sup>1</sup> Diogène Laërce, VII, 140.

<sup>2</sup> Hans von Arnim, *Stoicorum Veterum Fragmenta*, II, 35.

de la différence de la raison et de la sagesse, mais aussi de leur articulation. Que veut dire que « la sagesse a nécessairement comme objet d'étude à la fois la sagesse elle-même et son contraire », quand la raison est un objet d'étude pour elle-même ? Et, partant, qu'apporte la sagesse à la raison, si celle-ci doit faire un bon usage des représentations ? Si la sagesse a pour objet des représentations – en quoi elle n'est pas distincte de la raison –, elle les envisage en fonction de la trichotomie des biens, des maux et des indifférents. Bien user des représentations, ce n'est pas seulement en user conformément à ce que sont les choses dont nous avons des représentations, mais en user en vue de ce qu'elles sont, ou plutôt ont à être pour nous : rien, dans ce qui est, n'est ni un mal ni un indifférent, alors que nous sommes tentés de prendre un mal ou un indifférent pour un bien. Aussi la sagesse s'applique-t-elle à son contraire qu'est « l'inconséquence », dont le ressort est la confusion de ce que nous avons en propre, la puissance d'assentir ou de ne pas assentir aux représentations qui sont les nôtres, et de ce qui ne dépend pas de nous. De nombreux candidats ont su se référer à ce sujet à II, 5 et à III, 8, reprenant les exemples du fils décédé et du bateau englouti.

L'essentiel était de ne pas faire d'erreur sur la nature des biens et des maux, ainsi que sur leur représentation. Travailler sur ces articulations aurait permis aux candidats scrupuleux de comprendre comment il peut être question, dans le paragraphe suivant, aussi bien des maux que de l'erreur. Peu de candidats ont en effet articulé ces trois concepts majeurs : raison, sagesse et philosophie, prenant ces concepts comme allant de soi ou se référant de façon non réfléchie à la différence doctrinale entre logique et éthique – ainsi que physique, dès lors qu'on arrive à caser quelques mots sur la nature et les dieux. Comment, pour revenir aux questions initiales du premier paragraphe, comprendre que la sagesse se particularise d'avoir, non seulement elle-même – c'est-à-dire un bien – pour objet d'étude, mais son contraire, l'inconséquence, c'est-à-dire un mal ? Comment le comprendre, d'une part, mais aussi comment l'articuler avec l'argument lui-même, d'autre part ? Admettre comme objet son contraire fait-il de la sagesse une faculté dont l'objet n'est pas de même espèce qu'elle ? Puisqu'il ne s'agit pas d'invalider l'argument d'Épictète, mais de lui donner tout son crédit, il faut comprendre pourquoi la représentation de l'inconséquence comme ce qui ne convient pas à la vertu est un bien et participe de la sagesse.

Des questions rhétoriques ne pouvaient donc suffire à lever les difficultés du texte. Tel candidat a cru bien faire en abusant d'un étonnement feint et en additionnant des questions dénuées de justification : « Mais quels sont les objets d'étude de la sagesse ? », « Pourquoi donc la sagesse est-elle un bien ? » – questions auxquelles la réponse consistait seulement à citer le texte sans l'analyser, la seule citation tenant lieu d'explication. D'autres questions, elles, problématiques, permettaient une véritable analyse du texte sur ces mêmes points : « Comment la raison et la sagesse, qu'Épictète présente successivement dans son raisonnement (« ...la sagesse, à son tour... ») s'articulent-elles ? » L'explication ne peut se contenter d'une juxtaposition, elle doit en rendre compte en analysant la différence, dans l'argument, entre raison (faculté logique, système de représentations qui ne l'est que d'être compréhensif) et sagesse (faculté éthique, connaissance du bien, du mal et de l'inconséquence). Leur objet d'étude est bien distinct, chacun de même espèce que la faculté qui l'étudie (la raison comme faculté représentative et logiquement compréhensive, la sagesse comme bien éthique). Mais elle doit le faire sans perdre de vue ce qui les articule, puisque la sagesse sait juger des biens et des maux et qu'elle en a donc une représentation *convenable* – ce qui ne signifie pas « adéquate ».

Un candidat a bien souligné la distinction opérée par Épictète entre raison et sagesse, visible dans la construction du paragraphe : raison et sagesse sont bien deux pouvoirs, qu'Épictète prend soin de distinguer, bien qu'ils aient en commun de se prendre comme objet d'étude, c'est-à-dire de se réfléchir, pour souligner leur complémentarité, puisque, d'une part, l'une et l'autre mettent en œuvre la raison et l'exercice réflexif du jugement, et que, d'autre part,

l'exercice de l'une, la raison, sert la finalité de l'autre, la sagesse. La raison organise les représentations les unes vis-à-vis des autres, elle les lie, les ordonne et les rend cohérentes entre elles, et c'est en cela qu'on peut dire de la raison qu'elle est un « système de représentations ». En raison de leur cohérence réciproque et de leur adéquation ou non aux réalités extérieures, la raison peut assentir à ces représentations et les admettre dans son système comme convenables, en sorte de pouvoir logiquement former des jugements à partir d'elles en les reliant. Cet exercice de la raison, logique, est bien la finalité de la nature en nous, puisque nous sommes des êtres de raison. La sagesse est, elle, effort vers le bien et vise à bien juger des choses, non plus logiquement, mais moralement, comme des biens favorisant notre bonheur en tant qu'elles sont convenables à notre nature et dépendent de nous, ou des « non-biens » : maux ou indifférents qui peuvent, en conséquence, faire notre malheur si nous en jugeons autrement. La sagesse se réduit à l'étude des biens et des maux, non pas en soi, mais relativement à la sagesse elle-même : la sagesse est seule ce bien auquel tend l'effort de distinction entre biens et maux. C'est donc bien elle-même que la sagesse a comme objet d'étude : ce qui est sage. Comme c'est : ce qui est rationnel, c'est-à-dire convenable au système de représentations, autrement dit ce qui est logique, que la raison étudie. On peut affirmer que la sagesse, jugeant de la valeur pour nous de nos représentations, est également un exercice de jugement et consiste en un « bon usage de nos représentations » en quoi consiste le bien. Il y a erreur de jugement à assentir à une représentation incohérente et ne convenant donc pas avec notre système de représentations, comme il y a erreur de jugement à juger bon ce qui est au mieux indifférent et au pire mauvais. La première erreur est logique, la seconde, morale. La dialectique rectifie la première (tel candidat se référait avec pertinence à I, 7 et I, 8) et la morale la seconde, l'une et l'autre constituant, avec la physique, les parties de la philosophie. La raison consiste à identifier la convenance de nos représentations des choses au système rationnel compréhensif qu'est par essence la raison : à identifier la convenance de nos représentations à la raison elle-même. La sagesse consiste à bien user de nos représentations, relativement au bien qu'est la sagesse elle-même : à identifier la convenance de nos représentations à la sagesse elle-même. Raison et sagesse ont donc, chacune et à des fins distinctes, elles-mêmes comme objets d'étude.

L'articulation du premier et du second paragraphe (« Voilà pourquoi ») a posé problème. Beaucoup plus grave : parfois, cela n'a même pas posé problème ! Qui plus est, l'ensemble de la première phrase du second paragraphe n'est parfois pas prise en considération, certaines copies ne retenant que l'expression « mettre ses représentations à l'épreuve » au détriment des deux autres, et surtout de la seconde, « les distinguer les unes des autres ». Or, c'est précisément le deuxième paragraphe qui justifie ce qui est dit de la sagesse dans le premier, et c'est justement ce que montre Épictète en introduisant la philosophie comme art dont la tâche est de mettre à l'épreuve ses représentations, de les distinguer et d'éviter de se tromper. Le paragraphe suivant, lui, articule enfin cette tâche philosophique concernant l'erreur et la visée éthique de la sagesse. Cette complémentarité de la raison et de la sagesse, c'est en effet la philosophie qui l'effectue. Il convenait donc de bien séparer ces trois termes distincts et d'éviter toute confusion possible entre raison, sagesse et philosophie, ce que l'économie du texte traduit impeccablement ; et de comprendre, comme certains candidats l'ont montré, comment la dialectique peut mener à l'éthique, ce qui vient justifier le titre de ce chapitre 20 : « Comment la raison se prend pour objet d'étude ». Car c'est parce que cette faculté de la raison jouit naturellement d'une propriété proprement spéculative que la philosophie, dans son exercice dialectique et son effort éthique, est l'activité la plus propre de cette partie hégémonique de notre âme.

Dans cet exercice philosophique de la raison, les meilleures copies ont distingué deux tâches distinctes : discriminer parmi les représentations, d'une part, les mettre à l'épreuve, d'autre part. Or il ne suffit pas de distinguer les seules représentations compréhensives, qui

peuvent être comprises dans le système de représentations de la raison et s'offrir à notre assentiment, quand cet assentiment doit être refusé à celles qui ne le sont pas ; il faut également les *mettre à l'épreuve*. Si la raison est donnée naturellement, elle a une fonction – trier les représentations – et, puisque la raison est notre faculté la plus haute, cette fonction constitue pour qui veut parachever l'ordonnement de la nature, la tâche la plus importante. Puisque, par ailleurs, ce travail est la condition préalable pour distinguer les biens, les maux et les indifférents et donc ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend point, la fonction rationnelle est aussi « la première tâche ». Le monnayeur était là pour permettre de comprendre en quoi cette « tâche du philosophe » était « en fait la première », à condition de ne pas confondre *exemple* et *analogie*.

Une plus grande attention à ce que dit matériellement le texte d'Épictète aurait évité bien des bévues à de nombreux candidats qui en sont venus à lui faire dire le contraire de ce qu'il dit. Le recours au monnayeur est à cet égard significatif et il est regrettable que, dans bien des copies, celui-ci soit devenu soit un fabricant de monnaie, soit un avare, soit un numismate. Et l'on sait gré à ce candidat qui a pris soin de distinguer l'usage que fait Épictète de l'image du monnayeur et ce que disait Aristote de la monnaie dans les *Politiques* (I, 9), puisqu'il ne s'agit pas, ici, de chrématistique, mais d'argyrogonomie. Cet exemple a été très peu analysé et a donné lieu à des considérations surprenantes. Il s'agirait d'un exemple ironique ou d'une allusion à l'économie de marché, ce qui permettait à certaines copies de n'aborder la question du « monnayeur » que dans une stricte optique morale. En vérité, le centre de ce deuxième paragraphe n'a que rarement été expliqué ou compris, un grand nombre de copies, parmi les moins bonnes, comprenant ce paragraphe comme une sorte de « discours de la méthode ». Rares sont celles qui ont analysé le caractère analogique de l'exemple du monnayeur, encore moins l'analogie avec les sens. Et pourtant le monnayeur et la façon dont il met à l'épreuve les pièces de monnaie pour s'assurer de leur authenticité sert bien d'analogie à la tâche du philosophe : le monnayeur éprouve la pièce à l'aide de ses sens (et il est à noter que presque tous les sens sont convoqués), les sens étant la mesure et la pierre de touche du caractère falsifié ou au contraire véritable de la monnaie. C'est par l'exercice répété de cette mise à l'épreuve des sons de la pièce de monnaie que les sens parviennent à une assurance suffisante concernant son authenticité : à la jeter plusieurs fois par terre, l'oreille exercée du monnayeur reconnaît le son de l'or, bien distinct de celui du cuivre ; par l'exercice de la comparaison, du recouplement et de la répétition, il se prémunit contre la fausse monnaie – certains candidats, rares, se sont souvenu de l'activité de faux-monnayeur de Diogène le Cynique.

Eh bien les représentations de la raison doivent être soumises à même épreuve, à ceci près que, analogiquement, c'est cette fois la raison et non pas les sens qui servent de pierre de touche. Cette notion, a remarqué un candidat, était déjà présente chez Platon. La raison, dans son usage dialectique et à travers le dialogue qui interroge et s'assure toujours de la réponse par sa mise à l'épreuve avant d'avancer, est la pierre de touche de la vérité. La raison met à l'épreuve répétée nos représentations pour ne retenir que les jugements vrais et les distinguer de simples préjugés, qui ne résistent pas à l'épreuve et dévoilent leur ignorance. Cette référence est ici appropriée, d'autant qu'elle permet la transition à l'argument suivant sur la valeur de l'erreur, qui représente une véritable cécité de l'esprit et qui devrait, à ce titre, être jugée bien plus grave que la cécité corporelle dont nous nous affligeons – cependant que certains candidats arrivent à faire dire au texte que la cécité est un plus grand mal que l'erreur ! Le rapprochement de la cécité et de l'erreur a laissé nombre de candidats perplexes et certains ont avoué ne pas la comprendre bien que I, 16 et I, 18, s'y réfèrent également et l'expliquent. S'agissant des références aux auteurs anciens, on peut faire remarquer, par parenthèse, que dans la partie consacrée à la réflexivité de la raison, quelques copies, rares, certes, mais heureuses, réfèrent cette réflexivité au *Charmide* de Platon. Assurément, dans le *Charmide*,

la question de la réflexivité porte sur la *sôphrosunè*, mais elle pouvait avoir une fonction heuristique pour la lecture et l'interprétation de l'extrait proposé d'Épictète.

Un candidat, analysant l'exemple du monnayeur, a montré qu'Épictète, rappelant le genre d'épreuves qu'on fait passer à la monnaie, fait apparaître l'épreuve manquante, celle de la représentation de la monnaie comme un bien ; un autre a vu des limites dans l'analogie : nous connaissons le bruit que doit produire une pièce en or quand elle tombe, mais nous n'avons pas, à côté de nos représentations, un modèle de ce qu'elles devraient être. C'est pourquoi il faut les distinguer les unes des autres, c'est-à-dire distinguer les représentations qui se mêlent : « mon fils est mort », « la mort est un mal », « je dois m'attrister des maux », etc. Le philosophe analyse ses représentations et isole la représentation de l'événement de tous les jugements de valeur associés, dont il faut se départir. À cet égard, la notion d'attention, répétée deux fois dans le texte, n'a que par exception retenu l'attention des candidats, comme dans cette copie qui a souligné son importance, pour l'âme, dans l'examen de ses propres représentations – l'attention étant en somme représentative d'une attitude à la fois appropriée à soi et conforme à la nature. La sagesse pouvait alors être elle-même présentée comme une disposition tonique de l'âme qui met ses représentations à l'épreuve et n'en admet aucune qui n'ait été proprement examinée, qui n'ait passé avec succès l'ensemble des tests auxquels on les soumet avant de les admettre ou de les rejeter. Cette approche a conduit le candidat à conclure à une identification de « hégémonique » et de *logos*, qui n'est possible qu'à la condition que soient résolues trois difficultés constitutives, dans cette interprétation, des trois étapes de l'argumentation : (1) la nature ne nous a doté du *logos* que pour un bon usage des représentations ; (2) le sage fait montre d'une suprématie du discernement constant et réglé ; (3) ce qu'on justifiera si l'on se rend capable de répondre aux objections que suscite cette position – au sujet de l'effort requis de la part du sage et à la lumière de la position épicurienne. De fait, à la patience de « l'attention » s'oppose « l'empressement vis-à-vis des choses indifférentes », qui n'a pas davantage été relevé, si ce n'est, soit pour développer longuement toute la théorie stoïcienne des passions, qui ne sont pas l'objet de ce chapitre des *Entretiens*, soit pour s'arrêter sur le « sentiment qui convient » et trouver occasion de développements doxographiques inutiles et décalés.

En revanche, les candidats ont souvent bien relevé l'importance de l'entraînement, avec renvoi au livre III des *Entretiens*, quelques-uns soulignant même combien l'âme, comme le corps, sont modifiés par l'exercice. La perspicacité du monnayeur révèle en effet la capacité de discernement de la raison : ce n'est pas du fait d'une faiblesse qui lui serait inhérente que nous nous trompons, mais parce que nous n'examinons pas ce qui importe, faute de prêter attention au statut et à la nature de la partie hégémonique de l'âme, qui gouverne les autres parties. Le dommage est dès lors patent : notre âme est un corps, c'est un souffle, il a une certaine tension et son principe hégémonique est la partie du *pneuma* la plus tendue. Si nous le négligeons, il se relâche. La paresse à l'égard du principe engendre la paresse du principe. Bailler, somnoler, c'est avoir l'âme détendue, c'est accueillir des erreurs dans ces moments de moindre tension. Il s'agit au rebours d'exercer le *tonos* de l'âme sur les représentations comme s'exerce l'oreille du spécialiste des monnaies. Sur ces différents points, le jury a été impressionné par la variété des stratégies permettant d'éviter de rendre compte de la notion d'« hégémonique », en sorte que le « nous » de la fin du paragraphe a parfois été compris comme incluant Épictète et les sages, avec cette conclusion surprenante que « le sage s'ennuie » ! Le jury a en revanche été reconnaissant aux candidats qui ont développé, à propos de ce passage, de manière pertinente, le problème de l'attention et le rapport entre la perte d'attention et la perte de *tonos* du *pneuma*.

« Avoir le sentiment qu'il convient d'avoir à l'égard des biens et de maux », « cela demande beaucoup de préparation, beaucoup de peine et d'étude ». Beaucoup de copies ont vu une objection dans la remarque sur la difficulté de passer ses représentations au crible. À

l'inverse, d'autres y ont vu un projet pédagogique parfois excessif et, pour un certain nombre d'entre elles, c'est le cœur du texte qui ne serait qu'un discours de la méthode à l'attention des non-sages. Aussi n'a-t-on pas prêté une attention particulière à l'utilisation des pluriels et des singuliers lorsqu'il s'agit des biens et de maux. Les stoïciens parlent en effet souvent au pluriel des biens et de maux, et non du bien et du mal, au singulier, comme des entités autonomes.

Si les meilleures copies se sont détachées en accordant aux dernières lignes l'attention qu'elles méritent, la fin du texte a généralement été sacrifiée et, dans le meilleur des cas, elle a simplement été survolée. Une telle négligence paraît moins conjoncturelle que structurelle, certains ayant décidé d'omettre la formule de Zénon et d'oblitérer la référence à Épicure, sans compter qu'ils n'ont pas même imaginé devoir mettre Épicure en relation avec eux deux. Certains ont en effet vu dans la mention à Épicure une attaque *ad hominem* ou un argument « défensif » (*sic*), très peu se sont interrogés sur la différence entre chair et corps et ont fait d'Épicure un « spiritualiste » ou, à tout le moins, un « antimatérialiste ». Un candidat est même allé jusqu'à confondre Épicure et Épicète et à voir que « si, à présent, Épicète arrive, le propos s'allonge ». Un autre ne savait pas qu'Épicure a écrit plus de trois lettres et ne comprenait pas la mention de « gros livres ». « Le propos s'allonge » a rarement été commenté ou a donné lieu à des formules peu conceptuelles. Certains candidats sont allés jusqu'à refuser d'analyser les termes cités par Épicète (dieu, nature, etc.) en arguant que ce sont de simples exemples et que « l'on ne va tout de même pas rentrer dans tous les détails de la doctrine stoïcienne » (*sic*). Au mieux, les candidats ont considéré que l'allongement du propos est un défaut à éviter absolument. Que la formule de Zénon soit la « proposition fondamentale des philosophes » n'a pas paru mériter d'être relevé. Il est vrai que la formule est brève, ce qui a été confondu avec simple, comme long a été confondu avec compliqué ou complexe. La chair, à son tour, a été identifiée à la matière, la raison à une âme immatérielle et le stoïcisme expliqué, dès lors, par le dualisme cartésien !

On a trouvé des explications fantaisistes de la coquille et de l'enveloppe de l'escargot, qui renvoyaient audit dualisme, et certains candidats, faute probablement d'avoir suffisamment travaillé les stoïciens et s'étant peut-être consacrés davantage à l'étude de Leibniz, ont cité, pour éclairer ce dernier moment du texte, un grand nombre d'auteurs cartésiens (de Descartes à Leibniz), sous prétexte que la philosophie stoïcienne « les a beaucoup influencés » et au motif qu'Épicète est, comme chacun sait, un « précurseur de Descartes ». L'image de la coquille de l'escargot, comme matière inerte, toute de passivité, s'opposait à ce qui lui est propre, un être vivant et principe de mouvement. Plusieurs candidats se sont étonnés de la formulation attribuée à Zénon et, plutôt que de tenter d'expliquer en quoi elle peut paraître déconcertante, l'ont rectifiée dans le seul sens de la conformité à la nature en renvoyant à I, 11<sup>1</sup>.

Bref, la fin du texte est très peu travaillée et n'est quasiment jamais rapportée à son début. Très peu de candidats ont vu l'unité du dernier paragraphe, qui porte sur l'examen des représentations des biens et des maux sans la séparer de celui de leur cohérence. La formule de Zénon est brève, certes, et elle est formellement vide si elle n'est pas développée. Certains candidats y ont vu une régression à l'infini dans l'exigence de définitions, et l'importance des définitions n'a presque jamais été rappelée, encore moins expliquée, malgré l'insistance de la question « qu'est-ce que... ? » dans le passage. On ne peut donc que savoir gré aux candidats qui, pour l'expliquer, ont fait référence aux *Entretiens*, II, 17. Il n'y a aucune contradiction entre « la fin consiste à suivre les dieux » et « l'essence du bien consiste dans le bon usage des représentations », mais cela suppose un « allongement du propos », c'est-à-dire une *explicitation* : l'essentiel tient en peu de chose, à savoir « suivre les dieux », avoir un

---

<sup>1</sup> « Tu n'auras rien de plus à cœur, et ce sera ton unique préoccupation, que d'apprendre à connaître le critère de ce qui est conforme à la nature et de t'en servir pour juger chaque cas particulier. »

comportement conforme à la « volonté » divine, ce qui n'est qu'une autre manière de faire ce que les stoïciens appellent : « faire bon usage de ses représentations » – tout le reste, « argumentation ou réfutation, doit nous diriger vers ce but, aussi simple à formuler que difficile à atteindre ».

Rares ont été les copies qui ont su définir le statut du dieu et des dieux considérés comme parties d'un seul et même dieu. Le dieu unique, Zeus, anime le cosmos, ce point a été vu. L'articulation entre ce dieu unique et le pluriel des dieux a été moins marquée, bien que ce point ne fasse que reprendre l'articulation entre la particularité et l'universalité dont il est immédiatement question à propos de la définition de la nature, la nature « dans les êtres particuliers » et la nature « dans l'univers », ce qui renvoyait au début du texte et que peu de candidats ont vu.

Dès lors, on comprend que la raison doit faire l'objet d'une longue étude, car celle-ci est en un sens celle de la totalité de l'être à laquelle elle appartient et dont elle rapporte la structure. C'est ce que montre la façon dont les termes s'impliquent, aucun élément n'étant compréhensible indépendamment de tous les autres, auxquels il est lié : « dieu » n'est pas séparable de « nature » lorsque celle-ci désigne « la nature dans l'univers », puisque la nature dans son ensemble est elle-même divine, en tant qu'elle est un tout absolument nécessaire et éternel. De même, le terme « nature », lorsqu'il concerne « les êtres particuliers », n'est pas strictement identique à celui de « nature dans l'univers », puisqu'il désigne alors ce qui fait l'ordre et la particularité d'un être parmi d'autres, mais ce sens reste lié au premier puisque cet être particulier est lui-même partie du tout sans lequel il ne serait rien. Suivre les dieux n'est donc rien d'autre que se régler sur la « volonté » du dieu unique dont les dieux ne sont eux-mêmes que des manifestations, telle qu'elle se donne dans l'ordre de la nature et dans le cours des événements. Aussi, tel candidat, a pu dire que l'homme de bien suit la « volonté » du dieu unique qui gouverne l'univers, comme les bons citoyens soumettent la leur à la loi de leur cité, comparaison qu'Épictète donne lui-même dans cette première partie des *Entretiens*. « Suivre les dieux » suppose donc une connaissance des principes physiques et éthiques et nécessite, pour cela, un *allongement du propos*.

La phrase de Zénon reprend par conséquent les deux questions sur lesquelles s'ouvrait le texte, la question de l'essence de la raison et celle de sa finalité, et elle apporte la même réponse : le bon usage des représentations. Contrairement à ce qu'ont pensé certains candidats, le recours à Épicure n'est pas destiné à masquer une critique de Zénon de la part d'Épictète. « Si, à présent, Épicure arrive », en allongeant le propos, les contradictions émergent : les épicuriens faisant tenir à la chair le rôle de la faculté qui use des représentations, certains candidats ont relevé une sorte de contradiction performative entre les actes d'Épicure et les thèses qu'il soutient, si bien qu'Épictète montrerait plutôt qu'Épicure adhérerait aux thèses stoïciennes sans le savoir. Pourquoi donc évoquer les grands maîtres alors que l'érudition est condamnée par ailleurs ? Cléanthe et Chrysippe, interprétant la proposition fondamentale de Zénon, montrent que l'exercice de la raison doit avoir lieu en toutes circonstances, en examinant rigoureusement ses objets, y compris lorsque les représentations sont trouvées chez les grands maîtres.

Dans le cas présent, il s'agit de montrer comment on doit faire usage des propositions des philosophes et ainsi de donner une méthode et une leçon de lecture. L'explication se fait redécouverte de la liaison et de la cohérence des dogmes, du système donc, et grâce à elle le non encore sage, le progressant, dispose d'un cadre lui permettant, par l'exercice, d'incorporer la compréhension globale de la doctrine qui n'est que compréhension de la nature et de la raison. La raison n'est pas chez les insensés l'objet d'une représentation adéquate. Si ce n'est pas irrémédiable, c'est que la raison est son propre objet. L'attention est condition de la solidité des représentations et de leur cohérence dans le temps. Il faut faire bon usage de la raison pour diagnostiquer son état et, pour en faire un bon usage, toutes les représentations doivent

être mises à l'examen, y compris celles que recouvrent les affirmations des grands maîtres. Si les épicuriens font tenir à la chair le rôle de la faculté qui use des représentations, la supériorité du système stoïcien tient à sa cohérence. C'est la mise à l'épreuve des représentations, non l'apprentissage érudit des œuvres, qu'exige la raison pour mesurer l'état de cohérence de ses représentations

Au surplus, les dernières lignes du texte montrent, à travers un commentaire de l'intervention de Zénon et d'Épicure dans l'élaboration de la réflexion philosophique d'Épictète, qu'une interrogation sur la question de la constitution philosophique d'une œuvre philosophique ne saurait se départir d'une interrogation sur l'histoire de la philosophie. Que l'épreuve d'histoire de la philosophie de la session de cette année le rappelle aussi clairement grâce à ce texte d'Épictète n'est pas le moindre des intérêts de ce texte : est-il possible de faire œuvre philosophique sans une réflexivité historique ?

Tendu et ramassé, le texte d'Épictète ne présentait pour autant pas de difficulté doctrinale insurmontable. De façon générale, il est apparu au jury que la mauvaise appréciation des exigences de l'exercice, si elle tenait pour partie à une maîtrise insuffisante de la méthode du commentaire, était principalement imputable à une connaissance lacunaire et superficielle des stoïciens en général et d'Épictète en particulier. Le jury espère vivement que les remarques qui précèdent aideront les futurs candidats à se rendre mieux compte des exigences de la troisième épreuve écrite. Les bonnes copies ont su tout à la fois lire attentivement le texte pour lui-même, sans le prendre pour prétexte à restituer des distinctions conceptuelles apprises ; et aller à l'essentiel sans s'égarer dans des digressions arbitraires ou si longues qu'elles mettaient en péril l'équilibre du commentaire.

Les meilleurs candidats – et ils ne sont pas en petit nombre – ont su mobiliser, dans l'interprétation à la fois technique et philosophique du texte, des talents et une connaissance des auteurs dont le jury a toutes les raisons de se féliciter. Lire les auteurs et acquérir une réelle familiarité avec leur pensée est, à n'en point douter, le conseil le plus précieux qu'on puisse donner aux futurs candidats.

## ÉPREUVES D'ADMISSION

### PREMIÈRE ÉPREUVE

#### Leçon de philosophie sur programme

Rapport établi par Mme Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN  
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

#### Données concernant l'épreuve

**Intitulé de l'épreuve :** « Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant, selon un programme établi pour l'année, à l'un des domaines suivants : la métaphysique, la morale politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury. Pour la préparation de la leçon, aucun ouvrage ou document n'est mis à la disposition des candidats. Durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 35 minutes ; coefficient 1,5. » – Domaine au programme en 2018 : « Les sciences humaines ».

**Composition de la commission :** Mmes et MM. Guillaume BARRERA, Nathalie CHOUCHAN, Véronique FABBRI, David LAPOUJADE, Michel LE DU, Paul MATHIAS (président de commission), Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN et Jean-François SURATTEAU.

#### Données statistiques

Nombre de candidats présents	134
Notes minimale / maximale	01 / 20
Moyenne des candidats admis	09,41

#### Listes de couples de sujets proposés aux candidats (le sujet choisi est indiqué en caractères gras)

SUJET 1	SUJET 2
<b>La pensée magique</b>	Qu'est-ce qu'une époque ?
Des motivations peuvent-elles être sociales ?	<b>Le travail sur le terrain</b>
Les archives	<b>Les sciences humaines sont-elles explicatives ou compréhensives ?</b>
L'ordre social	<b>Histoire et anthropologie</b>
La ville	<b>Sexe et genre</b>
<b>Que nous apprennent les faits divers ?</b>	L'institution scolaire
<b>Les analogies dans les sciences humaines</b>	La descendance
<i>Homo religiosus</i>	<b>La division des tâches</b>
La violence sociale	<b>Anthropologie et politique</b>

L'individualisme méthodologique	<b>Histoire et mémoire</b>
Y a-t-il des lois en histoire ?	<b>Les hommes et les femmes</b>
<b>La socialisation des comportements</b>	L'écologie, une science humaine ?
<b>L'hétérogénéité sociale</b>	La notion de civilisation
L'idéal-type	<b>Le jeu social</b>
<b>Les cultures sont-elles incommensurables ?</b>	Y a-t-il des pathologies sociales ?
La reproduction sociale	<b>L'empathie</b>
<b>La liberté intéresse-t-elle les sciences humaines ?</b>	La théogonie
Le sacré et le profane	<b>La spécificité des sciences humaines</b>
Les sciences humaines doivent-elles être transdisciplinaires ?	<b>Le patriarcat</b>
Mythes et idéologies	<b>L'économie est-elle une science humaine ?</b>
<b>« Expliquer les faits sociaux par des faits sociaux. »</b>	Le nomadisme
Les études comparatives	<b>Le psychisme est-il objet de connaissance ?</b>
<b>Le terrain</b>	Peut-on mesurer les phénomènes sociaux ?
Psychologie et neurosciences	<b>La famille</b>
Que nous apprennent les algorithmes sur nos sociétés ?	<b>Le pouvoir des sciences humaines et sociales</b>
<b>La population</b>	Que nous apprend la sociologie des sciences ?
<b>Qu'est-ce qu'un mythe ?</b>	Apprentissage et conditionnement
<b>Les sociétés évoluent-elles ?</b>	Ethnologie et cinéma
<b>Qu'est-ce qu'un individu ?</b>	Les sciences humaines et le droit.
<b>La mémoire collective</b>	Famille et tribu
Espace et structure sociale	<b>Les sauvages</b>
<b>Qu'est-ce qu'un fait social ?</b>	La politesse
Y a-t-il une science de la vie mentale ?	<b>Les interdits</b>
<b>L'histoire est-elle un roman vrai ?</b>	Les rituels
<b>Qu'est-ce qu'un primitif ?</b>	Les agents sociaux poursuivent-ils l'utilité ?
Les frontières.	<b>De quoi les sciences humaines nous instruisent-elles ?</b>
La notion de classe sociale	<b>Le respect des convenances</b>
<b>Les sciences humaines transforment-elles la notion de causalité ?</b>	Castes et classes
<b>Les distinctions sociales</b>	Les lois du sang
<b>La psychologie est-elle une science de la nature ?</b>	L'initiation
<b>La foule</b>	L'obligation d'échanger
<b>La criminalité</b>	Sciences humaines et littérature
La causalité historique	<b>Les coutumes</b>
<b>L'institutionnalisation des conduites</b>	La sociologie de l'art nous permet-elle de comprendre l'art ?
« Comment peut-on être persan ? »	<b>Les classes sociales</b>
Y a-t-il une intentionnalité collective ?	Être père.
Que sondent les sondages d'opinion ?	<b>Le naturalisme des sciences humaines et sociales</b>
<b>Le pouvoir traditionnel</b>	Les conflits sociaux sont-ils des conflits de classe ?
La distinction de genre	<b>La recherche de la vérité dans les sciences humaines</b>
<b>Qu'est-ce qu'un capital culturel ?</b>	Le concept de structure sociale

Le fétichisme de la marchandise	<b>Qu'est-ce qu'une mentalité collective ?</b>
Psychologie et contrôle des comportements	<b>La comédie sociale</b>
<b>L'animisme</b>	Qu'est-ce qu'un symptôme ?
<b>Qu'est-ce qu'être comportementaliste ?</b>	La hiérarchie
<b>Les agents sociaux sont-ils rationnels ?</b>	Le village global
<b>Le contrôle social</b>	Sommes-nous tous contemporains ?
Le totémisme	<b>La technologie modifie-t-elle les rapports sociaux ?</b>
N'échange-t-on que des symboles ?	<b>Les règles sociales</b>
Le système des besoins	<b>Le conformisme social</b>
La maîtrise du feu	<b>Y a-t-il des passions collectives ?</b>
Mythe et symbole	<b>Les sciences humaines sont-elles normatives ?</b>
<b>Les sociétés ont-elles un inconscient ?</b>	L'œuvre de l'historien
<b>Les sciences humaines ont-elles un objet commun ?</b>	Le mariage
L'environnement est-il un nouvel objet pour les sciences humaines ?	<b>Primitif ou premier ?</b>
Le propriétaire	<b>À quoi bon les sciences humaines et sociales ?</b>
<b>Le déterminisme social</b>	Une culture de masse est-elle une culture ?
L'enquête de terrain	<b>Peut-on changer de culture ?</b>
<b>Qu'est-ce qu'un corps social ?</b>	La chasse et la guerre
<b>L'individuel et le collectif</b>	Les sciences humaines sont-elles des sciences de la nature humaine ?
<b>La parenté</b>	Pourquoi l'ethnologue s'intéresse-t-il à la vie urbaine ?
Guérir	<b>Rythmes sociaux, rythmes naturels</b>
Nature et fonction du sacrifice	<b>Qu'est-ce qu'une institution ?</b>
<b>Les liens sociaux</b>	La mode
Le patrimoine	<b>Déterminisme psychique et déterminisme physique</b>
<b>Peuple et culture</b>	Faut-il enfermer ?
<b>Les conflits sociaux</b>	L'objet de culte
<b>Le dialogue entre les cultures</b>	La réputation
<b>Y a-t-il encore une sphère privée ?</b>	Les sciences de l'éducation
La naissance	<b>Économie politique et politique économique</b>
Qu'est-ce qu'un fait de société ?	<b>L'intériorisation des normes</b>
la modélisation en sciences sociales	<b>Rites et cérémonies</b>
<b>Qu'est-ce qu'un monument ?</b>	L'argent et la valeur
La mondialisation	<b>Animal politique ou social ?</b>
L'égalité des sexes	<b>L'empathie est-elle nécessaire aux sciences sociales ?</b>
<b>Les sciences sociales peuvent-elles être expérimentales ?</b>	La pensée collective
Les structures expliquent-elles tout ?	<b>Les traditions</b>
<b>Qu'est-ce qu'un marginal ?</b>	Le concept de pulsion
<b>L'inconscient collectif</b>	Les antagonismes sociaux
En quel sens l'anthropologie peut-elle être historique ?	<b>L'action collective</b>
Comment les sociétés changent-elles ?	<b>L'unité des sciences humaines</b>
Les ressources humaines	<b>Qu'est-ce qu'une culture ?</b>
<b>La pluralité des cultures</b>	L'économie politique
<b>Culture et conscience</b>	Les foules

Les critères de vérité dans les sciences humaines.	<b>Individu et société</b>
<b>Qu'est-ce qu'une norme sociale ?</b>	L'histoire des civilisations
La cuisine	<b>L'histoire : enquête ou science ?</b>
L'origine des croyances	<b>Qu'est-ce qu'un document ?</b>
<b>Les sciences peuvent-elles penser l'individu ?</b>	Y a-t-il encore des mythologies ?
Interdire et prohiber	<b>L'agriculture</b>
La notion de classe dominante	Sciences humaines et objectivité
<b>Les sciences humaines sont-elles des sciences d'interprétation ?</b>	Les riches et les pauvres
La naissance de l'homme	<b>Le monde de l'entreprise</b>
Les inégalités sociales	<b>La cosmogonie</b>
<b>Le rêve</b>	Acteurs sociaux et usages sociaux
Pourquoi des cérémonies ?	<b>La domination</b>
Des peuples sans histoire	<b>Les sciences du comportement</b>
Le cannibalisme	<b>L'idée de conscience collective</b>
<b>Penser les sociétés comme des organismes.</b>	L'archéologie
<b>L'expérimentation en sciences sociales</b>	-
Le fou	L'appartenance sociale
La modernité	<b>Qui a une histoire ?</b>
La rumeur	<b>Avons-nous une identité ?</b>
	<b>Les sciences humaines sont-elles des sciences de la vie humaine ?</b>
<b>L'histoire : science ou récit ?</b>	Qu'est-ce qu'une logique sociale ?
Qu'est-ce qu'un acte symbolique ?	<b>Le capital social</b>
<b>L'homme est-il objet de science ?</b>	Qu'est-ce qu'un mécanisme social ?
L'enquête sociale	<b>Sexualité et nature</b>
<b>L'homme de la rue</b>	La sécularisation
<b>Prévoir les comportements humains.</b>	Le fait religieux
<b>Être mère.</b>	La rationalité en sciences sociales
Les industries culturelles	<b>Les sciences humaines permettent-elles de comprendre la vie d'un homme ?</b>
Les sacrifices	<b>Des comportements économiques peuvent-ils être rationnels ?</b>
La magie	<b>Les sciences humaines nous protègent-elles de l'essentialisme ?</b>
<b>L'individu et le groupe</b>	Les sciences humaines peuvent-elles se passer de la notion d'inconscient ?
<b>Les divisions sociales</b>	Le culte des ancêtres
Les prêtres	<b>Culture et civilisation</b>
Les rôles sociaux	<b>Voyager.</b>
L'anthropologie est-elle une ontologie ?	<b>L'héritage</b>
<b>L'expression de l'inconscient</b>	Le féminisme
<b>De quelle science humaine la folie peut-elle être l'objet ?</b>	Histoire et géographie
<b>Qu'est-ce qu'un trouble social ?</b>	Les invariants culturels
Masculin, féminin	<b>Les sociétés sont-elles imprévisibles ?</b>
L'événement et le fait divers	<b>L'idée de forme sociale</b>
La géographie	<b>Anomalie et anomie</b>
<b>En quel sens peut-on parler de la vie sociale comme d'un jeu ?</b>	Peuple et masse

## Rapport d'épreuve

Alors même que les candidats disposent d'une année pleine pour se préparer à l'épreuve de « Leçon 1 », un premier point a été noté et regretté par le jury, à savoir la relative pauvreté des références convoquées dans la leçon sur programme. À cet égard, et avant même toute autre observation, le jury rappelle qu'une épreuve orale, quelle qu'elle soit, ne saurait se préparer dans les quelques semaines qui s'écoulent entre les épreuves écrites et les épreuves orales ; elle demande un temps de préparation et de maturation exigeant des candidats qu'ils commencent à se préparer le plus tôt possible, dès qu'ils projettent de s'inscrire au concours, et non pas dans les quelques semaines séparant ses épreuves écrites de ses épreuves orales. L'exercice de la leçon sur programme, pour lequel, on le rappelle, les candidats n'ont pas accès à une bibliothèque, demande en effet un gros effort d'appropriation des notions et des textes ; et il exige la maîtrise d'un corpus évidemment très ample, ainsi que la capacité de prendre appui sur des exemples précis, concrets, analysés avec exactitude. Une des conditions de la réussite de cette épreuve sur programme est donc d'abord que les candidats se donnent le temps de cette assimilation et de cette maîtrise des problématiques et des références. Aussi le jury les invite-t-il à prendre en compte cette exigence dans le calendrier de leur préparation et à organiser leur année en fonction d'elle.

La leçon n'est plus suivie d'un entretien avec le jury et le candidat laisse donc le jury sur la dernière impression qu'il fait lors de sa leçon. La stratégie qui consiste à faire durer le plus possible sa dernière partie et sa conclusion, quand on s'aperçoit que les 35 minutes ne seront pas « remplies », n'est pas la bonne stratégie. Il vaut mieux ne pas étirer un propos qui n'apporte plus rien de précis, et accepter de parler un peu moins longtemps. Mieux vaut, de ce point de vue, un propos un peu plus court et constamment pertinent qu'une stratégie qui, visant à occuper le plus de temps possible, ne trompe pas le jury. De très bonnes leçons ont duré moins de 35 minutes. En revanche, il est important d'équilibrer de manière harmonieuse sa leçon ; il est fréquent que l'introduction soit trop rapide et ne donne pas de problématisation, mais il est fréquent aussi qu'elle soit trop longue. Comment le développement pourrait-il s'équilibrer quand, à elle seule, l'introduction occupe plus 10 minutes ou plus, soit près d'un tiers du temps total de l'épreuve ? Et que penser de conclusions à peine esquissées, faute d'une bonne organisation des 5 heures de préparation ou d'une maîtrise de la temporalité effective de l'exposé ?

Une relative impréparation de l'épreuve de « Leçon 1 » s'est manifestée au travers de références peu informées et mal assimilées, qui, du reste, sont demeurées, dans de trop nombreuses leçons, rares, pauvres et incertaines. Certes, bien des candidats ont manifesté une réelle maîtrise de références pertinentes ; mais, bien souvent, les mêmes références revenaient sans cesse d'une leçon à une autre, les candidats sollicitant les mêmes auteurs et, chez ces auteurs, les mêmes textes – sans corrélation étroite avec le sujet traité : *Les Règles de la méthode sociologique* et *Le Suicide* de Durkheim, *La Reproduction* ou *La Distinction* de Bourdieu, et *Trouble dans le genre* de Judith Butler. La même absence de rapport direct du sujet aux textes a été remarquée à propos de Lévi-Strauss et des *Structures élémentaires de la parenté* ou de *Tristes Tropiques*, très souvent invoqués, mais de façon souvent anecdotique et sans réelle nécessité conceptuelle. En outre, bien souvent, les œuvres en question n'avaient manifestement pas été lues dans leur intégralité, la plupart des candidats ne faisant référence qu'à des « morceaux choisis » étonnamment récurrents. Or inévitablement, ce rapport fragmentaire aux références entraîne une utilisation très convenue et conduit comme à une « ossification » de la réflexion. Rappelons en somme que la lecture des ouvrages auxquels on fait référence doit être de première main et qu'il ne saurait être suffisant, pour une épreuve d'agrégation, de reconstitutions flottantes de thèses connues par oui-dire.

S'il est inévitable que les candidats soient nombreux à s'inspirer de mêmes sources, il n'en est pas moins indispensable qu'ils sortent des sentiers battus. Une certaine originalité dénote une lecture authentique et de première main et se fait tout de suite jour, comme l'ont attesté certaines lectures de Comte, de Rousseau, voire d'Aristote sur les femmes, l'agriculture ou la tribu, ou certaines références à Simone Weil sur la vie des ouvriers, à Maurice Godelier sur les représentations de la mort, à Jean Rouch sur le travail de terrain, à Carlo Ginzburg sur « le petit », ou à Vincent Descombes sur l'esprit collectif. Il faut, non seulement que les candidats lisent vraiment, mais aussi qu'ils lisent des *opus*, et non pas seulement des opuscules – le seul titre de *Race et histoire*, apparemment, ou l'un ou l'autre de ses chapitres. De vraies lectures doivent venir étayer ses arguments, et non pas seulement répéter les questions auxquelles répond, par exemple, la fonction fabulatrice selon Bergson ou la typologie des suicides que dresse Durkheim.

Par ailleurs, restreindre les références invoquées à un corpus classique de philosophie politique ne pouvait pas complètement répondre aux exigences de l'épreuve sur les sciences humaines, ni suffire à s'installer dans une perspective liée à ce domaine en particulier. Ainsi, un candidat qui avait à traiter : « Animal social ou politique ? » n'est sorti d'un corpus très classique de philosophie politique que pour une unique référence à Durkheim. Restreignant son analyse à une perspective politique classique de la naturalité, pour l'homme, de la vie politique et sociale, il n'a pas envisagé la question posée dans les perspectives ouvertes par les sciences humaines. C'est qu'il est demandé aux candidats de distinguer l'épreuve de « Leçon 2 » (hors programme) et celle de « Leçon 1 » (sur programme). Le jury veille systématiquement à ce que les énoncés de sujet ne prêtent à cet égard à aucune confusion, mais des intersections sont évidemment inévitables. Or dans ce contexte, il ne saurait être entièrement satisfaisant de traiter un concept proposé en leçon sur thème comme s'il n'avait qu'un rapport accidentel au thème de l'année ; et réciproquement, le thème ne dispense jamais de l'effort de penser en philosophe et non en spécialiste de telle ou telle discipline (les sciences humaines, en 2018, mais aussi, selon le programme, la logique, l'esthétique, etc.).

Ainsi, par exemple, une leçon sur « L'animisme » est demeurée dans le vague sur les notions d'âme, d'esprit, de personne, etc. Une autre, sur « La tradition », s'est montrée incapable de concevoir le concept autrement que par référence à l'*habitus* selon Bourdieu. Une leçon sur « Les passions collectives » a été incapable de distinguer collectif et universel, émotions et passions, tandis que, dans le même temps, la prise en compte de la spécificité de l'analyse des sciences humaines était presque entièrement écartée. En revanche, même si on peut comprendre que les candidats qui ont préparé l'épreuve souhaitent utiliser les connaissances acquises lors de sa préparation, il n'y a toutefois pas de raison de s'interdire de faire appel à un savoir classique ou à un corpus de philosophie politique ou juridique. Ainsi, telle leçon, par ailleurs réussie, sur « L'intériorisation des normes », qui utilise des références pertinentes et précises, et démontre ainsi sa préparation de l'épreuve, s'interdit toute référence classique dans un sujet où elles auraient aussi pu être au moins envisagées – ce dont le jury s'est étonné.

Il y a, entre ces deux situations, un équilibre à trouver et la difficulté de cet exercice demande, bien évidemment, que les candidats se préparent à l'épreuve et qu'ils prennent le temps de cet ajustement, c'est-à-dire le temps de l'assimilation des problématiques spécifiques aux notions au programme – en l'occurrence « Les sciences humaines » – et de leur articulation à des problématiques plus classiques. Quand une référence fournit seulement une illustration, son évocation et son analyse demeurent superficielles et témoignent de connaissances mal assimilées. Aussi le jury doit-il insister sur la nécessité, pour les candidats, de ne pas attendre la fin des épreuves écrites, voire l'admissibilité, pour aborder le programme d'oral.

Les connaissances et les références utilisées par les candidats ont pu être considérées comme « mal assimilées » lorsqu'elles leur ont presque exclusivement servi à illustrer un propos plutôt qu'à construire et à valider un argument, et qu'elles sont ainsi restées extérieures à la leçon. Faut-il rappeler qu'elles visent à structurer le propos et qu'elles ne doivent en aucun cas être convoquées comme des arguments d'autorité ? Différence manifeste dont témoigne, par exemple, une leçon sur « Économie politique et politique économique », structurée autour de la question de la possibilité de la neutralité axiologique de l'économie politique et de son indépendance au regard de la politique économique : à partir de Hayek et de Polanyi, la candidate a montré la très bonne maîtrise de ses références en structurant son travail à partir du désaccord épistémologique entre les économistes de l'école autrichienne et ceux de l'école allemande sur la question de la neutralité axiologique de l'économie politique, démontrant une belle capacité d'intégration d'un corpus donné et d'une réflexion authentiquement personnelle.

Le jury a ainsi pu apprécier, dans la leçon déjà mentionnée sur « L'intériorisation des normes », une lecture de Bourdieu qui en percevait les différentes nuances et les différentes positions, articulant avec finesse les concepts de « violence symbolique », de « reproduction » et de « champ ». Au rebours, il a trouvé incompréhensible que telle candidate ayant pour sujet : « La parenté » ait pu, après ce qui aurait dû être une année entière de préparation à la thématique des sciences humaines, analyser, durant toute une première partie de sa leçon, le phénomène biologique de la procréation et comprendre la filiation comme un phénomène purement naturel et génétique ; tout en basculant, dans une troisième et dernière partie, sur le postulat que la parenté est une « transmission des idées ».

Le jury estime légitimement qu'au terme d'une année d'étude du thème au programme, les candidats ne peuvent ignorer un certain nombre de concepts fondamentaux ni, en l'occurrence, flotter dans l'usage de termes-clés comme : « explication », « compréhension », « interprétation », « normes », « règles », « comportements », etc. Ils ne peuvent pas davantage se montrer incapables de préciser le tissu des relations qu'entretiennent « anthropologie », « ethnologie », « sociologie », « histoire », etc. Enfin, au sein de chacune des sciences humaines, il existe des incontournables qui devraient être connus : « culture », « parenté », « genre », « division du travail social », « fétichisme », « fait social total », « primitif », etc. Une leçon portant sur « L'agriculture » ne pouvait sans dommage faire l'économie des stades du développement humain, des distinctions temporelles et sociales telles que chasseurs-cueilleurs/pasteurs/agriculteurs, nomades/sédentaires, paysans/agriculteurs, etc.

Dans le cadre général des épreuves d'admission, il est tout aussi surprenant de constater que les candidats compartimentent, sans doute inconsciemment, du moins sans aucune raison philosophique, les sources documentaires de leurs travaux et les textes sur lesquels ils prennent appui. Quelques leçons sur les sciences humaines auraient pu porter, au moins de manière latérale, sur le langage ou sur les langues et, dans ce cas, les textes de Condillac ou de Merleau-Ponty au programme de l'épreuve de commentaire de textes français auraient pu être tout à fait pertinents pour l'analyse. De même, les leçons qui portaient sur la psychologie ou qui la rencontraient dans un de leurs développements, pouvaient faire appel à tel ou tel passage de la *Phénoménologie de la perception*. Le jury s'étonne que de telles références aient été très rarement sollicitées ; il serait tout à fait erroné de penser que les auteurs inscrits aux autres épreuves de l'écrit ou de l'oral ne doivent être d'aucun usage en dehors de l'épreuve pour laquelle ils ont été prévus. Le jury regrette l'absence d'à-propos des candidats et les invite à plus de pragmatisme dans la mobilisation de leurs connaissances. Toutefois, il ne saurait s'agir seulement de « pragmatisme », mais bien de pertinence ou d'opportunité épistémique ; et il paraît donc utile de rappeler qu'on doit se soucier avant tout de l'apport philosophique d'un texte et non de son inscription formelle dans telle ou telle partie du programme. On ne saurait

donc être plus clair : il faut tirer parti, dans toutes les épreuves écrites et orales, de tout le programme, du moins autant qu'il est possible de le faire.

À la question des références s'articule directement la question des exemples dont nous entendons souligner la nécessité dans une leçon. Il est impossible de prétendre penser quoi que ce soit et de présenter des éléments d'analyse convaincants, si l'on demeure dans l'incapacité de souligner la clarification qu'ils apportent effectivement à l'expérience qui peut être faite de ce dont il est question. Un exemple demande, pour remplir sa fonction, qui n'est pas celle d'une simple illustration, d'être analysé. De ce point de vue, on ne considérera pas que la référence générique au « voyage » ou au « terrain » puisse en quelque manière constituer un exemple et, trop souvent, le jury a entendu des allusions à des situations concrètes qui n'avaient pas assez de corps pour en constituer un. Tout au plus ces allusions indiquaient-elles un champ dans lequel aller puiser des exemples ; elles faisaient ainsi ressortir le caractère élémentaire et superficiel du travail investi. Peut-on croire qu'on prend un exemple quand on évoque « un citoyen qui, ne reconnaissant pas les valeurs d'un État, en enfreint les normes » ? Une telle forme vide impliquait de préciser quel type de normes était enfreint, la politesse et le droit, la morale et les usages ressortissant à des registres normatifs évidemment divers. C'est au prix d'un effort de description et d'approfondissement qu'un exemple devient plus qu'une illustration et qu'il prend place à l'intérieur d'une argumentation pour la faire avancer.

Il faut donc interroger le sens de ce qu'est : « prendre un exemple ». Cela suppose d'avoir le souci d'esquisser les traits les plus concrets qui permettront de l'incarner, condition *sine qua non* pour être en mesure d'en dégager une interprétation conceptuellement féconde. Dans une leçon sur « Les monuments », le seul exemple développé fut celui, d'ailleurs pertinent, du Panthéon. Mais, faute de le faire varier, la candidate n'apercevait pas que la spécificité de ce monument très particulier qu'est le Panthéon parisien s'imposait à sa réflexion et restreignait son analyse, seule une variation permettant de se demander, par exemple, quelle différence il y a entre un « monument » et un « monument historique » – le Panthéon de Rome a-t-il en effet la même signification que celui qui couronne la rue Soufflot ? Une argumentation peut et même doit prendre appui sur des exemples et se nourrir d'eux pour avancer. Faute de décrire précisément et concrètement le déroulement d'une cérémonie, une candidate qui a traité : « Rites et cérémonies » n'a ainsi pas su se demander si les rites sont présents dans les cérémonies, mais elle a procédé comme si l'on avait toujours affaire, soit à un rite, soit à une cérémonie, et comme si l'un excluait nécessairement l'autre. Seul un rapport au concret du déroulement de l'un ou de l'autre l'aurait amenée à souligner la présence du rite dans la cérémonie, et à nuancer une distinction trop formellement tranchée.

Les exemples participent donc pleinement de l'argumentation et remplissent leur fonction à condition d'être assumés dans leur dimension concrète. Dans une leçon sur : « Rythmes naturels et rythmes sociaux », le jury a eu le plaisir d'entendre une description détaillée des rituels d'inhumation pratiqués en Bretagne au Moyen-Âge – comment le transport sinueux de la dépouille des défunts marquait, par ses détours et sa complexité, la frontière entre le royaume des morts et la communauté des vivants. Développer un exemple, c'est entrer dans la discussion de ce qu'il permet de penser, car à partir d'un certain seuil, il devient suffisamment complexe et s'engage suffisamment dans l'épaisseur concrète du monde pour questionner, par un effet de retour, les positions théoriques qui auront servi à l'amener.

Le jury attire également l'attention des candidats sur le point particulièrement important de la problématisation. Car si l'exercice de la leçon sur programme demande l'examen d'objets spécifiques et la convocation de travaux particuliers, ces exigences ne sauraient en aucun cas impliquer l'abaissement du souci interrogatif. Dans la majorité des leçons entendues, la problématisation s'est résumée (a) à un éclatement de l'intitulé du sujet en ses éléments définis, voire sur-définis, et (b) à une succession de questions supposées former autant de

problèmes déterminés, paradoxalement résumés, eux-mêmes, en une dernière question se révélant, le plus souvent, un simple substitut aux précédentes. Autrement dit, ce qui fait office de « problématisation » n'est trop souvent rien de plus qu'un catalogue de questions supposées traduire une notion ou une question initiale en de multiples déclinaisons. Or sans problématique véritable, il n'est pas de leçon ; et trop de problématiques ne font pas une problématique, mais, tout au plus, et très maladroitement, une annonce subreptice de plan-catalogue. De même, il faut éviter la problématique qui conviendrait à toute leçon et qui, de ce fait, ne saisit pas véritablement son objet. Dans cet ordre d'idées, le jury ne peut trouver satisfaisantes des formules comme : « tel x étant donné (par exemple : le genre, les classes, la différence, la division des tâches, etc.), cet x est-il naturel ou construit ? » Ou encore : « deux termes x et y étant donnés (par exemple : « Anthropologie et politique »), quel est leur lien ? » Il va de soi que le lien est au cœur d'une réflexion portant sur une conjonction de concepts, et il est trop facile de le poser de cette manière comme objet exclusif, et ce procédé n'est qu'un va-tout destiné à dissimuler un plan passe-partout, comme, par exemple : (a) exclusion, (b) cohabitation et (c) juxtaposition. Un autre tour de passe-passe : « deux termes x et y étant destinés à en définir un troisième, faut-il les opposer ? » – comme dans le sujet : « L'histoire : enquête ou science ? ». On notera aussi certains cas, distincts, de traduction problématique à peine compréhensible ou très curieuse : « Le contrôle social est-il la condition de possibilité de toute science ? » pour « Le contrôle social » ; ou encore : « Comment comprendre l'autonomie au sein de la société sans la décomposer en parties séparées ? » pour « Le monde de l'entreprise ». Enfin, quoique la faute soit de moindre gravité, il faut se méfier des problématiques pertinentes, mais qu'on pourrait dire « régionales » : « La rationalité des agents » a ainsi été traitée d'une manière uniquement économique, ou peu s'en faut, comme s'il s'agissait évidemment, exclusivement de l'*homo œconomicus*.

Il paraît donc utile de rappeler aux candidats qu'il leur est demandé de dégager les enjeux d'une notion, d'un groupe de notions ou de la question qui leur sont proposés. Problématiser, en d'autres termes, consiste à expliciter la signification *d'ensemble* d'un sujet de leçon, à en faire apparaître la ou les positions théoriques sous-jacentes, et à interroger les conséquences théoriques que ces mêmes positions peuvent entraîner eu égard à la signification d'ensemble du sujet. Autrement dit, il s'agit, dans le moment particulièrement décisif qu'est la problématisation, de présenter les ramifications théoriques présentes dans un énoncé et de préparer leur investigation méthodique. Rares, mais précieuses, sont les problématiques méritoires – entendons par là : claires et pertinentes, sur des sujets qui auraient pu sembler déroutants. Ainsi, par exemple, du sujet : « Le fait divers ». La problématique adoptée a paru très judicieuse et philosophiquement stimulante au jury : « si un fait divers ne nous apprend rien, que nous enseigne la catégorie elle-même de « fait divers », et sur le réel qu'elle semble désigner, et sur les sciences humaines qu'elle mobilise, et sur nous-même ? ».

De l'exercice de la problématisation et de sa réussite dépend la structure logique de toute l'analyse. De ce point de vue, l'attention des candidats devrait se porter davantage sur les liens logiques qu'ils mettent en œuvre et sur la manière dont les analyses qu'ils mènent dans les parties sont connectées entre elles. Or la question se pose, parfois, de la solidité des articulations logiques entre les parties mêmes d'un exposé. Ainsi, par exemple, tel candidat ayant choisi de traiter de l'idée de « capital culturel » se demande, après l'avoir dans un premier temps consciencieusement défini, si ce concept n'est pas au fond tout simplement un « concept idéologique » ; or comment justifier qu'après avoir supposé pertinente la relation d'une notion à sa dénotation, elle soit, aussitôt établie, dénoncée comme factice et illusoire ? La structure argumentative d'un exposé ne peut se réduire à ce type de balancement conceptuel très formel, ni, en général, à l'assignation de catégories descriptives aux notions impliquées. Ainsi, une leçon sur : « L'empathie est-elle nécessaire aux sciences sociales ? », se limitant à opposer « la distance de la scientificité » à « la proximité de l'empathie », a semblé peu consistante,

insuffisamment interrogative et, par là, très arbitraire dans son cheminement. En revanche, une leçon sur le sujet : « Les sciences sociales peuvent-elles être expérimentales ? », a, tout au long de son déploiement, interrogé le concept d'expérimentation dans son application spécifique aux sciences sociales, proposant de s'éloigner d'un modèle propre aux sciences de la nature pour interroger, par exemple, la dimension politique de l'expérimentation en sciences sociales. De ce fait, elle a manifesté une maîtrise particulièrement convaincante de la dynamique de l'argumentation.

La précision et la justesse de la pensée s'apprécient aussi aux distinctions conceptuelles que les candidats ont le souci de mettre en œuvre. La finesse des analyses mises en place dans certaines leçons est tout autant saluée par le jury qu'est déplorée l'approximation, si coûteuse à d'autres. Une leçon consacrée à : « Les sciences humaines ont-elles un objet commun ? », a trahi une totale confusion entre « objet d'étude » et « dessein ». Ou encore, le sujet choisi : « Les hommes et les femmes » exigeait un traitement différent de la locution : « L'homme et la femme » à laquelle il a été réduit. De même, il fallait distinguer « L'hétérogénéité sociale » de « l'inégalité » ou de « la différence » sociales, qui lui ont servi de substitut subreptice. Comment, également, ne pas regretter que, dans une leçon devant répondre à la question : « Peut-on changer de culture ? », il n'y ait pas eu de travail de définition de la culture et que cette dernière ait été comprise, tout du long de l'exposé, comme si elle était identique à un « ensemble de connaissances » ? Telle autre leçon sur : « Qu'est-ce qu'un corps social ? », abandonne tout travail de définition pour traiter du corps social comme s'il s'agissait tout bonnement d'un « groupe d'individus », rendant impossible de savoir si un corps social était un groupe, une communauté, une association, voire une ville ou une société. Au niveau de l'agrégation de philosophie, de telles confusions et une telle indétermination des concepts ne sont évidemment pas acceptables – les candidats doivent réfléchir sur ce point et s'amender pour la prochaine session du concours.

Dans le même ordre d'idées, il est difficilement acceptable qu'une leçon sur : « Qu'est-ce qu'une institution ? » soit principalement consacrée au rite et à l'institution du rite, mis à part une première sous-partie sur l'État. Le jury attire, de ce point de vue, l'attention des candidats sur le point suivant : il convient d'étendre le plus possible la portée d'un sujet et d'en proposer un traitement aussi ample que nécessaire. On peut regretter par exemple que la leçon citée sur « L'intériorisation des normes » ait traité de l'intériorisation des seules normes sociales sans ouvrir son analyse sur l'intériorisation, par exemple, des normes juridiques. Une leçon sur le sujet : « Existe-t-il encore une sphère privée ? », annonce une opposition entre « sphère privée » et « sphère publique » pour finalement se concentrer sur une opposition entre « sphère privée » et « sphère sociale », sans préciser si la « sphère publique » et la « sphère sociale » peuvent être confondues ou, si elles doivent être distinguées, comment il est possible de les distinguer. De même, faute de précision et d'une attention portée aux possibilités sémantiques du sujet, une leçon sur « Déterminisme physique et déterminisme psychique » finit par traiter assez globalement des déterminismes sociaux, une erreur apparemment locale conduisant à un véritable hors-sujet. Faut-il donc rappeler que tous les termes de l'énoncé sont importants ? Une candidate traitant le sujet : « Peuple et culture », a la finesse et la justesse d'envisager, outre l'interprétation qu'on peut attendre de son énoncé, le concept de « culture populaire » et d'offrir une extension tout à fait bienvenue et bien pensée.

Pour assurer cette précision et cette justesse de la pensée – exigences de toute leçon – il n'est certes pas interdit d'employer des métaphores. Utilisées avec une certaine prudence et dans une juste mesure, celles-ci peuvent avoir leur place et leur usage dans un discours philosophique. Toutefois, le jury attire l'attention sur la difficulté de les choisir de manière pertinente en vue d'un usage raisonné, lequel diffère d'un simple artifice de présentation. Une leçon sur le sujet : « Individuel et collectif » propose trois parties constituées, chacune, autour d'une métaphore, celle du puzzle pour la première, celle du patchwork ensuite, puis celle de

l'orchestre, sans qu'aucune de ces trois métaphores ne soit, ni très claire, ni très parlante. Le procédé n'a pas convaincu, dans la mesure où il n'était en outre appuyé sur aucune définition précise des termes d'« individuel » et de « collectif ». En quoi ces métaphores pouvaient-elles être éclairantes, à partir du moment où la candidate ne les faisait pas fonctionner sur des concepts préalablement définis ?

Le jury a en revanche très positivement apprécié le minutieux travail d'un candidat qui, interrogé sur : « Qu'est-ce qu'une mentalité collective ? », a su partir de l'apparence de pléonasme du sujet pour examiner ensuite, dans le détail, des exemples précis et appuyer son propos sur des références fines au *Savoir des anthropologues* de Dan Sperber ainsi qu'à Pierre Bourdieu, références qui, de surcroît, ne convoquaient pas les textes les plus rebattus de ce dernier. Le jury a apprécié tout à la fois l'attention patiente aux concepts et la clarté opératoire de la pensée.

Ces qualités ne sont pas hors de portée des candidats à l'agrégation de philosophie. En attestent plusieurs leçons de belle facture dont les notes – une dizaine d'entre elles – oscillent entre 15 et 20. Deux exemples particulièrement saillants peuvent être évoqués, à cet égard :

- - sur le sujet : « Être mère », un candidat a su rassembler en un examen précis divers espaces herméneutiques allant de la gestation à la parenté, de celle-ci à la socialité, à l'intérieur de laquelle était posée la question des sexes et de leurs relations – égalité ou inégalité. Avec Françoise Héritier ou avec Claude Lévi-Strauss, une solidarité puis une dissociation de la féminité et de la maternité étaient thématiques dans une perspective politique particulièrement convaincante. La thèse même du candidat était précisément marquée avec, à partir de l'idée que la maternité est un « archétype partagé » entre la femme et l'homme, le postulat qu'être mère est au cœur d'une « affectivité non genrée » et de nature spirituelle. Ce qui traduisait un parti pris très marqué, de la part du candidat, que le jury a précisément apprécié pour sa netteté et pour cette résolue liberté intellectuelle qu'il exprimait. Manière de dire, également, que le jury n'attend aucune espèce de conformité idéologique et qu'il est, au contraire, toujours curieux de tentatives, d'analyses et de positions théoriques singulières, mais étayées ;
- - sur un sujet de facture apparemment plus classique, du moins au point de vue de sa formulation : « De quelle science humaine la folie peut-elle être l'objet ? », une candidate a tiré l'occasion d'un examen particulièrement brillant des pathologies associées au terme en réalité vague de « folie » et de leur inscription sociale et politique, d'une part, mais également théorique et pratique, d'autre part, dans le corps des sciences humaines elles-mêmes. La folie devenait alors le point d'entrée dans un examen épistémologique et politique des sciences humaines, notamment dans leur liaison aux pratiques médicales, elles-mêmes examinées au point de vue des difficultés qu'elles rencontrent, en toute conscience, dans leurs efforts de description des phénomènes psychopathologiques. Ainsi pouvaient se dégager du propos les idées, d'une part, d'une assimilation de la folie à un « fait social », avec Mauss ou avec Zweig, et, d'autre part, d'une impropriété du concept à décrire certains phénomènes supposés en être visés – avec Jeanne Favret-Saada ou avec Michel Foucault. Une analyse critique de la portée herméneutique et du sens des sciences humaines elles-mêmes achevait ainsi un parcours théorique particulièrement robuste.

De telles prestations, dont le jury se félicite, témoignent de la vivacité persistante des études philosophiques françaises. Si elles sont naturellement exceptionnelles et qu'elles relèvent d'une heureuse coïncidence des talents et de la chance, elles ne font pas oublier qu'elles se dégagent d'une matrice scolaire et universitaire qui ne produit pas que des exceptions, mais qui forme de nombreux étudiants à un exercice proprement et légitimement disciplinaire de la philosophie. Particulièrement technique, l'épreuve de « Leçon 1 » est à cet

égard significative d'une conception de la philosophie, non pas comme simple « pensée personnelle », mais bien comme un travail patient et minutieux sur une réalité, sur les concepts qui la décrivent et sur la légitimité épistémique et axiologique de ces derniers.

## ÉPREUVES D'ADMISSION

### DEUXIÈME ÉPREUVE

#### Leçon de philosophie sans programme

Rapport établi par Mme Marie DELAMARRE  
à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

#### Données concernant l'épreuve

**Intitulé de l'épreuve :** « Leçon de philosophie sur un sujet se rapportant à : la métaphysique, la morale, la politique, la logique et l'épistémologie, l'esthétique, les sciences humaines, à l'exception du domaine inscrit au programme de la première épreuve d'admission. La leçon est suivie d'un entretien avec le jury. Pour la préparation de la leçon, les ouvrages et documents demandés par les candidats seront, dans la mesure du possible, mis à leur disposition. Sont exclues de la consultation les encyclopédies et anthologies thématiques. Durée de la préparation : 5 heures ; durée de l'épreuve : 35 minutes ; coefficient 1,5. ».

**Composition de la commission :** Mmes et MM. Barbara DE NEGRONI, Marie DELAMARRE, Dominique HORVILLEUR, Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN, Sophie RÉMUSAT, Carole TALON-HUGON, Alonso TORDESILLAS et Patrick WOTLING (président de commission).

#### Données statistiques

Nombre de candidats présents	134
Notes minimale / maximale	01 / 20
Moyenne des candidats admis	10,17

#### Listes de couples de sujets proposés aux candidats (le sujet choisi est indiqué en caractères gras)

SUJET 1	SUJET 2
<b>Transcendance et altérité</b>	La distraction
Le discontinu	<b>Faut-il avoir des principes ?</b>
<b>L'inachevé</b>	La force de la loi
Témoigner.	<b>L'ordre</b>
<b>Peut-on apprendre à vivre ?</b>	Tout définir, tout démontrer.
La fatigue	<b>Y a-t-il une science de l'être ?</b>
L'idée de logique	<b>La santé</b>

<b>La première vérité</b>	Egoïsme et méchanceté
<b>Le consensus</b>	le bonheur dans le mal
Faut-il rompre avec le passé ?	<b>L'indétermination</b>
<b>La dialectique</b>	Le philanthrope
L'ombre et la lumière	<b>Quand suis-je en faute ?</b>
<b>La résilience</b>	L'histoire de l'art
<b>Force et violence</b>	L'inutile
Quel est le rôle du médecin ?	<b>Le chemin</b>
<b>N'y a-t-il de bonheur que dans l'instant ?</b>	Entrer en scène
Que peut-on calculer ?	<b>L'insulte</b>
Ce qu'il y a	<b>L'irrésolution</b>
Qu'est-ce qu'un original ?	<b>Le sens de l'histoire</b>
L'occasion	<b>L'art est-il affaire de goût ?</b>
Qu'est-ce qu'une idée ?	<b>La toute-puissance</b>
Quand la guerre finira-t-elle ?	<b>L'esprit de système</b>
Le regard du photographe	<b>Les causes et les effets</b>
Les catégories	<b>Être de son temps</b>
<b>Ni regrets, ni remords</b>	La déraison
<b>Qu'apprend-on dans les livres ?</b>	L'horreur
Peut-on vivre avec les autres ?	<b>L'improvisation</b>
Qu'est-ce qu'un lieu commun ?	<b>Le commencement</b>
<b>La jurisprudence</b>	Peut-on ne rien vouloir ?
<b>Le naïf</b>	La géométrie
<b>La grandeur d'âme</b>	L'analyse
<b>La plénitude</b>	Qu'est-ce qu'un dogme ?
Le droit de veto	<b>L'intérêt</b>
Peut-on faire l'économie de la notion de forme ?	<b>Le détail</b>
Se faire justice.	<b>Rire.</b>
Les dictionnaires	<b>Moi d'abord</b>
L'autoportrait	<b>Juger.</b>
Le repos	<b>La ressemblance</b>
Faire la paix.	<b>Le vide</b>
L'irréparable.	<b>La beauté des ruines</b>
<b>L'autorité</b>	Qu'est-ce qu'un problème éthique ?
Qu'est-ce qu'une nation ?	<b>Le déguisement</b>
<b>La contemplation</b>	Le commun
La morale est-elle ennemie du bonheur ?	<b>La perspective</b>
<b>Oublier.</b>	Qu'est-ce qu'un homme bon ?
Peut-on être trop sage ?	<b>La pauvreté</b>
Avoir de l'esprit.	<b>Que valent les excuses ?</b>
Comment trancher une controverse ?	<b>Les plaisirs</b>
<b>La malchance</b>	Qu'est-ce qu'une question dénuée de sens ?
<b>Qu'est-ce que résoudre une contradiction ?</b>	La pureté
<b>Le pessimisme</b>	A chacun ses goûts
<b>La lettre et l'esprit</b>	Une volonté peut-elle être générale ?
<b>Est-il judicieux de revenir sur ses décisions ?</b>	La déduction
La désinvolture	<b>Connaissance et expérience</b>
L'ambiguïté	<b>Violence et politique</b>
<b>A priori et a posteriori</b>	La responsabilité collective

La bienveillance	<b>L'histoire des sciences</b>
<b>Le droit international</b>	La pudeur
<b>Que peut la force ?</b>	Le bruit
<b>Le ressentiment</b>	La philosophie première
L'infâme	<b>Philosophie et mathématiques</b>
La foule	<b>L'intelligence du vivant</b>
<b>La séduction</b>	Empirique et expérimental
L'invention de soi	<b>Art et politique</b>
Les règles du jeu	<b>Mourir.</b>
<b>Une morale du plaisir est-elle concevable ?</b>	Réfuter.
L'analogie	<b>Qu'est-ce qu'être seul ?</b>
<b>À quoi la conscience nous donne-t-elle accès ?</b>	L'enfance de l'art
<b>À quoi sert la négation ?</b>	Le mérite
La curiosité	<b>Pourquoi être moral ?</b>
<b>La bestialité</b>	Qu'est-ce qu'une valeur ?
Donner des exemples	<b>Qu'est-ce qu'un dieu ?</b>
Faut-il craindre le pire ?	<b>L'objectivité</b>
L'imposteur	<b>L'idée de substance</b>
<b>La morale de l'athée</b>	Correspondre
<b>Le néant</b>	La nature morte
La séparation	<b>Quel est le rôle de la créativité dans les sciences ?</b>
<b>L'inhumain</b>	Tradition et innovation
Le désuet	<b>Certitude et vérité</b>
Les degrés de conscience	<b>La voix du peuple</b>
<b>La punition</b>	Concept et métaphore
<b>Cartographe</b>	La crainte et l'ignorance
La physique et la chimie	<b>Le beau naturel</b>
<b>Penser requiert-il un corps ?</b>	La rectitude
Qui mérite d'être aimé ?	<b>La force des idées</b>
Les proverbes	<b>Qu'est-ce qu'un abus de pouvoir ?</b>
L'ingratitude	<b>Y a-t-il une fin dernière ?</b>
Se passer de philosophie	<b>L'utile et l'agréable</b>
<b>L'imitation</b>	Perdre son âme
<b>La discipline</b>	Qu'est-ce qu'un axiome ?
La polémique	<b>Faut-il préférer le bonheur à la vérité ?</b>
<b>Le sens de la mesure</b>	La rumeur
L'association	<b>Le sujet</b>
<b>Le discernement</b>	Justice et vengeance
L'intelligible	<b>Perdre ses habitudes.</b>
La casuistique	<b>Qu'est-ce qu'une méthode ?</b>
<b>À quoi bon ?</b>	L'intériorité
<b>La dignité</b>	Qu'est-ce qu'une hypothèse scientifique ?
Les limites de la vertu	<b>Le sublime</b>
<b>L'événement</b>	L'ivresse
La lumière naturelle	<b>L'irréversible</b>
<b>Qu'est-ce qui est contre nature ?</b>	L'imperceptible
La virtualité	<b>Qu'est-ce que réussir sa vie ?</b>
Énumérer	<b>Qu'est-ce qu'un chef-d'œuvre ?</b>
<b>Faut-il condamner les illusions ?</b>	Le haut et le bas

<b>La désillusion</b>	Les anciens et les modernes
Que peindre ?	<b>Le partage des biens</b>
La conquête	<b>Le libre-arbitre</b>
La communauté scientifique	<b>L'inspiration</b>
<b>Peut-on perdre son identité ?</b>	La danse
<b>Entendre raison</b>	L'esclave
Le proche et le lointain	<b>Désobéir</b>
<b>Le corps politique</b>	Peut-on ne pas savoir ce que l'on fait ?
<b>Naviguer</b>	L'objet de l'art
<b>La volonté peut-elle être indéterminée ?</b>	Qu'est-ce qu'un pédant ?
<b>Le goût du pouvoir</b>	Y a-t-il de l'inconcevable ?
Le mouvement	<b>Par quoi un individu se distingue-t-il d'un autre ?</b>
L'honneur	<b>Voir et entendre</b>
<b>L'urbanité</b>	Être et avoir
Qu'est-ce qu'un nombre ?	<b>Le luxe</b>
La faiblesse de la démocratie	<b>Pourquoi des classifications ?</b>
<b>Peut-on perdre sa liberté ?</b>	Déjouer
Prendre une décision	<b>Y a-t-il des canons de la beauté ?</b>
<b>Avoir des ennemis.</b>	La possibilité.
Compter sur soi.	<b>L'ordre du temps</b>
La futilité	<b>Un pouvoir a-t-il besoin d'être légitime ?</b>
<b>L'atome</b>	Peut-on connaître autrui ?
La continuité	<b>Qu'est-ce qu'avoir du style ?</b>
Le marché	<b>Éclairer.</b>
<b>Être dans son bon droit.</b>	L'éducation physique
La couleur	<b>La justice a-t-elle besoin des institutions ?</b>
<b>Y a-t-il des limites au droit ?</b>	L'esquisse
<b>Qu'est-ce qu'un animal domestique ?</b>	La majorité
La frivolité	<b>Pouvoir et puissance</b>

### Rapport d'épreuve

Le jury a pu entendre, cette année, des leçons qui lui ont permis d'échelonner les notes attribuées de 01 à 19. À cet égard, il rappelle aux candidats que la notation d'un concours n'est que l'indice d'un classement et qu'elle n'a aucun caractère de valeur absolue. Les meilleures leçons se sont distinguées par l'intelligence de leur problématisation, la clarté de leur exposition, la rigueur et la précision de leurs analyses, la pertinence et la maîtrise de leurs références. Pour le jury, l'essentiel, dans ces leçons, demeurerait la radicalité de leur questionnement philosophique.

#### *Des failles à combler*

Certaines leçons furent décevantes et nous voudrions commencer par relever les défauts qu'elles ont manifestés et dont on a observé une regrettable récurrence.

Le choix du sujet : lors du tirage du sujet, le candidat se voit proposer deux intitulés de sujet et il lui revient de signaler aux appariteurs, au bout d'un quart d'heure de préparation, le choix qu'il a effectué de l'un ou l'autre de ces deux intitulés. Ainsi, de toute évidence, le choix qu'on fait du sujet qu'on va traiter est décisif : il suppose une certaine aisance avec la ou les notions impliquées, une première intuition des auteurs, des champs conceptuels et des traditions philosophiques qu'on va mobiliser, enfin une première compréhension, certes

approximative, mais non pas inconsistante de son sens général et de son horizon. Une telle vision d'ensemble du sujet requiert un exercice préalable, une habitude, l'acquisition d'automatismes intellectuels, une certaine habileté aussi auxquels préparent les études scolaires et universitaires. Ainsi, le choix du sujet qu'on va traiter mobilise d'emblée les aptitudes qu'on aura acquises tout au long de sa formation initiale et il n'est dès lors nullement anodin.

Aussi importe-t-il de remarquer ou même d'insister sur une certaine finesse de jugement que nécessite le choix du sujet, où il ne faut pas se précipiter, mais où il faut se garder aussi de la séduction que peut exercer un sujet apparemment *exotique*, par où l'on écarte confusément un intitulé de facture plus classique. Car un sujet moins classique requiert souvent une approche fine et précise et une profondeur de vue que ne permet pas d'atteindre un traitement purement rhétorique et fantaisiste de la question ou de la notion. À cet égard, le jury a su gré à une candidate d'avoir fait preuve d'une belle rigueur et d'une vraie radicalité de pensée sur un sujet qui pouvait pourtant dérouter: « *À quoi bon ?* », mettant le sujet en question à partir d'une lecture acérée d'*Oblomov*, de Gontcharov, et en faisant notamment surgir une forme de « menace » qui pèse sur l'action et le vouloir. Au rebours, et d'une manière générale, un sujet dit « classique » ne doit pas décourager les candidats, dès lors qu'ils savent en repérer le caractère spéculatif et mobiliser les références qui permettront de donner de la consistance à leur leçon – comme en ont témoigné de bonnes leçons sur « *L'objectivité* », sur « *L'idée de substance* » ou sur « *Le néant* ».

Insistons, par ailleurs, sur le fait qu'il s'agit d'une *leçon*, c'est-à-dire d'un *oral* : certains candidats semblent négliger ce point et oublier qu'ils s'adressent à un auditoire. Le débit de telle ou telle leçon fut parfois à ce point précipité et saccadé que le jury eut l'impression d'assister aux *Trois messes basses* d'Alphonse Daudet ! Il faut réaliser que le débit et la manière de prononcer une leçon peuvent la rendre inaudible et donc inintelligible. Et rappelons enfin aux candidats que le métier de professeur requiert certaines qualités orales susceptibles de susciter et d'entretenir l'attention et l'intérêt des élèves dans la classe.

Esquiver le sujet par précipitation : une fois choisi, le sujet n'est pas toujours cerné ou saisi selon ses enjeux propres. Certains candidats ne parviennent pas à repérer le sens de la notion ou de la formule qui leur est proposée. Ainsi, par exemple, un candidat ayant à traiter le sujet : « *L'esprit de système* », ne s'est pas interrogé sur la signification de la notion d'« esprit » dans la locution proposée, mais s'est immédiatement engagé dans l'examen de ce qu'est « un système » par opposition à « un agrégat », puis à l'étude de « la connaissance systématique ». À aucun moment, il ne s'est interrogé, comme l'y invitait le sujet, sur le *type d'esprit* qui peut conduire à être systématique dans l'ordre du savoir, mais pourquoi pas, également, dans les ordres moral ou politique.

Dans le même ordre d'idées, un autre candidat est passé de « *La toute-puissance* », sujet qui lui était proposé, à un « éloge de la vulnérabilité ». Là où la leçon aurait pu entreprendre un examen de la toute-puissance divine, notamment, et procéder à l'examen d'une distinction entre toute-puissance et pouvoir absolu, elle s'est très rapidement réfugiée dans une évocation de la vulnérabilité, de la faiblesse, de l'écoute, du lâcher prise, etc., des considérations vagues et moralisatrices se substituant à une véritable analyse du sujet et à une véritable leçon de philosophie.

Réduire le sujet : le jury attend qu'un sujet de leçon soit traité avec une certaine ampleur. Ainsi par exemple, à tort, un candidat a ramené « *L'improvisation* » à sa pratique dans le seul domaine de la musique et, plus particulièrement, à la place qu'elle occupe dans le jazz. Or l'improvisation ne se limite pas à la musique, ni même à l'art, car on peut faire preuve d'improvisation dans la conduite de sa vie, par exemple. Certes, il ne s'agit pas de viser à une leçon exhaustive, mais il importe de dégager les enjeux principaux d'une notion ou d'une locution, ou encore leur horizon de sens et, par conséquent, d'éviter de s'engager trop

rapidement et de manière tout unilatérale dans une voie qui conduit à en négliger beaucoup d'autres.

Un défaut assez proche de celui qui vient d'être évoqué consiste en une interprétation trop partielle du sujet, comme ce fut le cas pour : « *L'intelligence du vivant* ». Le sujet pouvait sans doute être considéré selon une double acception : l'intelligence habite, pour ainsi dire, certains être vivants, et l'on entend alors l'intelligence par laquelle des êtres vivants inventent des moyens et des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent – on peut penser, par exemple, à la *mêtis* du poulpe ou de la grenouille de mer dont Détienné et Vernant rapportent la description minutieuse qu'en faisait Oppien. Et tel a effectivement été le sens choisi par le candidat. Mais on ne pouvait ignorer le sens naturel que le maniement ordinaire de la langue française donne à cette locution, et il aurait de toute évidence fallu au moins prendre en compte un autre aspect sémantique de l'énoncé du sujet, qui concerne l'intelligence que *nous* pouvons avoir du vivant, la connaissance, la compréhension qui en sont possibles et leur extension : pouvons-nous, notamment, appliquer au vivant les schèmes conceptuels qui nous permettent de saisir la nature en général ou faut-il mettre en œuvre des concepts appropriés à sa réalité singulière ou à sa complexité, et donc en développer une « intelligence » spécifique ? Comment peut-on ou comment faut-il comprendre le vivant ? On pensera évidemment, par exemple, à la critique que fait Hegel d'une conception purement mécaniste du vivant. (*Encyclopédie*, Ed. 1827, additif au § 195), ou encore au concept kantien de « finalité naturelle » spécifiquement applicable au vivant et qui détermine la nature même de la connaissance que nous pouvons en avoir.

Sujet insuffisamment analysé et mal cerné : sur « *Le détail* », un candidat n'a pas saisi la spécificité du sujet et a ramené « le détail » à « la partie » ou à « l'élément », alors même qu'à l'évidence, être la partie d'un tout n'est nullement la même chose qu'en être un détail. Et dès lors, qu'un détail puisse n'être que quelque chose de secondaire ou de négligeable n'a à aucun moment été envisagé. De même, dans sa leçon consacrée à « *La grandeur d'âme* », un autre candidat s'est perdu dans des considérations sur la distinction assez technique entre « grandeur extensive » et « grandeur intensive », manquant le sens même de la formule et ne s'interrogeant jamais sur la « magnanimité » – *magna anima* n'étant jamais que l'origine latine du mot – telle qu'on peut la trouver examinée chez Aristote ; ou sur la « générosité », un des concepts cardinaux des *Passions de l'âme* de Descartes. Tout aussi bien, un candidat travaillant sur le sujet : « *L'autorité* », a consacré le principal de sa leçon à dire tout le mal qu'il pensait de la domination que les hommes exercent les uns sur les autres, mais n'a jamais distingué « le pouvoir » de « l'autorité » et n'a, en fait, jamais procédé à la moindre analyse de la notion qui lui était proposée, l'essentiel de son propos étant d'affirmer que toute autorité devait n'être que temporaire. Une leçon portant sur le sujet : « *Moi d'abord* » n'a abordé la formule que dans le contexte politique de la domination. Dire « moi d'abord », ce serait chercher à l'emporter sur les autres hommes, comme l'attesterait l'exemple d'un médecin qui jouerait des coudes dans un train pour aller soigner un malade dans un wagon différent du sien ! Mais à aucun moment, il n'aura été question d'égoïsme, ni d'amour-propre, dont les notions n'ont pas même été évoquées. Enfin, sur le sujet : « *La voix du peuple* », un candidat s'est contenté de simples considérations militantes plutôt que spéculatives sur « *la convergence des luttes* », « *le match de football d'hier soir* », « *la grève à la SNCF* », etc. Le jury attendait plutôt une réflexion sur l'essence du peuple, la possibilité pour lui de manifester une volonté, notamment de la manifester d'une seule voix ; une interrogation sur la formule latine *Senatus Populusque Romanus (SPQR)* ou sur celle, tout aussi fameuse, de *Vox populi, vox Dei*, aurait été plus pertinente à cet effet – alors même que de nombreux ouvrages ont été présentés par le candidat au jury, c'est-à-dire effectivement *montrés*, comme dans une émission littéraire, pour étayer ses propos.

La leçon déroulant un programme en lieu et place d'une problématisation : certains candidats, sans doute anxieux de bien faire et de le faire avec ordre, ont eu tendance à

dérouler le programme de leur leçon dès l'introduction. Ils ont ainsi annoncé qu'ils allaient découper leur leçon en trois parties, elles-mêmes subdivisées en trois parties, ne laissant plus la moindre chance au jury de découvrir quoi que ce soit de leur argument, le temps de la leçon étant plutôt consacré à la présentation de ce programme qu'au mouvement d'une véritable pensée se cherchant et procédant de manière critique et réflexive. S'il est souhaitable que le propos soit clair et ordonné, il convient néanmoins de laisser la pensée s'exprimer de manière plus libre, afin que la leçon ne devienne pas trop mécanique, ni, par conséquent, fastidieuse.

#### *Rappel des exigences*

Une formulation claire : nous ne saurions trop rappeler aux candidats l'importance pour la pensée d'une attention portée, tant à la rigueur des termes employés, qu'à leur netteté ou à leur justesse. C'est dans la langue que nous pensons et les défauts de langue manifestent souvent les défauts de la pensée. Aussi conseillons-nous aux candidats de rester exigeants vis-à-vis des formulations qu'ils choisissent et de ne pas céder au relâchement, qu'il prenne la forme d'une langue insuffisamment tendue, soutenue et précise, ou d'une expression qui se complait dans un jargon souvent confus.

Le bon usage des références : leur pertinence et leur précision constituent un véritable impératif rhétorique et didactique. D'une part, les références ne visent pas à illustrer un propos : leur fonction n'est pas décorative ou d'ornement, mais les candidats doivent bel et bien montrer qu'ils sont capables de *penser* à travers les auteurs et les textes qu'ils mobilisent. Il s'agit donc d'employer les références à un usage à la fois technique, dans l'ordre du discours, et épistémique, leur finalité étant d'instruire sur un point important abordé par la leçon. D'autre part, bien qu'il n'y ait pas de références imposées, le traitement philosophique d'un problème est difficilement concevable lorsqu'on ignore tout de l'état d'une question. Ainsi, si l'on ne connaît pas la manière dont une question a surgi ou a été abordée au cours de l'histoire de la philosophie, on risque de demeurer dans une approche lointaine, générale et approximative. C'est ainsi qu'un candidat n'a pas su traiter le sujet qui lui était proposé : « *Juger* », parce qu'il n'a pas su mobiliser la problématique classique du jugement, qui appartient d'abord à la logique et qu'on trouve, notamment, dans le *De Interpretatione*, où Aristote explique que juger, c'est « affirmer quelque chose de quelque chose ou nier quelque chose de quelque chose ». La question est alors, par exemple, de savoir si le vrai et le faux ne peuvent se manifester que dans le jugement. Il pouvait également être fait référence à la philosophie de Kant, c'est-à-dire soit au questionnement logico-scientifique de l'« Analytique transcendantale », soit au questionnement portant sur le jugement esthétique ou téléologique, dont il est question dans la *Critique de la faculté de juger*. Or le candidat, manifestement ignorant de ces questions, a seulement considéré les difficultés pour celui qui juge, dans le domaine moral ou juridique, de faire preuve d'impartialité – confinant sa leçon dans le postulat selon lequel juger consiste à n'être pas impartial. Répétons-le donc : il n'y a pas de références imposées, mais on ne peut pas ignorer l'histoire de la philosophie sans courir le risque de céder à des impressions immédiates ou à des préjugés peu consistants, et donc à celui de ne plus faire de la philosophie.

La probité : il importe d'être honnête dans sa démarche, c'est-à-dire de ne pas en dire plus qu'on n'en sait, de ne pas glisser dans un traitement conversationnel du sujet. Il faut à cet égard s'assurer, à chaque étape, qu'on est capable d'affirmer et d'assumer en première personne ce qu'on dit, la leçon déployant, non pas un verbiage, mais une pensée bien réelle, un contenu intelligible constituant la matière même du discours que l'on tient face au jury. Se destinant à exercer le métier de professeur de philosophie, le candidat doit être capable de partager avec un auditoire ce qu'il est en train d'énoncer, le cours de philosophie recouvrant une expérience commune de pensée. Ce n'est pas à la présence ou à l'absence de termes savants ou de

formules compliquées que le jury est sensible, mais il attend du candidat qu'il lui rende présente une pensée instituant une communauté d'intelligence.

Résumons-nous donc : pas de précipitation, mais un soin apporté au choix du sujet, une lecture attentive et spéculative de ce dernier, un développement ordonné et précis, une exégèse maîtrisée des références proposées, un discours clair et tendu, et, à chaque moment, une vraie probité intellectuelle. Ce qu'on peut dire aussi, par inversion, dans les mots de Kierkegaard, dans *La Dialectique de la communication* : « Voilà ce qui produit l'improbité ; les concepts sont abolis, le langage devient confus, les arguments contradictoires se croisent. Il est impossible de trouver des conditions plus favorables à tous les radoteurs, car le bouleversement général dissimule leur confusion personnelle. C'est l'âge d'or des radoteurs. »

La spécificité des traditions philosophiques : trop de candidats se limitent, dans leur exposé, à des auteurs qui relèvent moins des traditions de la discipline « philosophie » que d'essais sur des questions d'actualité, et ils échouent ainsi à atteindre une certaine radicalité de pensée que requiert la « Leçon 2 ». Rappelons que les références attendues par le jury doivent être principalement empruntées à la philosophie elle-même et à son histoire. La fréquentation, le dialogue et la familiarité avec les « grands auteurs », comme on dit, permettent à une leçon d'acquiescer un caractère vraiment philosophique, pourvu, évidemment, que le traitement qui en est fait ne soit lui-même pas exclusivement doxographique. On reste en deçà des exigences de l'agrégation de philosophie, lorsqu'on substitue au dialogue avec les philosophes et à la nature singulière du questionnement qu'ils imposent un simple débat d'opinions que chacun peut mener par devers lui et dans le cercle épistémologiquement incertain de ses proches et de ses connaissances. On ne peut espérer prononcer une leçon consistante sans avoir travaillé les auteurs, sans avoir jamais lu *ni* Platon, *ni* Aristote, *ni* Descartes, *ni* Spinoza, *ni* Leibniz, *ni* Hobbes, *ni* Hume, *ni* Kant, *ni* Hegel, etc. Il faut bien comprendre que ce *rien* n'est pas n'importe quel rien mais le symptôme d'un défaut de travail philosophique. On peut sans doute s'imaginer qu'on ne pense pas à partir de *rien* dès lors qu'on a fait certaines lectures – romans, essais contemporains, doxographies – ou entendu certains débats, dès lors aussi qu'on s'est tenu « au courant » de certaines questions d'actualité ; mais ce que le jury attend, c'est une culture proprement philosophique et non pas seulement une culture générale de bon citoyen moyen.

La réussite en « Leçon 2 » suppose donc des lectures fondamentales, et qu'elles soient répétées. Ce travail, qui pourrait sembler préliminaire – lire les philosophes – constitue en réalité la matrice même d'un véritable travail philosophique, il est ce « chemin le plus long » dont parle Platon : la fréquentation des philosophes eux-mêmes, *en personne*, qu'il faut pratiquer longuement et de façon réitérée de manière à acquiescer une véritable *pratique* de la philosophie. Car passer l'agrégation de philosophie, c'est chercher à devenir professeur de philosophie et donc à l'enseigner comme discipline savante. Et bien légitimement, les élèves attendent de leurs professeurs qu'ils leur transmettent des connaissances qui leur permettront, à leur tour, d'exercer une véritable pensée spéculative, raison pour laquelle ils leur accordent une confiance qu'il est d'autant plus illégitime de décevoir qu'elle est généralement pleine et entière. Insistons donc sur la spécificité d'une formation philosophique solide : elle consiste en ce dialogue permanent avec les auteurs qui rend bien vain de croire qu'ils sont *dépassés* et qu'on peut en avoir fini avec eux.

Or trop de candidats ont tendance à se débarrasser, pour ainsi dire, des philosophes classiques, convoqués au début d'un exposé comme autant de repoussoirs ou comme s'ils étaient frappés d'*obsolescence* et rendus caducs par des essayistes plus ou moins dans l'air du temps, dont le travail et l'écriture n'obéissent pourtant pas à la même exigence, au même travail, ni aux mêmes préoccupations intellectuelles que ceux qui animent la philosophie. Et cela manifeste une profonde méconnaissance de ces penseurs classiques et une étonnante incapacité à en mesurer les vertus ou l'efficacité herméneutiques. De même que Calliclès se moquait de Socrate, qui, à son grand âge, continuait d'examiner des questions qui lui

paraissaient désuètes et dépassées, de même certains candidats paraissent s'imaginer que réfléchir à partir de Platon, de Descartes ou de Hegel, c'est demeurer attardé et, osons le mot, être « ringard ». Or s'il est toujours temps de lire et de relire les grands auteurs, ce n'est pas parce qu'ils s'imposent au sein d'un protocole universitaire – le concours de l'agrégation de philosophie – mais tout simplement parce qu'ils sont *grands*.

L'*étonnement* reste donc bien la vertu première de ceux qui s'adonnent à la philosophie : il ne s'agit pas de considérer les auteurs comme trop connus ou comme dépassés, mais d'arriver au contraire à éprouver une surprise en les lisant. Qui est las des philosophes prouve qu'il ne sait pas les lire. L'ennui, la lassitude viennent de ce qu'on croit bien connaître une pensée, ce qui est au mieux naïf, au pire présomptueux. Encourageons donc les candidats à fréquenter longtemps les philosophes et à séjourner dans les questions proprement philosophiques qu'ils déterminent : c'est leur interrogation sans cesse renouvelée qui rend ces philosophes, précisément, *vivants*, et c'est leur commerce qui rend un candidat, un futur professeur, *pertinent*.

Il convient donc de rappeler aux candidats que l'agrégation de philosophie ne se prépare pas en une seule année de lectures relatives au programme du concours, mais que la réussite consacre plusieurs années d'étude et de travail centrées sur la lecture directe et en première personne des philosophes – travail qui, du reste, se poursuivra au-delà du concours et dans l'exercice du métier de professeur. C'est cet engagement philosophique que le jury apprécie, en général, et qu'il a été heureux de rencontrer chez bon nombre de candidats. De fait, de très bonnes leçons se sont distinguées par des qualités que nous voudrions également rappeler.

#### *Des travaux exemplaires*

Quand l'analyse du sujet est précise, le candidat va à l'essentiel et se donne les moyens de dégager un vrai problème. Il sait alors s'emparer du sujet, se confronter à ses difficultés au lieu de les esquiver, son propos est construit et ordonné, ses analyses sont justes, ses références appropriées et les exemples qu'il mobilise font progresser le raisonnement de manière convaincante. La pensée est énoncée de manière rigoureuse et le candidat est soucieux de se faire véritablement comprendre, s'adressant au jury de manière à lui faire partager ses interrogations. Enfin, il sait conduire jusqu'à un dénouement cette espèce d'intrigue que constituent sa réflexion, sa thèse, sa leçon.

Ainsi, par exemple, le jury a pu entendre une remarquable leçon sur « Le néant ». Le candidat s'est d'abord interrogé sur la capacité que nous avons de penser le néant, qui ne semble pas pouvoir être objet de discours, ni objet de pensée. Bien plus, si le néant n'est rien, comment peut-il travailler l'être de manière à produire de l'imperfection ? L'exposé a ainsi montré, à partir d'une lecture des livres XII et XIV de la *Cité de Dieu* d'Augustin, que le néant ne pouvait être une cause efficiente de l'imperfection, mais seulement une cause déficiente, « la volonté mauvaise n'étant pas une efficacité, mais une déficience ». La difficulté de penser le néant devient dès lors aiguë : « Les choses en effet qu'on ne connaît pas en leur essence mais par leur privation, on les connaît pour ainsi dire en les ignorant [...] ». Le candidat s'est alors demandé si l'on devait vraiment chercher à rendre compte de la privation, du manque et de l'imperfection dans la nature. En examinant ce que dit Spinoza dans l'Appendice du livre I ainsi que dans la Préface du livre IV de l'*Éthique*, il a montré comment on pouvait réduire le néant à une simple fiction produite par l'imagination. Il a poursuivi son interrogation en se demandant si l'on pouvait vraiment ramener le néant à une illusion. S'agissant de rendre compte de l'être qui apparaît pour nous comme frappé de négativité, il fallait alors prendre au sérieux le néant. Une double possibilité s'offrait ainsi : ou bien le néant était ramené à « l'attitude néantisante de la conscience », à la conscience humaine comme liberté ou encore comme capacité de néantiser l'être en soi, selon l'analyse que Sartre fait de l'origine du néant, dans *L'Être et le néant* ; ou bien le néant était ramené à l'être en tant qu'être indéterminé, comme Hegel le pense dans la

*Science de la logique* : « égalité simple avec lui-même, vacuité parfaite, absence de détermination et de contenu ». Le candidat a souligné alors que l'être et le néant ne devaient pas être pensés dans une disjonction entraînant une antinomie, comme s'ils s'excluaient mutuellement, mais qu'il fallait penser la négation comme moment d'une identité dialectique ou d'un devenir. Après avoir parcouru de vrais moments spéculatifs, la leçon s'est donc achevée de manière claire et rigoureuse : si le néant n'est pas une entité et ne peut être une cause efficiente, il n'est pas pour autant un être d'imagination, mais on peut voir en lui une positivité, qu'on le ramène au déploiement de la pensée en tant que néantisation ou à l'envers dialectique de toute position de l'être.

Pour revenir au propos de notre introduction, l'exemplarité d'une telle leçon n'a rien d'absolu, elle est relative, d'une part, à la situation de concours à laquelle elle répond et, d'autre part, aux différences perceptibles entre les leçons auxquelles le jury a assisté. Une telle leçon témoigne donc simplement du fait que la formation qu'on acquiert à la discipline « philosophie » peut être parfaitement solide et qu'elle donne effectivement les moyens d'exercer avec succès un métier difficile, intellectuellement, et particulièrement exigeant. Elle signifie aussi que les exigences du concours de l'agrégation de philosophie ne sont pas disproportionnées à une pratique sérieuse de la discipline, ni à l'investissement personnel que requiert le choix particulièrement honorable de son étude. Constance, mesure et régularité dans l'effort, un certain sang-froid au moment des épreuves du concours sont autant de qualités qui mettent le succès au concours à portée des candidats.

Dès lors, en félicitant les candidats, en nombre, qui ont affronté avec succès l'épreuve de « Leçon 2 » de l'agrégation de philosophie, on souhaite remercier, par la même occasion, tous les professeurs qui, de la classe terminale aux classes préparatoires aux grandes écoles et à l'université, ont activement contribué au succès de leurs élèves, devenus étudiants et, désormais, pour certains, à leur tour des professeurs de philosophie.

## ÉPREUVES D'ADMISSION

### TROISIÈME ÉPREUVE

#### Explication de texte français

Rapport établi par MM. Christophe BOURIAU et David LAPOUJADE à partir des observations de l'ensemble des membres de la commission

#### Données concernant l'épreuve

**Intitulé de l'épreuve :** « Explication d'un texte français ou en français ou traduit en français extrait de l'un des deux ouvrages inscrits au programme. Le programme est renouvelé chaque année. L'un des deux ouvrages est obligatoirement choisi dans la période pour laquelle aucun auteur n'est inscrit au programme de la troisième épreuve d'admissibilité. Durée de la préparation : 1 heure 30 ; durée de l'épreuve : 45 minutes (commentaire : 30 minutes ; entretien : 15 minutes) ; coefficient 1,5. » – Auteurs et ouvrages au programme en 2018 : CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (Paris, Vrin) – MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception* (Paris, Gallimard, collection « Tel »).

**Composition de la commission :** Mmes et MM. Christophe BOURIAU, Christine DA LUZ, Véronique FABBRI, David LAPOUJADE, Paul MATHIAS (président de commission), Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN, Philippe QUESNE et Jean-François SURATTEAU.

#### Données statistiques

Nombre de candidats présents	134
Notes minimale / maximale	01 / 20
Moyenne des candidats admis	09,93

#### Liste des textes proposés

##### CONDILLAC, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*

De page	Début	Fin	À page
62	Notre premier	devons faire.	62
69	Soit que nous	réfléchir.	70
72	L'âme étant distincte	Ne puisse révoquer en doute.	73
74	C'est une chose	dans la première.	75
75	Il est certain	les défauts.	76

76	Ce que nous avons	cachée.	77
77	C'est en vain	les termes.	78
83	Entre plusieurs perceptions	à ces dernières	83
83	Je distingue donc	nous ne nous en souvenons plus.	84
86	Non seulement	celui de	87
91	Tous les philosophes	plus considérable.	92
97	Les suppositions que je viens	l'imagination et la mémoire.	98
98	Tous les hommes	opérations.	99
102	De là on peut conclure	de la réflexion.	103
108	C'est à la réflexion	pour celle qui doit suivre	108
111	Il est aisé	qu'en métaphysique.	112
114	L'inutilité et l'abus des principes	que ceux qui s'en servent.	116
116	Aussitôt que la mémoire est	récioproquement à leurs propos.	107
117	si c'est là ce que les géomètres	j'appelle analyser.	118
119	De l'opération de juger	effet de l'ignorance.	120
128	Le pouvoir de l'imagination	je ne les vois plus.	129
130	L'imagination emprunte	et extravagantes.	131
133	Étudions bien	contre la raison	134
134	Le bon sens et l'intelligence	des espèces inférieures.	135
136	On ne peut analyser	que j'ai imaginé.	137
143	Puisque les idées	les disputes.	144
150	L'arithmétique fournit un exemple	trois nombres qui se suivent.	151
151	Il ne faut pas se faire illusion	de métaphysique et de morale.	152
166	Nous avons vu que	d'une manière abrégée.	167
169	Notre esprit	liaison subsiste.	169
170	Lorsque les philosophes	l'essence même des choses	170
171	L'abus des notions abstraites	les plus épineuses de la création.	171
172	Ces sortes d'abstractions	démontrent le contraire.	173
175	Il est donc bien	celle de l'essence.	176
183	J'ouvre ma fenêtre	avec toutes ses dimensions.	184
184	Je suppose	une connaissance évidente.	185
185	Examinons à notre tour	de deux manières différentes.	185
198	Ce couple eut un enfant	de mots et d'actions.	198
240	Notre déclamation	bien plus grande.	240
245	Si dans l'origine	l'élégance du discours.	246
246	Le style, dans son origine	d'écrire en prose.	246
247	Il n'est pas difficile	ils ne sont plus si surprenants.	247
248	On voit sensiblement	qui ne sait pas la musique.	248
248	D'ailleurs les faits	en deux arts.	249
252	§80. Pour comprendre	ce qui se passe dans leur âme.	253
254	Ainsi l'ordre le plus naturel	dans un sens conditionnel.	255
260	Les hommes, autant qu'il est	est capable de penser.	261
262	Ce sont les besoins	objets sensibles.	263
263	Les hommes ne s'entendirent	à remplir cette obligation.	264
268	Il est curieux	nous y ajoutons de plus.	269
271	Nous nous flattons que	conserve le même ordre.	273
273	Les inversions	<i>morituro</i> .	274
275	Si nous comparons	guère les comparer.	276
277	Les hommes en état	désignait les étoiles.	279
279	Le premier objet	celle des Chinois.	280
282	Par tout ce qui a été dit	quelque choix à faire.	283
283	Il était naturel	qu'elles dépérissent.	284

288	Si le génie des langues	par l'histoire des arts.	289
290	Si l'on se rappelle	de le faire en français.	291
293	Si les grands talents	et qui calcule tout.	294
293	Voici dans leur ordre	comme toute l'étendue.	293
295	Puisque le caractère	un peuple de grands hommes.	296
297	Je ne doute pas	la vraisemblance.	298
309	Je crois donc	la métaphysique et la morale.	310
312	Pour déterminer les notions	avec la même adresse.	313
316	Toutes les vérités	nous faire éviter l'erreur.	317
326	Il faut, dans l'exposition	supérieur aux trois autres !	327

**MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception***

De page	Début	Fin	À page
10	Le monde est là	plus vraisemblable	11
16	Il ne faut donc pas	le possible sur le réel.	17
26	Je renoncerais	préjugé du monde.	27
40	Les prétendues	autre impression.	41
42	On peut voir par là	profonde et déjà faite.	43
47	À titre de « paramythia »	circulaire ou carré ».	48
67	Peut-être n'avons-nous pas	à une localité.	68
75	De la même manière	phénoménologique.	75
79	La vision est déjà habitée	cherchera à décomposer.	79
86	Si, comme on le voit	troisième personne.	86
89	La réflexion ne peut jamais	qui médite ?	89
96	Voir, c'est entrer	rien de caché.	97
97	Si je considère	dans un temps objectif.	97
99	Je décolle de mon expérience	la fait cristalliser d'un coup.	100
105	Faut-il donc dire que	foncièrement obscure.	106
113	Pendant que je suis accablé	l'origine de notre être volontaire.	114
115	Le bras fantôme est donc	une satisfaction symbolique.	115
119	Quand la psychologie classique	qu'il est avec moi.	119
123	Si la description du corps propre	dans le système du monde vrai.	124
129	Les psychologues disent souvent	que mon corps est au monde	130
133	Saisir ou toucher	ne peut plus faire.	134
135	Je peux donc m'installer	de désignation.	136
136	De même le sujet	d'un certain monde	137
139	Le corps chez	déduction explicite.	140
177	L'acquisition de l'habitude	ou de nos gestes.	179
178	Les lieux de l'espace	vers un monde.	180
186	Chacun de nous se voit	qu'il s'interprète lui-même.	186
187	Ce n'est pas à l'objet physique	à la manière d'une vérité.	187
200	La volonté suppose un champ	qui se débat dans un lit.	201
203	Même normal, et même engagé	se dessine toujours.	203
203	Quand je m'absorbe	sont des moments abstraits.	204
207	Prise ainsi	une situation de fait.	208
218	Il y a donc une reprise de la pensée d'autrui	l'intellectualisme ne soupçonne pas.	219
230	L'usage	cas particulier	231
235	Le langage a bien un intérieur	dans ce moment même.	235
240	L'expérience du corps propre	le corps en réalité.	241

246	Dans l'espace	mon corps lui-même	
251	La pensée objective	C'est l'Ego transcendantal.	252
256	Le sujet de la sensation	à la lettre une communion.	257
258	Le sentant et le sensible	engorgée par ce bleu illimité.	259
268	La vision n'est rien	lointaine elle-même.	269
270	Le monde de l'aveugle	le sujet de la perception.	271
271	L'expérience sensorielle	de curiosité ou d'observation.	272
284	Au niveau de l'opinion	du côté du constitué.	285
301	En général, notre perception	dans un projet général.	302
305	Voici ma table	encore étalée et thématifiée.	306
314	On ne peut donc pas parler	passé dans le présent.	315
318	Il n'y a donc pas de mouvement	donné comme phénomène.	319
342	Tant qu'on admet le rêve	le monde vrai.	343
346	Pendant que je traverse	d'un unique monde naturel.	347
348	De la même manière, je ne peux	il y a phénomène.	349
350	C'est que la vision	d'aucune chose en particulier.	351
364	L'éclairage et le reflet	d'un monde.	365
379	Le réel est ce milieu	une infinité de relations.	380
383	Mon corps en tant qu'il	à un monde naturel.	383
387	Mais comment puis-je	à un avenir.	387
388	Le paysage que j'ai	jamais et nulle part.	389
402	Se demander	ambiguïté.	402
448	Quand on dit	vie fuyante.	450
450	Ce qu'on appelle idée	en est toujours inséparable.	451
468	Ma première perception	comme corps-connaissant	470
483	Un passé et un avenir jaillissent	avec la cohésion d'une vie.	485
489	Rien n'est faux	et c'est exactement la subjectivité	490
510	En réalité, le projet intellectuel et la position des fins	parce qu'ils ignorent le rapport de motivation.	511
514	Nous reconnaissons donc	se poursuit au dehors.	515
516	Que devient donc	ni sa manière d'être.	517
418	Contre le monde social	d'une communication possible.	419

## Rapport d'épreuve

### Remarques générales

L'explication de texte français est un exercice dont il est peut-être nécessaire de rappeler certaines règles encore négligées par bon nombre de candidats.

Tout d'abord, il est recommandé aux candidats de commencer par lire le texte qu'ils ont à expliquer, avant tout commentaire ou après une brève introduction permettant de le situer dans l'ouvrage. Bien que le jury connaisse les ouvrages au programme, il est préférable qu'il puisse se remémorer avec précision l'extrait sur lequel portera l'exposé du candidat. De même, certains candidats numérotent les lignes du texte et, lors de leur prestation, parlent de la « ligne 13 », de la « ligne 9 » ou de la « ligne 22 » sans aucune précision, parfois sans même reprendre telle ou telle expression permettant de se situer, comme si le jury avait lui-même pris soin de numéroté tous les textes susceptibles d'être expliqués par les candidats. Si de telles remarques paraissent triviales, elles témoignent de situations d'inconfort intellectuel dont sont à l'origine les candidats eux-mêmes, par ignorance et maladresse plutôt que de propos délibéré, et dont l'appréciation de leur prestation peut mécaniquement pâtir, parce que les membres du

jury sont mal conduits dans l'explication et amenés à reconstituer l'unité du propos comme en une manière de puzzle sémantique.

Également, à propos de l'introduction ou de la conclusion, il convient de souligner une tournure rhétorique récurrente. Les candidats évoquent souvent un texte « central », « essentiel », « décisif » ou « majeur », etc., et ils récitent alors le plan général du livre, le présentant comme convergeant vers l'extrait même dont ils ont la charge d'explication. Il faut par conséquent rappeler que les extraits choisis par le jury ne sont que des étapes dans une démarche générale qui est celle de l'ouvrage et que leur portée est, sauf exception, inévitablement restreinte à un environnement théorique qu'il s'agit précisément de restituer de la façon la mieux appropriées et aussi exactement que possible. Bien plus, il arrive que le texte ne présente que des exemples ou des synthèses partielles, ce qui lui ôte tout caractère « essentiel » ou « majeur » et qui lui donne un statut opératoire particulier. Quelle que soit donc l'importance des arguments auxquels on a affaire, ils ne sont que très relativement « décisifs » et, ce qui importe, c'est de rendre compte de l'étape qu'ils constituent, ce qui suppose de ressaisir la logique qui sous-tend le passage à l'intérieur duquel il est prélevé, mais guère davantage. L'essentiel, dans une explication, est en effet de rendre compte d'un passage, non de résumer un ouvrage ou une œuvre à grands traits.

Dans ce contexte, beaucoup d'introductions au commentaire sont particulièrement longues et donnent, soit un résumé de l'ouvrage supposé justifier l'extrait proposé, soit le dispositif rhétorique supposé rendre compte, en amont, de l'argument développé dans le texte — en une sorte d'explication préalable du texte faisant l'économie de la lecture du texte !

Il faut par conséquent recentrer l'introduction sur ses objectifs principaux : présenter rapidement les prérequis, situer brièvement le texte — non pas dans l'œuvre, mais dans tel passage de l'œuvre — et présenter la forme de l'argument.

À cet égard, on note un déséquilibre parfois important dans l'économie de l'explication. Sur les trente minutes de l'exercice, il arrive souvent que l'introduction dure plus de dix minutes, tandis que « la troisième partie » – on s'étonne d'ailleurs d'observer que tous les auteurs écrivent des textes obéissant à un tel schéma ternaire – se réduit à trois ou quatre minutes, ce qui témoigne, sous une autre forme, de l'importance excessive accordée à la présentation magistrale de l'introduction au détriment de l'explication de détail.

Enfin, certains rares candidats ont un débit trop rapide, qui ne laisse pas toujours au jury le temps de comprendre et de prendre des notes suffisamment substantielles et ordonnées sur leur explication. Il faut impérativement corriger un tel défaut, au même titre que celui qui consiste à lire ses notes d'un bout à l'autre de son exposé : regarder les membres du jury, revenir régulièrement à certains passages du texte, simuler, pour le moins, une manière de dialogue, c'est cela qui assure à une présentation d'être, non pas tant vivante, qu'accessible, intelligible et offerte à un auditoire ainsi appelé à suivre le propos qui se déploie devant lui.

#### *À propos des explications des textes de Condillac*

Dans le cas de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines*, réussir son épreuve d'explication de texte exigeait une maîtrise assez approfondie de l'ouvrage, de ses moments, de son ordre et de la construction progressive de ses concepts majeurs. La plupart des textes proposés à l'explication requéraient un degré important de technicité philosophique et une familiarité avec les principales distinctions conceptuelles de l'ouvrage. Ainsi, par exemple, de la distinction entre « idée simple » et « idée complexe », de celles entre « modèles sensibles » et « archétypes », entre « mémoire » et « imagination », entre « génie » et « talent », entre « le poétique » et « la poésie », entre « l'analyse mathématique », qui offre une connaissance certaine, et « la conjecture » à visée explicative, qui ne produit qu'une connaissance conjecturale, etc. Que ce soit donc l'occasion de rappeler qu'il importe de lire et d'étudier les textes de l'oral bien en amont des épreuves et non pas entre les résultats de l'admissibilité et le

début des épreuves d'admission. De fait, les meilleures prestations furent celles qui surent mobiliser et maîtriser de telles distinctions conceptuelles pour éclairer le texte à expliquer, tout en montrant la particularité et la fonction opératoire de celui-ci dans l'économie du chapitre étudié, voire dans la démarche de l'ouvrage ou, du moins, de la partie dans laquelle s'inséraient le chapitre et l'extrait commenté.

Quand certains concepts-clefs sont restés flottants, quand une lecture trop superficielle du passage à expliquer a prévalu, on a inévitablement assisté à des interprétations bancales et à de fausses problématisations, comme lorsqu'on substituait au problème précis du passage en question tel autre problème plus général, annexe, en tout état de cause plus commode et requérant une attention relâchée à l'argument auquel on avait affaire. Des définitions imprécises de termes, comme celui d'« imagination », par exemple, souvent confondu avec celui de « mémoire », ou comme celui d'« enthousiasme », passion bizarrement ramenée à une « faculté », alors même que Condillac remplace les « facultés » par des « opérations » de l'esprit, ont inévitablement donné lieu à des glissements de sens et à des erreurs relativement graves d'interprétation.

Ainsi, tel candidat devant éclairer un texte spécifiquement centré sur les causes du « génie » d'une langue et sur celles de son caractère singulier, s'est contenté de subsumer ce problème sous un autre, beaucoup plus général, concernant les difficultés qu'il y a de se comprendre entre locuteurs parlant des langues différentes. Lors de l'entretien, le candidat a par ailleurs manifesté une grande difficulté à changer sa ligne interprétative et à se rendre présent au texte, ce qui lui eût pourtant permis de réajuster son regard sur le texte et, peut-être, de modifier certains aspects de son commentaire.

C'est là un point assez généralement observé : les questions adressées aux candidats les invitaient à revenir au texte pour éventuellement accommoder leur axe interprétatif et prêter une attention plus soutenue à certains éléments oubliés, négligés ou mal saisis. En règle générale, on attend en effet des candidats qu'ils manifestent, lors de l'entretien avec le jury, la distance et la lucidité nécessaires à une reprise et une réinterprétation des passages indiqués, en vue, non pas tant de corriger que de réviser ou de préciser une première interprétation. Et le plus souvent, une attention renouvelée au texte permet d'éclairer l'explication et d'améliorer la prestation dans son ensemble.

Certaines lectures, bien qu'elles fussent sérieuses et attentives, ont présenté le défaut de rester relativement indifférentes à ce que certaines déclarations et conjectures de Condillac pouvaient présenter de *paradoxal*, au moins à première vue. Ainsi, telle candidate ayant à expliquer les paragraphes 11 et 12 de la Première partie, Section cinquième, « Des abstractions » portant sur la question de savoir si l'entendement et la volonté de l'homme peuvent être considérés comme libres (p. 172-173), ne s'étonne-t-elle pas de ce que Condillac rattache l'opération de l'entendement, qui forme des idées mathématiques, aux idées d'« activité » et de « liberté », par opposition à la passivité des sens : formant la définition du triangle comme celle d'une figure à trois côtés, par exemple, l'entendement ne subit-il pas la nécessité qui vient du triangle lui-même, contrairement à ce qui a lieu lorsqu'il forme des conventions ? En quoi est-il alors « libre » et « actif » ? Comment Condillac peut-il avancer qu'hormis les idées qui viennent des sens, les autres idées (les vérités logiques et mathématiques) sont « son ouvrage », alors même qu'elles s'imposent à lui ? Cette thèse apparemment paradoxale méritait, ici comme dans nombre d'autres passages, d'être au moins questionnée. Dans le passage en question, comme l'indiquent les deux notes de la page 173, Condillac veut dire que l'entendement est libre de former ou non les idées mathématiques et logiques, alors qu'il n'est pas libre de recevoir ou non telle idée qui vient des sens. Cependant, il n'est pas libre de refuser de percevoir la convenance ou disconvenance entre deux idées logiquement liées. Sa liberté consiste donc seulement dans sa capacité à former ou non les

idées abstraites, mathématiques ou logiques, sans pouvoir toutefois modifier leur nature et les liens qui existent entre elles.

D'autres candidats ont pu trahir une incapacité à cerner et à tenir *tout au long* de l'explication la question directrice du texte auquel ils avaient affaire, c'est-à-dire la question que Condillac cherche à élucider à tel moment de son enquête – par exemple sur l'origine des mutations du langage et sur les progrès des connaissances humaines. Ainsi tel candidat, devant expliquer les paragraphes 20 et 21 de la Première partie, Section seconde, chapitre ii, concernant la distinction de l'imagination et de la mémoire (p. 91-92), perd-t-il de vue cette question et omet-il d'expliciter, dans l'avant dernier alinéa du texte, l'emploi condillacien des verbes « réveiller la perception » et « rappeler », qui renvoient pourtant aux fonctions respectives de l'imagination et de la mémoire.

Un défaut assez souvent observé des candidats a consisté, pour « faire savant », à projeter sur l'extrait proposé des concepts et des auteurs sans les commenter avec précision, ni faire clairement le lien avec le texte à expliquer. Par exemple, tel candidat devant expliquer le paragraphe 14 de la Première partie, Section sixième consacré au processus d'identification des figures géométriques (p. 185), passage qui mobilise la conjecture de l'aveugle-né à qui on donnerait le sens de la vue, juge bon de mentionner le nom de Berkeley, qui a lui aussi abordé cette question, mais sans développer sa position et sans la comparer à celle de Condillac. Pire, quelques candidats, assez rares, il est vrai, n'ont pas hésité à plaquer sur leur texte des concepts et des auteurs qui lui étaient étrangers. Ainsi, toujours concernant le texte précité sur la mémoire et l'imagination et leur rôle dans la formation des idées abstraites (p. 91-92), le candidat importe-t-il le concept de « langage d'action », certes extrait du corpus condillacien, mais utilisé à contre-emploi, alourdissant ainsi inutilement son propos et obscurcissant le passage. De la même manière tel autre candidat, commentant les paragraphes 98 et 99 de la Première partie, Section seconde, chapitre xiii, où Condillac mentionne les termes de « bon sens » puis la notion de « bonne méthode pour analyser nos idées » (p. 134-135), importe-t-il un débat incertain entre Condillac et Descartes au cours de son explication, perdant ainsi de vue le propos du texte et son intérêt propre.

Dans le même ordre d'idées, faire des renvois à d'autres passages de l'ouvrage au moyen des seules références – « I, ii, 2 », par exemple – sans citer, ni résumer les passages concernés, ni *a fortiori* proposer l'élément de commentaire supposé éclairer l'extrait de référence, restait tout à fait inutile – le jury ne reconnaissant pas la validité d'une référence « sèche », ni sa juxtaposition à tel ou tel extrait proposé.

Un autre défaut récurrent des explications consacrées à Condillac a consisté à ne pas analyser les *exemples* du texte et à passer dessus comme s'ils ne jouaient aucun rôle déterminant dans la démonstration du texte et n'en étaient qu'une plate illustration. Tel candidat devant expliquer les paragraphes 47 à 49 de la Première partie, Section seconde, chapitre v (p. 106-107), ayant pourtant bien cerné les distinctions essentielles entre l'imagination et la mémoire, s'est trouvé totalement décontenancé, au moment de l'entretien, lorsqu'il lui a été demandé d'appliquer ces distinctions à l'exemple du paragraphe 47 concernant « la vue d'un tableau », où Condillac s'attache à indiquer la part que prennent respectivement l'imagination et la mémoire à cette « vue ». On n'est pas loin d'en conclure qu'il manque assurément à certains candidats un sens du concret et une capacité de faire le lien entre les distinctions conceptuelles de Condillac et les exemples servant à en montrer la fonction opératoire – qualités pourtant indispensables à toute explication de texte et, plus généralement, à un enseignement efficace et rigoureux de la philosophie.

Mais il convient également de souligner certaines prestations brillantes et de détailler les raisons de leur succès.

Ainsi, tel candidat devant expliquer le paragraphe 117 de la Seconde partie, Section première, au début du chapitre xii « Des inversions » (p. 271-273), sut identifier précisément le

paradoxe apparent du texte et mobiliser sa lecture et ses connaissances du contexte pour tenter de le résoudre, suscitant et conservant ainsi l'attention des membres du jury. Le paradoxe était le suivant : cette force de la langue française qu'est sa clarté, sa moins grande ambiguïté concernant l'identité des sujets des verbes par rapport à la langue latine, peut cependant s'expliquer par une certaine « faiblesse » de cette langue. Cette clarté, en effet, a expliqué le candidat, est la conséquence d'un manque de souplesse de notre langue, de sa moins grande capacité d'« arrangement » des mots, l'absence de déclinaisons ne lui permettant pas de changer l'ordre des mots aussi librement qu'en latin. Le candidat put ainsi montrer que la liaison « naturelle », c'est-à-dire logique, des idées est *relative* à la structure syntaxique spécifique à chaque langue, le fait que tel récepteur interprète mal tels énoncés n'étant pas nécessairement lié à un défaut de « naturel » et de clarté de la langue exprimant les liaisons d'idées.

Un autre candidat, devant expliquer le paragraphe 106 de la Seconde partie, Section première, chapitre x consacré à la distinction entre les « idées des objets sensibles » et les « notions archétypes », ainsi qu'entre le mode d'élaboration des noms des premières et des noms des secondes, saisit l'idée centrale du passage en posant la question des raisons de l'ambiguïté des notions archétypes. Il s'attache, au cours de son explication, en s'appuyant sur la lettre du texte, à recenser les *principales causes* de l'ambiguïté de ces notions, distinguées par Condillac des « idées sensibles simples », d'une part, et des « idées composées de substance », d'autre part qui, elles, ont des modèles clairement identifiables dans l'expérience. Et il a ainsi pu montrer, notamment, la portée critique de l'analyse condillacienne : les « idées archétypes » dépendent de circonstances variables selon les pays et sont plus ou moins correctement conçues par les hommes (certains omettant d'inclure certains caractères dans leur définition), de sorte qu'elles ne sauraient aucunement se réduire à des idées innées évidentes et universelles.

De manière générale, les meilleurs candidats – parfois excellents – manifestèrent un très grand souci de cerner l'utilité théorique spécifique du passage à expliquer, au vu du projet du chapitre, mais aussi du projet plus général de l'ouvrage, et de faire montre de *précision*, d'une part, dans l'usage des concepts condillaciens employés – par exemple, un candidat a su très clairement distinguer le « génie » et le « talent », le génie d'une langue et le génie individuel, etc. – et, d'autre part, dans l'usage de leurs propres termes, dans la logique de leur propre herméneutique. Ainsi par exemple, l'un d'eux, questionné sur ce qu'il entendait par le caractère « empiriste » ou « matérialiste » de l'explication condillacienne des « analogies », soulignait justement que, pour Condillac, la plupart des analogies naissent d'une transposition dans le langage des « noms » de ces éléments matériels que sont les hiéroglyphes, et qu'elles procèdent donc bien plus des modèles hiéroglyphiques que des produits de l'imagination libre ou de l'invention formelle et spontanée des hommes. Le candidat a ainsi donné un sens précis à la dimension *empiriste* des conjectures condillaciennes.

#### *À propos des explications des textes de Merleau-Ponty*

Le jury tient à saluer la bonne connaissance dont les candidats ont témoigné de *La Phénoménologie de la perception*, texte parfois difficile, riche de références multiples, tantôt explicites – comme à Husserl, à Sartre ou à la *Gestalttheorie*, pour ne citer que les plus récurrentes – tantôt implicites et plus classiques – comme à Descartes, à Malebranche ou à Kant. La manière dont les candidats ont nourri leur extrait de renvois à d'autres passages de l'ouvrage, voire même à *La Structure du comportement*, indique clairement que la préparation a été sérieuse et approfondie, certains ayant même su utiliser leurs références avec justesse et perspicacité. Bon nombre de candidats se sont plu à rappeler l'opposition constante de Merleau-Ponty à la psychologie empirique, à l'intellectualisme ou aux philosophies de la

réflexion ; ils ont également rappelé l'importance des notions de « corps propre », de « style », de « champ », l'anonymat du « sentir » et le fonds irréflecti comme « foyer originaire ».

Mais il est non moins vrai qu'une connaissance parfois très approximative de ces notions a aussi fait écran à une lecture appropriée de l'extrait proposé. Ainsi par exemple, un certain nombre de candidats ont voulu à toute force et au détriment du texte même, insérer des notions supposées canoniques ou relever telle ou telle allusion à un auteur ou à un passage tout en se détournant du détail de l'explication. Bien plus, un certain nombre de notions relativement courantes chez Merleau-Ponty, lorsqu'elles n'ont été l'objet d'aucun éclaircissement de la part des candidats, ont renforcé la tendance qu'avaient ces derniers de s'y adosser comme à des paroles ou à des arguments d'autorité – comme lorsqu'il est question, dans *La Phénoménologie de la perception*, de « mystère », d'« ambiguïté », d'« épaisseur du monde » ou de « présence ». Simplement reproduites et utilisées telles quelles, ces notions ou ces expressions ne pouvaient avoir, dans l'exposé du candidat, qu'une valeur incantatoire qui était très loin de favoriser la moindre élucidation du texte proposé. Ainsi par exemple, expliquer la facticité comme une « présence irréductible au monde » ou en rappelant qu'elle apparaît chez Heidegger ou chez Sartre ne pouvait aucunement rendre compte de sa véritable signification.

Ce défaut – l'approximation dans l'usage des concepts-clés de l'auteur – fut l'une des variantes du défaut classique consistant à se servir du texte comme d'un prétexte pour exposer la « doctrine » de l'auteur et, le plus souvent, une doctrine supposée ou fantasmée. Dans le cas de Merleau-Ponty, il est même arrivé que la notion de « corps propre » ou celle d'« expérience incarnée » fussent utilisées dans des textes où elles n'apparaissaient tout simplement pas, ou alors de manière bien trop indirecte. Mais comme un « sujet » est toujours « dans le monde » et qu'il ne peut s'y trouver sans son corps, il devenait alors nécessaire d'y faire appel ! Et dans la mesure où le corps propre et l'expérience originaire à laquelle il renvoie sont « constitutifs », il était ainsi commode d'y renvoyer sans cesse comme à un socle duquel il faudrait à chaque fois repartir ou vers lequel il faudrait toujours tout reconduire – comme si le texte à expliquer était totalement dépourvu de la moindre autonomie théorique et que son découpage était tout à fait arbitraire et insignifiant.

Ce fut le cas, par exemple, d'une explication d'un extrait relatif aux projets existentiels de l'intellectuel et de l'ouvrier<sup>1</sup>, qui fut lu et interprété à partir du corps propre, le candidat expliquant que c'est « à partir du corps que la pensée apparaît [et que] c'est de lui que la signification jaillit avant d'être conçue ». Mais il ne prit en revanche pas la peine d'expliquer ce que le texte exposait singulièrement et explicitement, à savoir que la liberté ne s'exerce qu'à partir d'une position socialement située. Dès lors, le candidat n'avait pas les moyens d'expliquer en quoi, dans le passage en question, Lénine est décrit comme celui qui transcende la distinction de l'intellectuel et de l'ouvrier – explication qui aurait permis d'éclairer la différence patente entre l'intellectuel qui « se fait révolutionnaire » et celui qui s'identifie à la révolution sans distance, ayant aboli sa condition d'individu socialement situé.

Or la richesse de la langue de Merleau-Ponty, la précision de ses descriptions et le choix toujours minutieux de son vocabulaire technique ou, parfois, métaphorique, exigent une lecture attentive à ces mêmes détails, afin de déterminer l'enjeu de *tel* ou *tel* texte précis, plutôt que de renvoyer à une conception générale de la perception, du corps, de la liberté, etc. On a pu observer, par exemple, qu'un candidat qui ne repérait pas, dans l'extrait qui lui était proposé<sup>2</sup>, l'allusion à Descartes au moment où Merleau-Ponty évoque une « nature sensible » puis, peu après, une « nature pensante », la relevait un peu plus loin, lorsque l'auteur emploie la locution également cartésienne : « révoquer en doute ». Une lecture plus soignée de ces termes et de leur connotation évidente aurait permis à l'explication d'avoir un éclairage plus consistant et de

---

<sup>1</sup> P. 510-511.

<sup>2</sup> P. 418.

relever qu'il n'est pas question de la doctrine cartésienne elle-même, mais d'un usage solipsiste fautif que la suite du texte infirme à la lumière d'un double argument : d'une part, l'argument ontologique selon lequel la donation originaire à laquelle je suis voué et depuis laquelle je m'enferme dans le solipsisme fait qu'il m'est impossible de la nier ; et, d'autre part, l'argument logique selon lequel une négation fait exister cela même qu'elle nie. Il était nécessaire, en l'occurrence, comme pour bien d'autres textes, de dégager les différents types et les différents niveaux d'argumentation auxquels Merleau-Ponty peut avoir recours.

On peut mentionner un autre exemple caractéristique : l'extrait proposé des pages 468-470 a pu donner lieu à un rappel de la conception husserlienne de la temporalité, mais la candidate qui y faisait allusion n'a pas relevé les termes qui indiquaient ce par quoi Merleau-Ponty, dans ce moment précis de la *Phénoménologie de la perception*, s'en sépare. Or quand on lit la description qu'il donne de la « première perception » comme d'une « tradition inoubliable », comme d'une vie qu'elle « inaugure » ou d'un « événement transcendantal », il faut bien accorder à ces termes d'autant plus d'importance qu'ils affinent la conception que Merleau-Ponty se fait de ce temps inaugural, distinct de l'écoulement du temps dont Husserl faisait lui-même la genèse. Il aurait donc fallu insister sur ce « franchissement du temps » au sein du temps même, auquel le texte ne cesse de revenir, à travers la série des termes cités, comme à la « première vérité » du *cogito*. Peut-être, en suivant le réseau des images du texte, fallait-il montrer alors comment la question du temps se transforme et se pense à partir des notions spatiales d'intérieur et d'extérieur. Cette fois, c'est le manque de problématisation qui a nui à l'analyse proprement dite du texte. En d'autres termes et en règle générale, il est souhaitable que les candidats n'oublient pas qu'un texte peut présenter des difficultés ou des contradictions – au moins apparentes – que l'analyse du texte viendra dissiper ou éclairer, afin de donner à l'explication une finalité autre qu'une simple énumération de thèses ou qu'une succession de rappels de doctrine.

Tout au rebours de ces remarques, il faut saluer la remarquable explication d'un texte pourtant assez long<sup>1</sup> qui a montré, avec une grande maîtrise, comment on remonte d'un temps conçu comme réseau d'intentionnalités, à la manière de Husserl, vers une unité véritable du temps, et comment cette unité, à son tour, nous reconduit vers une subjectivité originaire, non sans avoir montré comment le temps – à la différence de l'espace conçu comme « nom collectif » – a toujours eu comme un « nom propre ». Cette personnification du temps, que propose le texte, n'a pas été comprise comme une simple élégance rhétorique de Merleau-Ponty, ni comme une métaphore sur laquelle il aurait été inutile de s'attarder, mais comme une thématization authentiquement phénoménologique du dynamisme propre au temps, de sa visée, de la manière qu'il a de devenir « quelqu'un » sous la forme d'une « confirmation perpétuelle » de sa propre poussée en nous, au point de se confondre avec la subjectivité même. Ainsi la phrase : « Il faut comprendre le temps comme sujet et le sujet comme temps<sup>2</sup> » ne fut pas comprise comme une simple équivalence, ni réduite à une formule « littéraire », mais comme la manière dont deux « styles » se forgent conjointement. L'exercice était d'autant plus difficile que le texte donnait l'occasion de récapituler beaucoup d'analyses de l'ouvrage, ce qui aurait inévitablement conduit à négliger ce que le texte en question, dans sa singularité, apportait de nouveau, par ses images et ses métaphores, aux descriptions phénoménologiques antérieures.

Que ce soit donc l'occasion de rappeler que le jury a pu assister à des explications tout à fait excellentes de *La Phénoménologie de la perception*, qui ont su faire ressortir avec clarté et précision, sans références inutiles, la visée et la valeur argumentative de tel ou tel extrait

---

<sup>1</sup> P. 483-485.

<sup>2</sup> P. 484.

proposé, explications adossées à la fois à une connaissance solide du contexte théorique sous-tendant l'ouvrage et à une attention sensible à chaque expression particulière.

## ÉPREUVES D'ADMISSION

### QUATRIÈME ÉPREUVE

#### Traduction et explication de texte étranger

##### Données concernant l'épreuve

**Intitulé de l'épreuve :** « Traduction et explication d'un texte grec ou latin ou allemand ou anglais ou arabe ou italien extrait de l'ouvrage inscrit au programme. Le programme est renouvelé chaque année. Un dictionnaire sera mis par le jury à la disposition des candidats (bilingue pour le latin et le grec, unilingue pour l'anglais, l'allemand, l'arabe et l'italien). Le candidat indique au moment de son inscription la langue ancienne ou moderne choisie par lui. Durée de la préparation : 1 heure 30 ; durée de l'épreuve : 45 minutes (traduction et commentaire : 30 minutes ; entretien : 15 minutes) ; coefficient 1,5. »

**Composition de la commission :** Mmes et MM. Christophe BARDYN, Barbara DE NEGRONI, Claire ETCHEGARAY, Michel LE DU, Isabelle PARIENTE-BUTTERLIN, Philippe QUESNE, Alonso TORDESILLAS et Patrick WOTLING.

##### Données statistiques

Nombre de candidats présents	135
Notes minimale / maximale	02 / 19
Moyenne des candidats admis	11,39

##### Rapports d'épreuve

##### Grec

**SEXTUS EMPIRICUS, Προς Ἠθικούς**  
**Rapport établi par M. Alonso TORDESILLAS**  
**à partir des observations de l'ensemble des membres**  
**de la commission**

##### Liste des textes proposés

De page	Début	Fin	à page
386 (3)	Πάντες μὲν οἱ κατὰ	ἀποδείξεως.	386 (6)

392 (18)	ἐκεῖνο δ' ἴσως	ἀνδρὶ βίος.	394 (20)
400 (35)	ἡμῖν δὲ ἀπόχρη	τοῦ ἵππου συμβεβηκός.	402 (38)
406 (45)	οἱ μὲν γὰρ ἀπὸ τῆς Ἀκαδημίας	ὁ περὶ τῆς αὐτῆς λόγος.	408 (47)
430 (96)	Ἄλλ' εἰώθασι τινες	κινούντος ἡμᾶς.	432 (98)
438 (110)	Περὶ μὲν οὖν	εὐδαιμονέσει.	440 (113)
440 (114)	ἦτοι γὰρ	ταραχῆς βιώσεται.	440 (116)
440 (116)	διὰ παντὸς	κακὰ ὑποστησάμενον.	442 (118)
454 (141)	τῶν δὲ λεγομένων	περὶ τῶν κακῶν δόξαν.	456 (145)
456 (146)	ὁ λέγων	ὅτι οὐ διαχεῖται.	458 (149)
458 (150)	τί οὖν, φασίν,	συμβαίνουσα ταραχή.	460 (155)
460 (155)	μέτριος οὖν ἔστι	συμβαῖνον ὄχλημα.	460 (158)
462 (160)	μείζων ἔστιν	τὰ δὲ φεύγειν.	464 (165)
480 (197)	Καὶ μὴν πᾶσα	τεχνικόν ἔστιν ἔργον.	482 (199)
488 (210)	οὐχὶ δὲ γε τὸν σοφόν	περὶ τὸν θίον τέχνην.	490 (215)

### Rapport de l'épreuve de grec

Quatorze candidats admissibles ont, lors de cette session, choisi le grec. Il y en avait quinze en 2017, douze en 2016, dix-sept en 2015, quinze en 2014. La moyenne de l'épreuve s'est établie à : 11,46 avec la répartition suivante : 5 (3), 7 (1), 8 (1), 11 (1), 12 (1), 13 (1), 14 (2), 15,5 (1), 16 (2), 19 (1)

L'épreuve de traduction et d'explication de texte de langue grecque comportait, cette année, un entretien avec le jury. L'entretien porta à la fois sur des faits de langue relatifs aux traductions proposées par les candidats et sur l'explication du texte proposé elle-même. Les échanges furent fructueux et permirent aux candidats de s'expliquer sur les choix de traduction qu'ils avaient adoptés ainsi que sur les interprétations qui en découlaient, comme ils permirent de préciser les points qu'ils pouvaient souhaiter approfondir ou développer au regard de l'explication telle qu'elle avait été présentée.

Le grec de Sextus ne présentant pas de difficultés particulières, on pouvait s'attendre à une traduction précise et claire et, comme le montrent la répartition des notes et la moyenne générale de l'épreuve, ce fut le plus souvent le cas. Les passages proposés aux candidats étaient tous susceptibles de mettre en valeur la qualité de leur préparation, leur connaissance du grec et, spécifiquement, du *Contre les Moralistes*, ainsi que leur culture. Aussi ne comptait-on parmi eux aucun passage posant des problèmes insurmontables de traduction en raison des choix des éditeurs. Autre motif de satisfaction, les candidats ont tenu compte des remarques des années précédentes et ont, dans la très grande majorité des cas, traduit par groupes de mots en insistant, le cas échéant, sur les fonctions grammaticales.

Les meilleurs commentaires ont fait état d'une bonne connaissance, non seulement de Sextus, mais plus généralement de la pensée antique (par exemple, le rapprochement entre [3-6] et les textes du *Gorgias* [467 e], du *Lysis* [220 b-c] ou d'Aristote [*Éthique à Nicomaque*, 1173 a 5-17] était tout à fait pertinent). D'autres, en revanche, ont négligé de préciser des références qui, étant connues, auraient pu servir à éclairer les passages dans lesquels les dogmatiques, les académiciens, les stoïciens et les épicuriens sont génériquement regroupés (ainsi de [3]), par rapport à ceux dans lesquels Sextus insiste sur la *diaphônia* (le « désaccord ») existant à l'intérieur même de ces écoles (par exemple en [45-46], mais déjà en [3] et, plus particulièrement, dans le cas de la santé en [47]). Une connaissance minimale d'Arcésilas ou d'Antiochus aurait pu être utile dans certains cas, et celle de Xénocrate aurait permis de rendre compte du passage difficile de [4].

Certains commentaires tout à fait intéressants et exacts contrastaient en revanche avec la traduction elle-même. Ainsi, celui de [18-20] sur la double signification du mot « être », manifestait une bonne interrogation du passage cherchant à clarifier « en quel sens nous

acceptons les affirmations sceptiques » (*HP*, I, 15), et montrait comment les sceptiques formulent des assertions « à leur manière » – ainsi de celle rappelée en [19] – sans les charger d'aucune intentionnalité sémantiquement ontologique, notant même avec pertinence que ce passage ne dit pas que, quand Sextus utilise « est », il veut le comprendre comme « apparaît ». Et dans le même temps, en choisissant de traduire *huparkhei* par « c'est le cas », en commentant longuement ce choix et en le distinguant de la traduction habituelle par « exister », le commentaire atténuait largement l'opposition entre « exister réellement » et « apparaître » qui est au cœur du passage. Il faut parfois éviter de surtraduire ou de trop raffiner la traduction quand ce qui est en question est ailleurs, surtout lorsque de tels raffinements conduisent, par manque de temps, à des évitements de difficultés de traduction et ainsi à oublier certains mots (par exemple *en isôî* dans *en isôî legontes toi phainetai* [18]) ; ou, toujours par faute de temps, à un commentaire trop rapide des vers de Timon [20], sans s'interroger sur la question du divin dans ce passage où, par précipitation, on en vint à traduire *isotatos*, un superlatif (« [la vie] la plus égale ») par un comparatif (« plus égale »). La confusion entre superlatifs et comparatifs se retrouve dans plusieurs traductions – par exemple pour *kakodaimonesteron* (« plus malheureux que... ») en [213] ou pour *kakodaimonestatos* (« le plus malheureux ») en [215], employés l'un pour l'autre – et l'on peut se demander si, dans certains cas, elle n'est pas destinée à éviter d'affronter, dans le commentaire, une difficulté textuelle. De fait, la traduction « le plus malheureux des hommes » semblait, en l'occurrence, plus simple à commenter. On pourrait donner d'autres exemples de légères surtraductions qui consistent à raffiner les termes les plus courants pour en « intensifier » le sens, quand ce n'est vraiment pas nécessaire – ainsi de la traduction de *khôris* (*khôris tarakhês*, [116]) par « à l'écart de », qui n'est pas fautive en soi, mais complique la traduction en français, alors que la traduction par « sans », classique (« sans trouble »), ne demandait pas à être raffinée ici.

Dans une traduction de bonne facture et un commentaire de qualité, on s'est étonné que, en [114], *tonde* et *tod'* (*pros tonde tod'estin*) aient été considérés comme le même mot répété deux fois, et que le commentaire ait fait un sort à cette expression en confirmant cette identité. Dans l'entretien, la candidate, confrontée à des questions sur la forme grammaticale de ces deux mots, n'a pas semblé saisir le sens de ces questions et a confirmé leur identité. Comme il s'agit, dans ce passage, pour Sextus, de préciser ce qu'il entend par « le relatif », la distinction des deux termes est d'importance, l'un, *tode*, désignant « cette chose », l'autre, *tonde*, « cet homme » dans le rapport auquel cette chose a valeur de ce qui est à fuir ou à choisir. Si on ne saisit pas ici le rapport à la personne, il est difficile d'entendre ce que Sextus entend par « relatif », mais aussi par « scepticisme », dans la mesure où cette chose n'est à choisir ou à fuir qu'en tant que c'est relatif à *cet homme-ci* ; en tant que c'est relatif à *la nature des choses*, ce n'est ni à choisir ni à fuir, mais tantôt à fuir et tantôt à choisir.

D'autres bévues ont semblé attester une maîtrise mal assurée de la langue. *Dekhomenos* (*gennikôs dekhomenos*, [118]) fut traduit par « reconnaissant » sans que l'on sût très bien, dans la traduction, s'il était entendu au sens moral de la gratitude ou au sens intellectuel du discernement, au lieu de « recevant », « accueillant », sens classique d'un verbe grec très courant ; au lieu de « exalté », un candidat traduisit *epairomenos* [118] par « considérant », attiré probablement par l'idée qu'il s'agit, dans ce segment de phrase, du bien en tant que bien ; du coup, le sens général de la phrase a eu du mal à être reconnu. Ce dont il est question est la vie heureuse et « on vivra heureux et sans trouble, n'étant pas exalté par le bien pris comme bien, ni rabaissé par le mal, accueillant virilement ce qui arrive par nécessité », délivré que l'on est par ce noble accueil des tourments suscités par la croyance « que quelque chose est mauvais ou bon ». Et que dire de l'attribution de la forme optative à *olethron*, « la destruction », ou à *tou okhlerou*, « le tourment » [117 et 118] ? La traduction de l'expression formulaire *ou mallon* par « non absolument » [147], de *akousion* (« involontaire ») [148] par « écouter », faire un verbe de *agônai*, le datif de *agônia* [146]), ne simplifiaient pas la tâche de l'explication et du

commentaire. Le [46] est, du point de vue de la traduction, malmené : *kai autoi* au début du passage, a été traduit par « et les mêmes biens », alors qu'il s'agit de « ceux de la Stoa », « *eux aussi* » ; *exairountes*, devenait « en définissant » au lieu de « en excluant » ; *elexan*, « ils disent » au lieu de « ils disaient » ; *makhomenè*, « mauvaises » au lieu de « conflictuelles », alors que le commentaire, dans le même temps, faisait montre de perspicacité en relevant qu'on est en présence, dans ce passage, de l'un des exposés doxographiques les plus complets des biens sous la catégorie du *poû* (« le lieu »). Des oublis, des omissions ou des imprécisions ont parfois rendu les commentaires eux-mêmes imprécis : l'omission de *hupekluomenè* [214] conduisait à atténuer la nuance apportée, d'une gradation, chez le vulgaire, dans l'affaiblissement du trouble liée à la satisfaction apportée par l'obtention de ce qu'on désire ; en [118] : *Ei de mè mallon tis legoi ti phusei aireton è pheukton mède mallon...* (« Si l'on dit que quelque chose de déterminé n'est pas, par nature, à choisir plutôt qu'à fuir, ni à fuir plutôt qu'à choisir... »), le premier *mallon* était oublié, alors que cette construction, non seulement est récurrente dans l'œuvre de Sextus au programme, mais constitue en outre plus qu'un tour de style : une sorte de figure de pensée qui imprègne le raisonnement général de l'auteur. Ailleurs, toujours en [118] (*nuni men airetou kathestòtos nuni de pheuktou*), le balancement « tantôt ...tantôt » n'a pas été compris et les deux occurrences identiques furent traduites par « maintenant », ce qui affaiblissait notablement le sens.

Plus fâcheux pour le commentaire sont certaines méprises qui l'obèrent. Passe encore la bévue qui pousse le candidat à traduire *kai mèn* [197] par « assurément », au lieu de « en outre », qui en est le sens dans ce passage ; mais traduire *hòs parastèsò* par « comme je l'ai établi », au lieu de « comme je l'établirai » se révèle fatal pour la compréhension de l'argumentation générale du passage, puisque les « thèses » présentées au début du texte sont reprises systématiquement à partir de ce « comme je l'établirai » pour être explicitées et justifiées. Le candidat, du fait de son choix de traduction malheureux, ne pouvait le voir. Dans le segment de phrase *pan de ge to hupo tou phronimou ginesthai dokoûn ergon*, traduire *dokoûn* par « enseigner » ou le reprendre dans l'entretien sous la forme « enseignant », ne pouvait pas rendre compte du sens présent ici, « semblant être », qui exprime la dénonciation d'un faux-semblant associé à la *phronèsis*, « la sagesse ». Là encore, le choix de traduction rendait impossible une explication philosophique correcte du texte. L'ensemble du passage déploie son argumentation en opposant constamment *idion* et *koinon*, « propre » et « commun », ce qui n'est pas apparu une seule fois dans l'explication en raison de l'incompréhension touchant le verbe « établir » au futur, qui annonce cette opposition pour démontrer qu'il n'y a pas d'œuvre propre à la *phronèsis*. De ce fait, les connaissances puisées chez Aristote, au sujet de la prudence, de la science et de la sagesse, même si elles n'étaient pas complètement inexactes, semblaient plaquées sur le texte et ne servaient pas à en commenter l'argumentation précise, ni ne s'inséraient dans une explication rigoureuse, ce qui accentuait encore l'impression que l'on s'éloignait de l'exercice demandé.

Les erreurs, comme on le voit, sont diverses et vont parfois jusqu'au contresens. Il est inutile d'en poursuivre le relevé. L'important tient dans cette leçon, qui vaut pour les futurs candidats : le texte doit être, en amont, parfaitement connu ; la traduction, que l'on veut assurée, ne s'élabore pas le jour de l'épreuve ; il faut être en mesure de la restituer presque immédiatement, même s'il est bon d'y revenir en second lieu pour défendre ou nuancer tel choix, voire pour pointer une ambiguïté dans un commentaire qu'on aura eu suffisamment de temps pour bâtir et alimenter.

S'agissant de ce commentaire, les candidats ont, le plus souvent, formellement bien introduit leur texte en tâchant de rappeler le problème central du *Contre les moralistes*, pour accéder, par resserrements successifs, à celui du passage qui les concernait. La lecture de ce qui précédait et de ce qui suivait immédiatement le texte a aidé nombre de candidats à bien situer le passage traduit dans l'œuvre au programme et à fourbir introductions et conclusions.

Les défauts furent toutefois ceux, courants, qui menacent ce type d'exercice : une extrême généralité (on part de trop loin), un manque de pertinence (on n'arrive pas assez près). Chaque extrait a sa logique et son enjeu propres à quoi, passées les prémisses nécessaires, il faut se consacrer. Les meilleurs candidats l'ont fait brillamment, en éclairant leur lecture de renvois à d'autres passages ou à d'autres œuvres de Sextus.

Le principal défaut qu'on relève dans les exposés est de ne pas mettre en lumière la particularité du passage commenté et son rapport à l'objet spécifique du *Contre les moralistes*. Une anecdote, aussi plaisante soit-elle, ne saurait tenir lieu d'analyse conceptuelle. Ainsi ne suffit-il pas, pour parler de l'ataraxie en tant que paix de l'âme, de mentionner le célèbre texte sur le lancer de l'éponge, *a fortiori* de faire reposer une grande partie de telle ou telle explication de texte [116-118], d'une part, sur l'idée d'*ataraxia* lorsque le mot ne figure nulle part dans l'extrait proposé – et plutôt rarement, par ailleurs, et jamais sous cette forme – ; d'autre part, en convoquant dès l'introduction, à titre de problème du texte, une distinction entre « désirs et sentiments » dont on ne voit, ni la trace dans le texte, ni la pertinence pour en rendre compte globalement. Faut-il rappeler que l'épreuve vise à rendre compte du sens philosophique des textes proposés, ce qui implique une analyse attentive, tout particulièrement à l'organisation et à la construction du texte, au lexique utilisé, aux nuances apportées dans les variations du vocabulaire ?

Le jury a ainsi été étonné de la propension à déployer des développements sur la « suspension du jugement », sans s'interroger sur le fait que Sextus, dans le *Contre les Moralistes*, parle fréquemment de « suspension », de « suspendre » ou de « suspensif », sans accoler à ces termes la notion de jugement. De même, les développements sur la notion de critère n'ont le plus souvent pas tenu compte de la rareté du terme *kriterion* dans le *Contre les Moralistes*, où il n'apparaît qu'une seule fois en [177], exception faite de [232], qui fait référence à une œuvre de Sextus intitulée *Du critère*. Le très grand nombre d'hapax que l'on trouve dans le *Contre les Moralistes* n'a semble-t-il jamais attiré l'attention des candidats, probablement parce que leur familiarité avec le texte a souvent été tardive dans la préparation de l'épreuve. La consultation du commentaire d'Emidio Spinelli<sup>1</sup>, en complément de celui de Richard Bett<sup>2</sup>, largement mis à contribution, aurait été, à cet égard, de la plus extrême utilité.

Le jury a en revanche été sensible à certains exposés qui montraient comment Sextus reprenait le très connu concept de métriopathie en en changeant radicalement le sens, en sorte que son air de familiarité historique se révélait judicieusement un leurre. Il a été sensible aux exposés qui essayaient de replacer l'extrait dans sa spécificité au sein de la spécificité même du *Contre les Moralistes*. Si le *Contre les Moralistes* présente des arguments plus complexes et plus développés que les *Esquisses*, pour tous les textes qui ont des parallèles dans les *Esquisses*..., celles-ci présentent un résumé qui remplit admirablement sa fonction. Reste que le *Contre les Moralistes*, essentiellement dans sa partie centrale (notamment [110-167]), n'a d'équivalent nulle part ailleurs. Bien plus, Sextus y traite d'une question cruciale, le bonheur sceptique, en n'éclairant ainsi rien moins que « la fin sceptique » qu'il avait brièvement évoquée dans les *Esquisses*<sup>3</sup>.

Dans ses parties centrales, le *Contre les Moralistes* apporte ainsi trois points importants au scepticisme sextien : (1) il permet de comprendre quelle est la source des troubles dogmatiques et les raisons qui inclinent à choisir une position sceptique ; (2) c'est le seul cas où le sceptique utilise, non plus un argument doctrinal, mais un argument pragmatique en faisant appel, non

---

<sup>1</sup> Sesto Empirico, *Contro gli etici*, Introduzione, edizione, traduzione e commento a cura di Emidio Spinelli, Napoli, Bibliopolis, 1995.

<sup>2</sup> Sextus Empiricus, *Against the Ethicists (Adversus Mathematicos XI)*, Translation, Commentary and Introduction by Richard Bett, Oxford, Clarendon Press, 1997.

<sup>3</sup> *Hypotyposes Pyrrhoniennes*, I, 25-30.

plus à la fausseté des doctrines, mais à leurs conséquences pour la vie ; cet argument retourne l'argument traditionnel contre les sceptiques ; (3) le sceptique peut choisir ou fuir des objets sans trahir son scepticisme.

Les meilleurs candidats sont parvenus à conjuguer précision et clarté, à rendre les nuances qu'introduisaient les choix terminologiques de Sextus. Ainsi de ceux qui ont rappelé que si Sextus utilise deux termes pour désigner le bonheur sceptique : *ataraxia*, traduit par « absence de trouble » ou par « tranquillité » (Pellegrin), ou encore par « quiétude » (Grenier, Goron), et *eudaimonia*, traduit par « bonheur », ce n'est ni dans les mêmes œuvres, ni sous le même rapport. Cette variation lexicale est en effet embarrassante. Elle ne s'effectue pas à l'aventure au fil du texte, l'usage des deux termes étant toujours très nettement déterminé. Ainsi, *eudaimonia* est le terme utilisé par Sextus pour désigner le bonheur dans toute son œuvre, les *Esquisses...* exceptées (il n'y a qu'un seul passage où le terme apparaît dans les *Esquisses...* dans le but de rapporter la doctrine stoïcienne, en [III, 172-175]). L'*ataraxia* est, en revanche, présente dans le premier livre des *Esquisses...*, mais absente, en tant que telle, de tout le reste de l'œuvre ; on la trouve sous sa forme adverbiale (*atarakhôs*), adjectivale (*atarakhos*) ou sous forme de périphrase (*Iusis tarakhês*) dans le *Contre les Moralistes*, formes qui ne sont pas employées dans le premier livre des *Esquisses...*

Le jury a encore été sensible aux exposés qui, partant du passage proposé et le commentant précisément, ont su (1) se poser la question de savoir si le *Contre les Moralistes* pouvait être considéré comme un traité relativiste – notamment dans l'analyse de [111 sq.], texte le plus troublant en matière de relativisme, puisqu'il évoque des biens et des maux relatifs – et (2) discuter la position qui soutient que le *Contre les Moralistes* conserverait un scepticisme théorique, mais adopterait un relativisme éthique (Bett). Ce que faisant, ils ont su poser clairement et nettement la question de savoir ce que serait ou pourrait être philosophiquement une éthique sans bien. Le jury a particulièrement apprécié la manière dont certains candidats ont su montrer la différence de niveau qui existe entre les différents textes et la spécificité du *Contre les Moralistes*. Ces exposés ont retenu particulièrement l'attention du jury en raison de leur sensibilité aux nuances des textes mise au service d'un propos philosophique que le commentaire a su exhiber.

Le meilleur commentaire (19/20) sut allier une excellente traduction, une très bonne connaissance de l'œuvre et une prise en compte des enjeux philosophiques soulevés par le texte. La traduction de [141-145], déroulée sans aucune hésitation, s'appuyait sur une attention fine aux mots grecs, avec une explication précise et rigoureuse des choix de traduction : ainsi de *huparkhein* [141], traduit par « être » plutôt que par « exister », de *phronêsis* [142], « sagesse » certes, mais « pratique », et expliquée par comparaison avec *sophia*, ou encore d'*alogos* (« non-rationnel » plutôt qu'« irrationnel », car la raison n'a rien à faire dans ce cadre) avec un pertinent renvoi à [148]. La connaissance, non seulement de l'œuvre au programme, mais également des autres textes de Sextus, alliée à une bonne connaissance de la philosophie grecque, permit de servir l'explication par des renvois internes à [18], [146-149], [150-159], de repérer la similitude de ce passage avec [125], de se poser la question d'un renvoi possible aux *Hypotyposes...* (I, 25-30), de voir comment le passage de [110] se retrouve sous un autre aspect en [144-145]. Les enjeux philosophiques du texte, posés à partir de la prémisse générale qui distingue les biens des maux *kata doxan*, « selon l'opinion », et *kata anankê*, « selon la nécessité », permet de rappeler la diérèse platonico-aristotélicienne dont il est question en [45] et de développer l'argumentation pour montrer que seul le « suspensif », « celui qui suspend sur tout », peut mener une vie *atarakhôs* [144], en renvoyant à ce qui a été établi « auparavant » quand Sextus s'était occupé d'étudier la « fin du sceptique » et, « naguère », quand il avait montré « qu'il n'est pas possible d'être heureux tout en supposant l'existence d'un bien et d'un mal par nature » [144]. L'allusion à Homère (*Iliade*, III, 66) sert admirablement le propos du candidat dans la mesure où ce passage d'Homère est très utilisé

par les philosophes pour indiquer poétiquement la sphère de l'*akousion*, de l'« involontaire », et celle de l'*hekousion*, du « volontaire ». Si les capacités linguistiques sont assurément une condition *sine qua non* de l'épreuve de langue – et ce n'est là que l'énoncé d'une évidence – la compétence philosophique reste l'essentiel de l'épreuve.

De bonne facture, bien des prestations honorent leurs auteurs et témoignent qu'une préparation de qualité permet de se voir proposer des notes élevées. Disons, pour finir, qu'à la fois épreuve de langue, d'histoire de la philosophie et de philosophie, l'épreuve de textes en langue étrangère est une épreuve exigeante. Les quelques très bonnes prestations que le jury a eu le plaisir d'entendre ont montré que, en travaillant, en préparant les textes et l'épreuve, l'exercice était loin d'être insurmontable.

**Latin**  
**THOMAS D'AQUIN : De Regno**  
**Rapport établi par M. Christophe BARDYN**  
**à partir des observations de l'ensemble des membres**  
**de la commission**

**Liste des textes proposés**

<b>De p.</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>À p.</b>
80	<i>Principium autem</i>	<i>necessitas declarat.</i>	82
86	<i>Si igitur naturale</i>	<i>aliquod regitivum.</i>	88
106	<i>Sicut autem regimen</i>	<i>quam democratia.</i>	108
124	<i>Cum autem inter</i>	<i>ut supra ostensum est.</i>	126
160	<i>Beatitudinem quidem</i>	<i>pervenire desiderant.</i>	162
178	<i>Cum regibus</i>	<i>non delectetur.</i>	180
180	<i>Hoc tamen amicitie</i>	<i>non recusant.</i>	182
202	<i>Quoniam vero</i>	<i>auctor nature.</i>	204
206	<i>Oportet igitur</i>	<i>ratio ignoretur.</i>	208
210	<i>Institutor autem</i>	<i>civitas commanere.</i>	212
218	<i>Idem autem</i>	<i>ad bene vivendum.</i>	220
220	<i>Sed quia homo</i>	<i>regiminis sed divini.</i>	222

**Rapport de l'épreuve de latin**

Douze candidats ont passé l'épreuve de latin. La moyenne générale des notes obtenues est de 10,75/20, les résultats faisant apparaître deux groupes très distincts : sept candidats ont une note inférieure ou égale à 09/20, tandis que cinq ont 13/20 ou plus. L'absence de notes dans la zone intermédiaire s'explique par le fait que les candidats en difficulté au niveau de la traduction sont aussi ceux qui ont proposé les commentaires les moins intéressants, tandis que les meilleures prestations combinaient une bonne maîtrise de la langue et une problématisation pertinente. Il convient toutefois de remarquer que tous les étudiants qui se sont présentés témoignaient d'une certaine connaissance de la langue latine, quoique parfois assez flottante. Dans l'ensemble, nous avons relevé peu de fautes portant sur les temps ou sur les modes.

Le texte ne comprenait pas de grandes difficultés. Du fait qu'il ne s'agissait pas d'un traité purement scolaire, mais d'une œuvre dédiée à un personnage public, la langue offrait très peu d'aspérités. Cette particularité semble malheureusement avoir diminué la vigilance de certains candidats qui n'ont pas cru nécessaire de traduire les extraits avec toute la précision requise. Or, sans être une œuvre de haute technicité, *La Royauté* n'en reste pas moins un traité de philosophie politique, avec son vocabulaire spécifique qu'il convient de traduire adéquatement. À titre d'exemple, le terme *institutio* désigne sans ambiguïté, dans cette œuvre, la fondation d'une cité ou d'un royaume, et l'hésitation entre « fondation » et « institution » pour rendre ce mot était le signe d'une compréhension mal assurée. De même, *regimen* est un faux ami qui signifie « gouvernement » et non « régime ». L'imprécision de la traduction a des conséquences immédiates sur le commentaire. Dès le premier chapitre du livre, Thomas affirme qu'il est nécessaire qu'il y ait « *quelque chose* par quoi soit dirigée la multitude » (*aliquid per quod multitudo regatur*) – il ne dit pas que ce doit être *quelqu'un*. Si l'on néglige cette nuance, on restreint trop rapidement l'analyse de Thomas à une simple apologie de la monarchie.

Plus généralement, on ne peut que regretter la tendance, encore trop répandue, à proposer plusieurs traductions pour un même terme, parfois au même moment (« le roi institue,

fonde, établi... »), parfois à deux endroits différents de l'extrait. Il peut certes arriver qu'un unique mot latin doive être traduit de plusieurs manières en français dans des contextes différents, mais le candidat devra alors justifier ses choix explicitement dans son commentaire. En tout état de cause, l'hésitation n'est pas permise lorsqu'il n'y a qu'une seule occurrence et il faut prendre une décision. L'entretien a souvent permis de revenir sur ces questions et de les clarifier.

La construction des phrases posait peu de problèmes, ce qui a eu pour conséquence de concentrer les difficultés sur le vocabulaire. La première règle à suivre est de ne pas ajouter dans la traduction des termes qui ne figurent nulle part dans le texte original. « Dans la société d'un grand nombre » (*in societate multorum*) n'est pas la même chose que « dans la société de plusieurs autres ». Inversement, on s'efforcera de ne pas oublier les termes qui semblent (souvent à tort) peu importants : *vero*, *autem*, *etiam*, etc. sont, le plus souvent, des opérateurs logiques important à l'argument. Il est d'ailleurs surprenant que des termes aussi banals fassent l'objet de contresens, comme *etiam*, traduit par « cependant ». Certaines maladresses sont fâcheuses, lorsqu'elles sollicitent le sens d'une formule. *Lumen rationis* n'est pas la « lumière naturelle », même si le contexte fait effectivement référence au caractère naturel de la vie en société. Plusieurs traductions se sont ainsi contentées d'un rendu approximatif qui ne préparait pas un commentaire rigoureux. Ce manque de rigueur peut même conduire des candidats ayant par ailleurs une connaissance satisfaisante de la pensée de Thomas, voire du *De Regno* lui-même, à des absurdités sur des points particuliers. Ainsi, l'un d'entre eux en est venu à croire qu'en II, 3, § 5, Thomas exclut les commerçants de toute association politique, alors qu'il sait qu'à la fin du livre, en II, 7, celui-là évalue la place de ces mêmes commerçants dans le royaume. Mais son contresens, dans sa traduction, le mettait dans une impasse.

L'extrait du chapitre I, 3 présentait une difficulté particulière, puisque Thomas y utilise le terme « *politia* »<sup>1</sup>, qui est une transcription du grec et non un synonyme latin. Dans ces conditions, il était peut-être plus judicieux de conserver le grec *politeia* que de traduire le terme par « constitution politique ». Le commentaire aurait pu servir à définir ce mot grec en rappelant brièvement son historique. Malheureusement, l'entretien a fait apparaître que le candidat ignorait l'existence d'un célèbre ouvrage de philosophie grecque portant ce titre ! La connaissance de ce détail aurait pu lui inspirer une traduction latine correspondant, là aussi, à un titre bien connu : *De Republica*, et éventuellement l'inciter à se demander pourquoi Thomas choisit, ici comme dans son commentaire de la *Politique* d'Aristote, de ne pas utiliser ce terme dans un contexte où il semblerait s'imposer – alors qu'il parle bien de la « *Romana respublica* » en I, 4. En suivant simplement ce fil d'Ariane, on parvenait directement au cœur de la problématique de l'extrait.

On nous permettra, en passant, de déconseiller aux candidats d'apprendre par cœur une traduction française, même lorsqu'elle bénéficie de l'autorité de la chose imprimée. Le jury n'évalue pas une traduction publiée, mais celle que le candidat assume au moment de son passage et dont il est capable de rendre raison. Il est donc regrettable d'entendre : « Ceci est la traduction de l'édition x », comme si cela pouvait servir à justifier quoi que ce soit.

\*

Les meilleurs commentaires ont su mettre en évidence les problèmes de philosophie politique attenants aux extraits proposés. Il est certain que *La Royauté* peut sembler un traité un peu périphérique dans l'œuvre de Thomas, mais ce n'est pas une raison pour en ramener le commentaire à des questions d'ontologie ou de métaphysique générale, en ignorant la dimension spécifiquement politique des chapitres qui le composent. Le jury a été surpris de voir revenir à plusieurs reprises et généralement hors de propos la référence au « principe néo-

---

<sup>1</sup> En [2], p. 108.

platonicien » selon lequel tout vient de l'Un et retourne à l'Un, comme si Thomas avait été beaucoup plus néo-platonicien qu'il ne le pensait lui-même ! Cela devenait consternant lorsqu'on invoquait ce « principe » pour commenter le chapitre I, 3 où Thomas explique qu'un grand nombre d'hommes assemblés arrivent à tirer un objet qu'ils ne pourraient pas tirer séparément. Autrement dit : « l'union fait la force » ; mais ce constat a dû sembler trop terre à terre et le candidat lui a préféré de véritables fumigations métaphysiques sur la puissance incomparable de l'Un... Le même principe du retour vers l'Un (appuyé sur Proclus et sur le commentaire du Pseudo-Denys par Thomas !) a été sollicité dans un passage où il est en fait seulement question de « rendre meilleures les choses corporelles ». Ici, le simple usage du terme latin *reddere* (« *meliora redduntur* ») déclenche un réflexe néo-platonicien de retour vers l'Un à la limite de l'absurde.

Les références à l'œuvre de Thomas ont été rares, mais généralement bien choisies, principalement tirées de la *Somme théologique*. Il était légitime de renvoyer à la « Prima pars, q. 103 », qui traite du gouvernement divin comme modèle du gouvernement humain, ou à « la IIae, q. 114 » à propos de la vie éternelle et des biens temporels comme récompenses du roi. Ces renvois précis témoignaient d'une solide préparation et contribuaient à la qualité du commentaire. En revanche, certaines allusions vagues ont plutôt desservi les candidats, comme dans le cas où une simple comparaison a été rebaptisée « analogie », ouvrant ainsi la voie à un développement autonome – et hors-sujet – sur l'importance de l'*analogia entis* chez Thomas. On peut tout de même regretter qu'aucun candidat ne se soit servi des commentaires de Thomas sur l'*Éthique* ou sur la *Politique* d'Aristote. Un lecteur curieux aurait ainsi remarqué que, dans le commentaire du début du livre II de la *Politique*, Thomas propose sa définition de la *politeia* : « *ordinatio civitatis* » (Livre II, leçon 1).

Aristote a bien sûr été abondamment sollicité, généralement pour de bonnes raisons. Le livre VIII de l'*Éthique à Nicomaque*, sur l'amitié, permettait d'étayer utilement les considérations de Thomas sur le rôle de l'amitié dans la vie sociale et politique. Le début de la *Politique* faisait aussi partie des références attendues et inévitables, mais un renvoi au livre III pouvait servir sur la question des biens propres et du bien commun. Il est dommage que, dans la plupart des cas, seuls les points de convergence entre Thomas et Aristote aient été soulignés, tandis que les divergences ressortaient à peine. Quelques passages posaient pourtant la question de la fidélité de Thomas à la pensée aristotélicienne, le plus étonnant étant le traitement de la tyrannie en *De Regno*, I, 3-6. On a le droit de se demander comment, d'un point de vue aristotélicien, le pire des régimes peut finalement devenir un moindre mal. Le jury a aussi été surpris de constater que la thèse selon laquelle « tous les corps [en particulier célestes] sont dirigés par une créature rationnelle »<sup>1</sup>, ne suscitait aucun trouble chez le candidat et ne remettait apparemment pas en question la physique et la cosmologie aristotéliciennes. Le Stagirite croyait-il donc aux anges ?

Les références à Augustin étaient moins bien maîtrisées, lorsqu'elles étaient identifiées. Plus globalement, les références à la tradition chrétienne ou plus spécifiquement scolastique ont été à peu près absentes, alors qu'elles auraient pu éclairer, non seulement certaines thèses, mais aussi certains problèmes. L'allusion à un vague « augustinisme » ne pouvait constituer une clef de lecture. Il eût fallu tenter de définir la position de Thomas par rapport à celle d'Augustin, entreprise délicate, puisque Thomas conserve l'idée que la fin de la vie politique est la paix, tandis qu'il récuse le caractère strictement peccamineux de la cité terrestre. Il suit donc sa propre voie et s'efforce, chemin faisant, de résoudre les conflits entre l'héritage augustinien et la doctrine aristotélicienne telle qu'il la comprend. La question de la subordination de la fin politique à une fin transcendante de la vie humaine est induite par la foi chrétienne et

---

<sup>1</sup> *De Regno*, I, 1.

mérait une analyse nuancée, Thomas faisant droit à une autonomie relative du politique tout en maintenant la béatitude éternelle comme destination ultime de l'homme. La complémentarité des deux niveaux n'a pas toujours été saisie avec clarté, de même que l'articulation correspondante entre la nature et la grâce. Mais les commentaires les plus riches ont su rendre compte de la complexité des textes sans sacrifier à un point de vue trop restreint ou caricatural et en mettant en évidence le travail conceptuel accompli par Thomas pour résoudre les problèmes impliqués par l'hétérogénéité apparente de ses préoccupations.

**Allemand**  
**FEUERBACH : *Das Wesen des Christentums*,**  
**„Zweiter Teil. Das unwahre, d. i. theologische Wesen der Religion“**  
**Rapport établi par M. Patrick WOTLING**  
**à partir des observations de l'ensemble des membres**  
**de la commission**

**Liste des textes proposés**

p. 297, de « <i>Das faktische Wunder ist nur</i> » à « <i>seinen Ursprung verdankt</i> »
p. 298-299, de « <i>Aber eben deswegen, weil die Religion</i> » à « <i>das Leben der Theorie</i> » (La note ne fait pas partie du sujet.)
p. 301-302, de « <i>Je näher daher die Religion</i> » à « <i>eines ewigen, uncreatürlichen Wesens</i> »
p. 307, de « <i>Die Religion wird daher</i> » à « <i>sondern außer ihr</i> »
p. 314-315, de « <i>Der Mensch ist der Gegenstand Gottes</i> » à « <i>nichts andres als die Anthropologie ist !</i> » (La note ne fait pas partie du sujet.)
p. 317-318, de « <i>Aber wie die Natur</i> » à « <i>Aberglaube und Sophistik</i> » (La note ne fait pas partie du sujet.)
p. 322, de « <i>Das oberste Prinzip</i> » à « <i>ist kein Gott</i> »
p. 328-329, de « <i>Der Gattungsbegriff der hervorbringenden Tätigkeit</i> » à « <i>als Universum der Vernunft Gegenstand ist</i> »
p. 329-330, de « <i>Gott hat freilich in der religiösen Vorstellung</i> » à « <i>auf den Atheismus, Materialismus, Naturalismus</i> »
p. 335-336, de « <i>Daher ist auch die Persönlichkeit</i> » à « <i>der Liebe unterwerfen</i> »
p. 341-342, de « <i>Übrigens bleibt auch die Religion</i> » à « <i>kommt nur durch den Menschen in Gott</i> »
p. 346-347, de « <i>Wenn nun aber,</i> » à « <i>je verkehrter und unwahrer sie ist</i> »
p. 349-350, de « <i>Aber die drei oder mehrere menschlichen Personen</i> » à « <i>zu einem Scheine der Einbildung</i> »
p. 360-361, de « <i>Der Gegenstand des Sakraments</i> » à « <i>übernatürliche Wirkungen in mir hervorbringen ?</i> »
p. 362-363, de « <i>Aber diese Bedeutung</i> » à « <i>in Wahrheit ist es Fleisch</i> » (Les notes ne font pas partie du sujet.)
p. 363-364, de « <i>Der Satz der Scholastiker</i> » à « <i>alle andern Widersprüche von selbst ergaben</i> »
p. 367-368, de « <i>Aber obgleich das Abendmahl</i> » à « <i>verdirbt den ganzen Menschen</i> »
p. 372-373, de « <i>Der Glaube gibt dem Menschen</i> » à « <i>in ein Passiv verwandelt</i> » (Les notes ne font pas partie du sujet.)
p. 391-392, de « <i>Das Christentum hat die Liebe nicht frei gegeben</i> » à « <i>die Liebe hebt sie auf</i> »
p. 398-399, de « <i>Die Liebe ist die subjektive Existenz</i> » à « <i>des Bewußtseins der Gattung</i> »
p. 400-401, de « <i>Unser Verhältnis zur Religion</i> » à « <i>durch den Segen des Priesters</i> »
p. 403-404, de « <i>Wenn das Christentum nicht mehr</i> » à « <i>seelenvolle Gesinnung, das Herz</i> »

**Rapport de l'épreuve d'allemand**

Le premier enseignement de la session 2018, s'agissant de l'épreuve de « Traduction et explication d'un texte étranger », est l'augmentation du nombre de germanistes. Vingt-deux candidats admissibles ont en effet choisi l'allemand cette année. Si, à première vue, la hausse

peut sembler modeste, rapportée aux vingt candidats germanistes de l'an passé, elle est en réalité assez sensible du fait de la diminution du nombre de postes proposés et, par conséquent, d'admissibles. Après deux années de baisse, l'épreuve d'allemand retrouve, en proportion, l'ordre de grandeur qui la caractérisait en 2014 (vingt-et-un germanistes pour soixante postes), ou en 2015 (vingt-sept germanistes pour soixante-douze postes).

La moyenne de l'épreuve progresse légèrement, passant à 08,84 alors qu'elle se situait l'an passé à 08,47. Toutefois, si ce nombre indique globalement une certaine amélioration du niveau des prestations, il masque en réalité le fait le plus instructif de cette session, qui tient à l'accentuation de la cassure séparant très nettement deux groupes de candidats, phénomène déjà noté l'année passée, et pleinement confirmé cette année. Le constat est frappant en effet : on observe très peu de prestations à la moyenne ou aux abords immédiats de la note médiane. Un peu plus du tiers des exposés dépasse sensiblement, et dans un nombre de cas non négligeable très sensiblement, la moyenne, alors que la quasi-totalité des autres traductions et explications demeurent franchement en-dessous de cette barre symbolique. On constate donc une nouvelle fois que l'épreuve se révèle très sélective, et cette observation indique plusieurs choses sur lesquelles il convient d'attirer de nouveau l'attention des futurs agrégatifs.

La première, que signalait déjà le rapport de la session 2017, tient à la disparité manifeste entre deux groupes de candidats pour ce qui est de la familiarité à l'égard la langue allemande. Toutes les prestations notées au-dessus de la moyenne (mais également une partie de celles qui se sont vu attribuer une note plus basse, nous y reviendrons) étaient le fait d'admissibles maîtrisant incontestablement la langue, parfois de manière fort brillante, du reste, et habitués à la lecture de textes allemands. Hélas, en sens inverse, il se confirme qu'un nombre non négligeable de candidats aborde cette difficile épreuve avec une connaissance fragile et, dans quelques cas, à l'évidence déficiente, du médium linguistique, de sa syntaxe et, parfois même, de sa morphologie. Si l'épreuve est avant tout un commentaire de texte, ledit texte ne peut se commenter adéquatement que sur la base d'une saisie précise et ferme de son parcours argumentatif. Les candidats doivent affronter cette épreuve en étant à-même de garantir cette saisie et, pour ce faire, après s'être acquis une claire intelligence des structures de la langue et avoir entretenu un commerce suffisamment assidu avec les textes allemands. Quand bien même la traduction n'est pas la finalité de l'exercice, la qualité de la maîtrise de l'idiome conditionne directement la pertinence du commentaire du passage proposé, de sorte que l'obstacle linguistique, lorsqu'il s'avère trop massif, au point de noyer le texte dans les incertitudes et les approximations, de le mutiler, voire, dans certaines prestations, de le faire quasiment disparaître, entraîne inéluctablement l'impossibilité de réaliser véritablement l'exercice exigé.

Le texte de Feuerbach n'est pas, en règle générale, rédigé dans une langue particulièrement difficile. Son style relativement sec, précis, direct, souvent élégant, usant plus volontiers d'appositions (parfois longues, il est vrai) que de périodes structurées en subordonnées ramifiées, offrait certainement moins de complexité syntaxique que la prose husserlienne ou kantienne des sessions antérieures. Néanmoins, plus de la moitié des exposés entendus ont trébuché dès qu'apparaissait une construction un peu plus élaborée que la structuration élémentaire en sujet/verbe/complément. Sans qu'elle atteigne pour autant un haut degré de complexité : un candidat, par exemple, bien que connaissant le sens du mot *bald*, dans son usage courant (« bientôt », « peu après »), n'est pas parvenu à identifier la signification, au sein d'une énumération, de la séquence *bald...*, *bald...*(« tantôt...tantôt... »). Les quelques propositions adjectivales présentes dans les extraits proposés ont très souvent été elles aussi sources de difficulté : un candidat n'a ainsi pas réussi à analyser correctement l'expression : *ein zwischen Himmel und Erde, zwischen Gott und dem Menschen oder überhaupt den dem Höchsten untergeordneten Wesen schwebendes, unbestimmtes Wesen* –

« un être indéterminé, suspendu et flottant entre ciel et terre, entre Dieu et les hommes ou même, au fond, entre Dieu et l'ensemble des êtres soumis au Très Haut ».

Les faux sens, malheureusement, ont de nouveau été relativement nombreux, entraînant mécaniquement des déviations de compréhension du propos de Feuerbach, qui se ressentaient dans le commentaire. En furent victimes – ce ne sont là que quelques exemples – les termes *Gatte*, « conjoint » (confondu avec *Gattung*) ; « genre », *verherrlichen* « glorifier » (traduit par « affirmer sa maîtrise ») ; *ausmachen*, rendu par « éteindre » dans un contexte où il ne pouvait à l'évidence signifier que « constituer » ; ou encore, plus grave, un vocable aussi usuel que *noch*, « encore », traduit par « pourtant » ; l'usage au singulier de *Wesen* pour désigner un être particulier a quelquefois suscité aussi de la confusion ; *daher*, « donc », extrêmement fréquent sous la plume de Feuerbach, a curieusement donné lieu à de trop nombreuses incertitudes qui défiguraient en conséquence la logique du raisonnement exposé. Même en cas d'hésitation lexicale, le contexte offre parfois des indications qu'un peu de bon sens permettrait d'exploiter ; possibilité qui n'a pas toujours été saisie : dans l'incertitude sur le sens exact du terme de *Magen*, « estomac », un candidat, commentant un passage consacré à l'analyse de la communion et du processus de digestion physique de l'hostie, ne s'est pas étonné que, selon sa traduction, les aliments passent du tube digestif au « gosier ».

Autre source d'erreurs, la méconnaissance de formules lexicalisées d'usage tout à fait courant a également entraîné, à de nombreuses reprises, des surinterprétations hors de propos : dans la double expression *um des Menschen willen / um Gottes willen* (« pour l'amour de l'homme » / « pour l'amour de Dieu »), mal comprise du fait qu'il n'y reconnaissait pas une expression idiomatique usuelle, un candidat a voulu voir une théorisation de l'activité imputable à la volonté humaine, d'une part, à la volonté divine, d'autre part ; de même encore, la banale expression *Was Wunder ?*, « Qu'y a-t-il de si étonnant ? », a été lue littéralement et commentée comme une allusion à la réinterprétation anthropologique de la théorie du miracle, ce qui orientait la compréhension du passage proposé vers un contresens. Dans plus de la moitié des exposés, on a ainsi déploré de trop nombreuses approximations ou maladresses, qu'un simple effort d'attention aurait souvent permis d'éviter aisément. Ainsi du fait de ne pas identifier le superlatif dans la formule *in den ältesten Urkunden*, « dans les documents les plus anciens » ; ou encore, au sein d'un texte opposant la pensée chrétienne de la création, caractérisée par son désintéressement pour toute explication naturelle, et la philosophie païenne, tournée vers l'enquête sur la genèse des choses, de traduire tout à la fois *Erschaffung*, « création », et *Entstehung*, « émergence », par le même terme de « création », ce qui, outre le faux sens sur le second terme, brouillait irrémédiablement la logique d'opposition qui donnait son sens au passage.

Au nombre de ces défauts surprenants figure encore l'oubli de mots dans le texte à traduire – situation constatée sur plusieurs prestations ; dans l'un des exposés entendus, ce fut même une proposition entière que la traduction laissa de côté. Plus curieusement encore, il fut donné au jury d'observer, dans un cas, le défaut inverse, un candidat, pour justifier sa version, n'ayant pas hésité à ajouter du texte à l'original allemand – arguant que ces additions étaient en fait sous-entendues et qu'elles n'en étaient donc pas. L'excès n'est en la matière pas plus vertueux que le défaut : l'exigence est de traduire le texte, *tout* le texte, mais *rien que* le texte.

Il faut redire ici que le candidat ou la candidate ne doit proposer qu'une traduction et proscrire absolument les suggestions multiples ; de même, que la première partie de l'exposé ne doit consister qu'en une traduction, excluant les gloses et commentaires – y compris les justifications de choix de traduction, éventuellement nécessaires, mais qui doivent trouver leur place dans la partie consacrée au commentaire.

Dans le cas de phrases longues ou complexes, une récapitulation peut se révéler profitable. Quelques candidats – ce furent presque systématiquement, du reste, de bons germanistes - ont ainsi choisi de relire posément la totalité de chaque phrase du texte après l'avoir traduite par groupes de mots. Dans ces cas précis, le procédé confirmait généralement

les mérites de la traduction. Le cas échéant, il pouvait avoir l'intérêt de corriger un rythme de parole initial un peu hâtif. Rappelons qu'une telle relecture par phrase n'est jamais exigée ; l'intérêt de cette politique est laissé à l'appréciation du candidat ou de la candidate.

La seconde raison expliquant le clivage très accusé que nous avons mentionné, liée à la connaissance de la réflexion feuerbachienne, tient à l'évidence à la qualité de la préparation. Comme toute épreuve orale, celle de « Traduction et commentaire d'un texte étranger » doit se préparer largement en amont de la période d'admission. Outre les réquisits de maîtrise linguistique que l'on vient d'évoquer, l'épreuve ne peut être affrontée avec succès que si le candidat est suffisamment familier de la réflexion de l'auteur et s'est acquis une très bonne connaissance de l'œuvre mise au programme, ce qui demande recul et assimilation, avec la durée qu'impliquent inévitablement ces opérations. Cela était d'autant plus nécessaire, cette année, que la pensée feuerbachienne ne semblait manifestement pas faire partie des fréquentations habituelles des candidats.

Répetons-le donc : on ne saurait trop recommander aux futurs agrégatifs, quels que soient l'auteur et le programme, de commencer à préparer cette difficile épreuve dès le début de l'année universitaire. Le jury a, hélas, trop souvent entendu des commentaires étiques qui, une fois rappelées quelques généralités d'usage dans un moment initial, se réduisaient comme des peaux de chagrin au fur et à mesure que le candidat avançait dans le passage et rencontrait le développement du raisonnement, qu'il avait précisément pour tâche d'élucider. Dans bien des cas, de nouveau, ces exposés n'utilisaient qu'une vingtaine de minutes, parfois moins, sur la durée disponible. Il faut encore et toujours rappeler qu'expliquer un texte implique avant tout d'en suivre la démarche singulière, d'en mettre en évidence la spécificité argumentative, en prêtant la plus grande attention à son détail, à son mode de dépliement particulier ; qu'un texte ne saurait jamais être le simple prétexte à un rappel de doctrines générales ; mais qu'inversement, la connaissance fine de l'œuvre est requise et doit être mise à contribution, avec précision et discernement, dans le but de clarifier le sens et les justifications des affirmations avancées par l'auteur dans la discussion qu'il expose à un moment particulier de son cheminement. Or, à l'évidence, la pensée de Feuerbach était, pour la grande majorité des candidats, une découverte de fraîche date. *De facto*, le jury a donc de nouveau constaté, comme ce fut le cas pour la partie « traduction », une nette partition entre les admissibles qui ont manifestement été pris de court pour le défrichage et l'assimilation véritable de la logique de l'œuvre, et ceux qui avaient pris le parti salutaire de lancer la préparation de cette épreuve dès le début de l'année.

Un petit groupe de candidats, bien familiarisés avec l'ouvrage, son découpage et sa progression, la spécificité de sa méthodologie, ainsi que son arrière-plan philosophique, en particulier critique, ont ainsi présenté de très bons commentaires, clairvoyants, réfléchis, risquant même parfois des hypothèses de lecture contrôlées dans les cas où le texte présentait une difficulté réelle de compréhension. Tandis que d'autre part, une grande majorité de prestations se sont révélées pauvres, convenues, décevantes et, le plus souvent, redisons-le, fort abstraites, et de ce fait décalées par rapport à la concrétude des analyses menées par Feuerbach. Ces nombreux exposés peu éclairants furent encore fréquemment lénifiants, comme si les candidats, perdus dans les incertitudes dès qu'il fallait en venir au détail des positions feuerbachiennes, cherchaient avant tout à éviter de trop s'engager sur le fond.

Quelques déficiences récurrentes ont à cet égard frappé le jury. C'est ainsi que la logique de la sensibilité, si largement développée par Feuerbach, qui traverse l'œuvre comme un fil rouge, était généralement mal maîtrisée, parfois même ignorée, de sorte que nombre de textes dont l'argumentation découlait directement de sa mise en jeu, comme c'est le cas dans les pages mettant en évidence le rôle de l'imagination dans la constitution de la religion, ou bien encore dans plusieurs passages du chapitre étudiant la contradiction dans les sacrements, ont laissé les candidats perplexes. Lacune proche et tout aussi surprenante, la notion de genre,

pivot de l'enquête feuerbachienne dans la seconde partie de *L'Essence du christianisme*, n'a le plus souvent pas été clairement comprise. L'assimilant à un pur concept abstrait qui ne saurait participer que de l'univers de la spéculation pure, certains commentaires se sont révélés dès lors incapables de saisir ce que vise Feuerbach en distinguant la différence quantitative, produite par le jeu de l'imagination – il convenait de le garder à l'esprit, le philosophe souligne que l'imagination ne produit que des distinctions quantitatives – qui est au cœur de la constitution même du fait religieux, de la différence qualitative.

Beaucoup d'approximations et d'incompréhensions découlaient également d'une vision très floue et réductrice de la méthodologie d'enquête au travail dans l'ouvrage. Si la plupart des candidats savaient, dans les grandes lignes, que le processus à l'œuvre dans la religion consiste fondamentalement, aux yeux de Feuerbach, en la position par l'homme de sa nature comme autre et opposée à lui, ce savoir n'allait souvent guère au-delà de quelques généralités, au mieux de quelque souvenir des thèses posées au tout début de la seconde partie ; mais bien peu, pour se limiter à un exemple, étaient au fait du tournant décisif que constitue, pour l'analyse de la genèse de l'idée de Dieu, l'intervention de la notion de personnalité dans le chapitre 23. Le rôle déterminant joué par la position de l'autonomie ne pouvait donc être apprécié à sa juste mesure et l'opposition radicale qui en découle entre la logique religieuse de la ressemblance entre l'homme et Dieu, et la logique panthéiste de l'émanation de l'homme à partir de Dieu ne pouvait qu'être vouée à un affadissement qui la vidait de son sens. En d'autres termes, faute d'une connaissance vraiment précise de la pensée de Feuerbach dans *L'Essence du christianisme*, les prestations déficientes se caractérisaient par la difficulté qu'elles éprouvaient à identifier la contradiction habitant la vie religieuse, que la plupart des passages proposés déclinaient sous l'une de ses diverses formes.

En revanche, se condamnant à des contorsions étranges, certains candidats ont voulu absolument retrouver une stricte processualité dialectique hégélienne dans des passages qui épousaient une logique tout autre. Très peu des textes proposés dialoguaient en fait réellement avec le hégélianisme, dont la connaissance n'était donc, sauf exception, pas requise. Mais bien des candidats, croyant peut-être à un passage obligé, partout indispensable, du commentaire feuerbachien, ont tenu à mettre en jeu la pensée spéculative. À cet égard, on doit dire que l'on s'étonne de la faible connaissance de Hegel dont ont témoigné les prestations qui évoquaient l'auteur de *l'Encyclopédie*. Quelques souvenirs approximatifs, pour ne pas dire erratiques, de *La Phénoménologie de l'esprit*, dont le lien avec les passages concernés de *L'Essence du christianisme* n'apparaissait nullement et ne faisait pas non plus l'objet d'une justification claire de la part du candidat ; de prétendus rappels de doctrines que l'on disait exposées dans le premier volume de la *Science de la logique*, mais que l'on aurait peine à y trouver réellement : tels furent les éléments par le truchement desquels plusieurs prestations entendirent éclairer l'inspiration hégélienne (ou anti-hégélienne) des extraits soumis à leur sagacité. Jamais, en revanche, l'analyse hégélienne de la nature de la relation entre le fini et l'infini se donnant à voir dans la représentation religieuse, particulièrement chrétienne, ne fut mise en jeu. Au bout du compte, il est surprenant de voir que les candidats qui tenaient à transiter par la pensée spéculative n'avaient, en règle générale, une idée claire, ni de l'agencement du système, ni de la nature de la logique et de la nécessité mises en œuvre par la progression dialectique.

Enfin, la nécessité de se construire une intelligence fine de la pensée du philosophe mis au programme, ce qui exige du temps, et donc, répétons-le tant la chose est capitale, de l'anticipation dans la préparation, ne dispense pas, par ailleurs, des réquisits ordinaires de culture philosophique générale. On ne peut ainsi qu'être surpris qu'un candidat hésite longuement sur le sens à donner au terme de « sophistique » et que son incertitude persiste lorsque le jury l'invite à l'explicitation en sa signification usuelle, hors du contexte feuerbachien.

Ajoutons quelques remarques sur le dialogue avec le candidat à l'issue de sa prestation, procédure introduite à l'occasion de la présente session. Dans le cadre de cette épreuve,

l'entretien commence par des questions relatives à la traduction, et se poursuit par des remarques portant sur le commentaire. S'agissant du premier point, prier un candidat de revenir sur telle ou telle séquence n'implique pas nécessairement une critique ; c'est d'abord une invitation à répéter la traduction proposée pour permettre au jury de vérifier le choix effectué par le candidat, le cas échéant – et c'est ici à ce dernier d'examiner attentivement le passage sur lequel le jury attire son attention – de l'amender ou de le corriger. La demande du jury peut être motivée – le cas est fréquent – par une élocution d'une vitesse excessive, qui rend difficile de suivre le détail du travail de traduction, comme elle peut signaler une imprécision ou une erreur. Il appartient donc au candidat de faire preuve, ici, de concentration. Dans un second temps, l'interrogation porte sur le commentaire, en partant des analyses proposées par le candidat, soit pour inciter ce dernier à préciser, prolonger ou, dans certains cas, rectifier l'explicitation qu'il a avancée.

À cet égard, il convient de souligner que le premier bilan que l'on peut tirer de l'introduction de la discussion à la suite des épreuves de commentaire, s'est révélé, dans le cas de l'allemand, extrêmement satisfaisant : les questions portant sur la traduction ont en effet parfaitement joué leur rôle, permettant au jury de s'assurer clairement du choix effectivement opéré par les candidats ; et, très souvent, ce point est décisif, les candidats germanistes ont, de fait, corrigé les inexactitudes sur lesquelles le jury attirait leur attention, améliorant la valeur de leur prestation globale. S'agissant du commentaire, il est arrivé assez fréquemment, aussi – ce dont le jury s'est réjoui – que ce dialogue donnât lieu à une rectification sensible de l'élucidation du passage, toujours prise en compte dans la fixation de la note finale. C'est avec une réelle satisfaction que le jury tient à saluer l'attention et le sang-froid des candidats qui ont su exploiter la possibilité d'amélioration qui leur était ainsi offerte. Sur ce plan, aussi, le clivage entre deux groupes de prestations a été particulièrement net.

\*

L'indication des déficiences trop souvent constatées lors de cette session ne poursuit d'autre objectif que d'éclairer les futurs agrégatifs sur la nature exacte de la tâche requise à l'occasion de cette épreuve. Tâche de fait exigeante, mais certes pas inaccessible.

La preuve en fut administrée, comme les années passées, par quelques excellents exposés que le jury a eu le plaisir d'entendre, qui brillaient tant par leur maîtrise de la langue, par la rigueur de leur traduction, que par la finesse de leur commentaire. L'une de ces prestations a ainsi exposé une remarquable analyse de l'étude comparée de l'amour et de la foi, et des raisons pour lesquelles Feuerbach dénonce la présence d'une relation de contradiction qui les oppose. Une telle tâche supposait, d'abord, la pleine maîtrise de la notion de genre, exposée antérieurement dans l'ouvrage et, de même, de la logique de la sensibilité qui gouverne à ses yeux le développement du phénomène religieux dans sa vérité. Et la candidate, circulant dans l'œuvre tout entière avec aisance, a su, de fait, nourrir avec intelligence son exposé de rappels empruntés, toujours de façon sélective et pertinente, à d'autres chapitres de *L'Essence du christianisme*.

Ce cas ne fut pas isolé : un autre très bon commentaire, par exemple, sur la base d'une fine assimilation de l'herméneutique anthropologique élaborée dans l'ouvrage, a réussi à expliquer de façon convaincante en quoi, selon Feuerbach, l'évolution des formes de l'adoration religieuse et, en particulier, son notable adoucissement, marqué par l'élimination progressive des formes les plus violentes de sacrifice et la promotion d'une figure de Dieu plus autarcique et impassible, ne témoigne pourtant pas d'une mutation de nature et ne fait en réalité que masquer la permanence d'un féroce antagonisme à l'égard de la morale.

Toutes les bonnes prestations faisaient apparaître les mêmes caractéristiques : les effets d'une préparation de longue durée reposant sur une fréquentation attentive de l'ouvrage mis au programme, alliée à un souci scrupuleux d'analyse fidèle du détail du texte. L'opiniâtreté des candidates et des candidats qui se sont distingués par ces qualités mérite d'être vivement

saluée. Elle indique également sans ambiguïté aux futurs agrégatifs la nature de la préparation offrant toutes les chances de succès.

**Anglais**  
**PUTNAM : Reason, Truth and History**  
**Rapport établi par Mme Claire ETCHEGARAY et M. Michel LE DU**  
**à partir des observations de l'ensemble des membres**  
**de la commission**

**Liste des textes proposés**

<b>De page</b>	<b>Début</b>	<b>Fin</b>	<b>À page</b>
2	<i>So it may seem that</i>	<i>How is intentionality, reference, possible ?</i>	2
5	<i>We can imagine that</i>	<i>of the speaker or thinker are.</i>	5
7	<i>Sometimes a thesis is called</i>	<i>we are brains in a vat').</i>	8
10	<i>Suppose, for example, that I am</i>	<i>of the world disappeared !</i>	11
11	<i>In the case of the ant, we could</i>	<i>than a record player is.</i>	12
13	<i>In short, the brains in a vat</i>	<i>trees or anything external ?</i>	13
15	<i>But part of the hypothesis that we are brains</i>	<i>is not physics but philosophy.</i>	15
17	<i>When we introspect</i>	<i>intrinsically refer.</i>	18
20	<i>For even if there is some introspectable</i>	<i>mental objects of any kind.</i>	21
24	<i>If we agree that 'water'</i>	<i>they are Brains in a Vat.</i>	25
27	<i>The reason 'intension'</i>	<i>the whole question.</i>	27
30	<i>In short, one can take the view</i>	<i>constraints have been relaxed.</i>	31
32	<i>So, if a theory implies</i>	<i>does not work !</i>	32
32	<i>Why the received view doesn't work</i>	<i>in every possible world.</i>	33
38	<i>Some philosophers believe</i>	<i>trial-and-error is successful.</i>	39
42	<i>Let us call a mental state a pure mental</i>	<i>on the table is an impure mental state.</i>	42
43	<i>What goes for belief goes</i>	<i>found so puzzling.</i>	43
44	<i>From the fact that notional cats</i>	<i>this suggestion too.</i>	45
45	<i>If reference is only determined</i>	<i>surd, metaphysical truth.</i>	46
47	<i>If there is a determinate</i>	<i>in the universe).</i>	47
50	<i>For us, 'the Brain in a Vat World'</i>	<i>we are Brains in a Vat.</i>	51
52	<i>In an internalist view also, signs</i>	<i>extraterrestrials or not !</i>	52
53	<i>The metaphysical realist formulation</i>	<i>This is what one cannot do.</i>	54
55	<i>To reject the idea that</i>	<i>high degree of approximation.</i>	55
58	<i>Locke was a Corpuscularian</i>	<i>theory of reference, however.</i>	58
58	<i>Berkeley discovered</i>	<i>another sensation or image.</i>	59
61	<i>If all properties are secondary</i>	<i>talk of things-for-us.</i>	62
63	<i>On Kant's view, any judgment</i>	<i>with our nature to have.</i>	64
67	<i>This has immediate relevance</i>	<i>and that seem right to us.</i>	67
69	<i>While just positing</i>	<i>did in Platonistic philosophy.</i>	67
71	<i>No mechanism of empirical association</i>	<i>what constitutes metaphysical realism.</i>	71
71	<i>Perhaps the world is</i>	<i>standards of rational acceptability.</i>	72
72	<i>By now the reader may be convinced</i>	<i>which finally act 'locally' on other particles.</i>	73
73	<i>If truth is not (unique)</i>	<i>without the God's Eye View.</i>	74
77	<i>As soon as 'spirit' is dropped out</i>	<i>very obscure.</i>	77
77	<i>The parallelist alternative is</i>	<i>that they can't be.</i>	78
78	<i>According to the functionalist,</i>	<i>with functional properties.</i>	79

81	<i>It seems to me that</i>	<i>that there is at least a correlation.</i>	82
82	<i>What made</i>	<i>in the debate.</i>	82
82	<i>In 1951</i>	<i>All statements are true'.</i>	83
83	<i>But if Quine</i>	<i>mind-body identity.</i>	84
84	<i>When a philosopher</i>	<i>a 'predicate' or 'concept'.</i>	85
85	<i>To be specific</i>	<i>epistemological difficulties</i>	85
86	<i>Here is one possible story</i>	<i>the correlate of the sensation.</i>	86
86	<i>The problem is</i>	<i>experiencing red.</i>	87
87	<i>Even with the knowledge</i>	<i>nature of truth.</i>	88
89	<i>Let us make</i>	<i>in a normal condition.</i>	90
91	<i>Most neurologists</i>	<i>fought over.</i>	92
92	<i>I used to be able</i>	<i>settle this?</i>	93
93	<i>Suppose that when</i>	<i>that they can.</i>	94
100	<i>A philosopher like myself</i>	<i>or dissimilar.</i>	101
103	<i>The problem is not</i>	<i>will make sense.</i>	104
104	<i>It is tempting</i>	<i>philosophical inquiry</i>	104
104	<i>In ethics</i>	<i>conceptions of rationality</i>	105
108	<i>I mean to suggest</i>	<i>like that.</i>	109
111	<i>The gambit</i>	<i>those norms alone.</i>	111
111	<i>I don't at all think</i>	<i>anything whatsoever.</i>	112
113	<i>I have expressed</i>	<i>Feyerabend claims.</i>	114
114	<i>The incommensurability thesis</i>	<i>totally incoherent.</i>	115
116	<i>Once it is conceded</i>	<i>refers to wheels.</i>	116
116	<i>Perhaps the reason</i>	<i>we couldn't translate.</i>	117
117	<i>The answer to this</i>	<i>stable way.</i>	118
118	<i>Even then there would</i>	<i>on the former.</i>	119
120	<i>Plato was perhaps</i>	<i>finite number of times.</i>	121
121	<i>When one first</i>	<i>rather contrived</i>	121
121	<i>A 'methodological solipsist'</i>	<i>by different philosophers.</i>	122
122	<i>A metaphysical realist</i>	<i>acceptability as subjective.</i>	123
123	<i>The attempt to use</i>	<i>speaker or thinker</i>	124
125	<i>The story Carnap told</i>	<i>by anthropology.</i>	126
129	<i>Applied to the case</i>	<i>implicit in science.</i>	130
132	<i>One of the things</i>	<i>totally incoherent.</i>	133
133	<i>Other methodological</i>	<i>human psychology</i>	133
133	<i>I've been arguing</i>	<i>with an empirical world.</i>	134
137	<i>When we come</i>	<i>relations and situations.</i>	138
138	<i>In this little imaginary</i>	<i>would do anything for money'.</i>	139
140	<i>I imagine that we</i>	<i>unavailable to us.</i>	141
141	<i>It has often been</i>	<i>to describe and generalize.</i>	142
144	<i>Having reviewed</i>	<i>downright impossible.</i>	145
148	<i>But to emphasize</i>	<i>some other way.</i>	149

### Rapport de l'épreuve d'anglais

Soixante-dix-neuf candidats ont composé sur l'ouvrage d'Hilary Putnam, *Reason, Truth and History* (chapitres 1 à 6), qui était au programme de la session 2018 de l'agrégation de philosophie. Parmi les admis, trente-et-un avaient choisi l'anglais à l'épreuve de texte en langue étrangère. La moyenne générale des présents est de 08,06, la note minimale de 02 et la note maximale de 18. Enfin, vingt-cinq candidats ont eu des notes supérieures ou égales à 10.

Le jury a eu la satisfaction de constater que l'un des défauts qui avaient été pointés l'année dernière était moins fréquent, défaut consistant à traduire par phrases entières un texte dont on soupçonne que la traduction a été apprise par cœur, au lieu de prendre le texte par groupes de mots. Néanmoins, trop de candidats se sont obstinés à proposer plusieurs traductions pour un terme qui leur posait une difficulté, ou bien à opter pour une traduction différente dans la première partie de l'épreuve et dans le commentaire. Un travers similaire est réapparu dans l'entretien avec le jury, lorsque ce dernier, demandant de revenir sur la traduction d'une séquence du texte, recevait un florilège de possibilités en réponse, alors qu'il attendait du candidat qu'il se déterminât sur l'une d'entre elles.

Bien que le texte au programme fût cette année d'un anglais plus usuel que la langue classique de Hobbes, dont le *Leviathan* était au programme en 2017, une insuffisante maîtrise de la langue a malheureusement pénalisé les candidats. Un certain nombre d'entre eux ont témoigné d'une connaissance à peine suffisante de l'anglais et buté sur des constructions communes, comme *whether... or...*, traduisant mécaniquement *whether* par « si » ; d'autres ignoraient le sens de *contrived*, « artificiel », ou la signification modale de *actual*, « effectif ». Parfois, la traduction était si littérale que la syntaxe française en devenait malheureuse. Le sens exact de termes qui sortent quelque peu de l'anglais courant aurait dû être vérifié. C'est le cas, par exemple, d'une épithète comme *sophomoric*, appliquée à certains lecteurs « moins avancés » de Kuhn.

Dans la plupart des cas, cependant, les erreurs et imprécisions s'expliquaient moins par la faiblesse du niveau de langue que par une préparation trop hâtive et un manque d'attention conduisant à des faux sens. Ainsi, *strain* fut traduit par « posture » alors que Putnam parle visiblement d'une tendance, ou bien encore *translation scheme* par « stratégie d'interprétation », quand l'enjeu du passage est une discussion de la notion de « schème conceptuel » à partir d'une réflexion sur le principe de charité.

Il est bon, également, de rappeler que l'exercice de traduction ne saurait se borner à réciter celle qui est publiée, laquelle peut ne pas être exempte d'erreurs. Même si elle peut être utile dans le travail préparatoire, il relève de la responsabilité du candidat de faire preuve de jugement et, par exemple, de ne pas traduire une occurrence de *brain state* par « état mental », mais par « état cérébral ».

Quant au commentaire, les candidats avaient, à quelques exceptions près, une certaine connaissance des grandes thèses défendues par Putnam dans l'ouvrage (réalisme interne, critique du réalisme métaphysique, externalisme sémantique, critique des théories « magiques » de la référence etc.), mais beaucoup ont eu tendance à convoquer systématiquement ces thèses pour expliquer tout passage de l'ouvrage, quel qu'il fût, alors que, dans bien des cas, une référence à ce qui précédait immédiatement leur extrait aurait été plus éclairante et aurait permis d'éviter des contresens. Il est vrai que la plupart des candidats ont également manifesté une connaissance sommaire, mais globalement juste des grandes thèses en philosophie de l'esprit (dualisme, monisme, fonctionnalisme etc.), ou encore des expériences de pensée envisagées par Putnam (Terres jumelles, cerveaux dans une cuve). Mais l'élément discriminant était la capacité de mobiliser à bon escient ces connaissances et de préciser les arguments exacts auxquels Putnam renvoie, éventuellement chez tel ou tel auteur. L'accumulation de termes en *-isme* ne saurait se substituer à une explication. En règle générale, il faut absolument éviter de consacrer sept à dix minutes à une présentation très générale de la position d'un auteur, pour en venir à une traduction qui sera à nouveau suivie d'une introduction, procédé qui ne laisse que trop peu de temps au commentaire lui-même.

En revanche, le jury souhaite, en introduction, entendre restituer et détailler l'argumentation précédant immédiatement le passage à commenter. Une situation minutieuse est indispensable pour éclairer un passage qui s'inscrit dans une progression précise du raisonnement. Dans *Reason, Truth and History*, une thèse peut être annoncée à un moment,

sans recevoir encore sa pleine justification ; un argument adverse peut être temporairement endossé ; un problème peut être redéfini ou précisé ultérieurement. Sans la maîtrise des étapes précédentes de la démonstration, l'argument principal du texte est alors mal compris – ce dont attestait l'incapacité de tel ou tel candidat à le résumer en quelques mots lorsque le jury le lui demandait. Le signe en fut souvent un plan réduit à deux ou trois thèses mal articulées, au travers desquelles la logique du texte était brouillée.

Trop souvent, par ailleurs, les références attendues n'étaient pas assez maîtrisées, que les références fussent classiques et appartenant à l'histoire de la philosophie, ou plus contemporaines et nécessaires pour mettre le texte de Putnam en perspective. Le jury n'attendait naturellement pas un degré égal de précision pour expliquer toutes les allusions aux auteurs de philosophie de l'esprit ou de neurologie. Néanmoins, il s'est étonné de voir que certains candidats n'étaient pas même capables de renvoyer les thèses spinozistes ou kantienne à des ouvrages précis, ou bien n'avaient aucune connaissance de textes manifestement en arrière-plan des discussions de Putnam, en particulier : les *Recherches philosophiques* de Wittgenstein, l'article de Quine sur « Les deux dogmes de l'empirisme », les textes de Kuhn sur l'incommensurabilité (et plus particulièrement la Postface de la *Structure des révolutions scientifiques*) ou, enfin, ceux de Quine et de Davidson sur le principe de charité. L'argument du langage privé, en particulier, a fait l'objet de présentations souvent fausses ou tronquées, et les candidats concernés ont peiné à expliquer l'usage que faisait Putnam de cet argument contre le relativisme.

Les éléments de contexte convoqués n'étaient pas toujours pertinents ou bien compris, lacunes que l'entretien rendait manifestes, notamment lorsqu'un candidat fit allusion au « spectre inversé » sans parvenir à décrire la situation envisagée sous ce nom depuis Locke, ou encore aux « mondes possibles » sans savoir distinguer cette notion *logique* (supposant de déterminer des valeurs de vérité) d'une narration fictive (déployant un scénario de science-fiction). Lorsque les candidats ne s'interrogent pas suffisamment sur les raisons qui permettent à Putnam d'avancer tel ou tel point – par exemple celles qui justifient de penser que non seulement l'identité, mais même la corrélation entre la qualité de la sensation et l'état cérébral est indiscernable – le jury ne peut conclure qu'à une insuffisante préparation. Il n'exigeait pas une connaissance très détaillée dans le champ des sciences du cerveau ; néanmoins quelques vérifications élémentaires auraient dû être faites pour éviter de grossières erreurs. Ainsi, le jury s'est étonné de l'aplomb avec lequel un candidat exposa une théorie fantaisiste du cerveau, affirmant que les informations d'un œil étaient transmises à un hémisphère et que celles de l'autre œil allaient à l'autre hémisphère, une erreur qui l'amenait à comprendre l'expérience de la dissociation hémisphérique comme la scission de l'expérience visuelle en deux sensations. L'erreur scientifique était due à l'ignorance du fait que le champ visuel gauche est perçu par les deux yeux et traité par le même cortex droit (et inversement), en raison du chiasme optique. Et elle conduisait à une méprise sur le sens de l'expérience envisagée au chapitre 4 de l'ouvrage de Putnam, laquelle montre qu'il est impossible d'identifier un unique événement physique qui soit le corrélat de la sensation (conclusion qui diffère donc de l'usage que Nagel fait des expériences neurologiques de bissection du cerveau). Le même défaut a pu être constaté à propos d'un passage évoquant la rémanence des couleurs conduisant le candidat, manifestement ignorant du phénomène à attribuer au texte une « bizarrerie ».

Le manque d'approfondissement dans l'explication est le signe que, trop souvent, les candidats considèrent l'œuvre au programme comme défendant une « position philosophique » dont relèvent des thèses toutes faites. Beaucoup d'entre eux attribuent à Putnam la thèse selon laquelle le cerveau est « une sorte d'ordinateur », ignorant les nuances que cet ouvrage comme d'autres travaux de cet auteur invitent à mettre sur ce point. L'analyse devrait pourtant conduire à mieux cerner les raisons qui justifient chacune des thèses avancées dans un texte. La justification des exemples, lorsqu'elle confine à une simple paraphrase, s'empêche également

de montrer leur portée. Ainsi lorsque, pour illustrer la critique de l'*a priori* menée par Quine, Putnam prend l'exemple de la trajectoire de la lumière dont le comportement, au voisinage du soleil, contredit une intuition euclidienne, il faut remarquer qu'il ne cherche pas seulement à montrer qu'il existe des géométries non-euclidiennes. L'étonnement du candidat aurait pu être utile ici : l'axiomatisation des géométries non-euclidiennes n'est-elle pas en un sens une construction *a priori* ? Par là, il aurait pu être incité à mieux identifier l'argument de Putnam, qui porte plus exactement sur le caractère révisable de ce que l'on décrit (et, en l'espèce, qu'Euclide aurait décrit) comme *possible a priori dans le monde réel*. Les défauts les plus graves et, malheureusement, encore fréquents, sont en effet la paraphrase, l'incapacité à maîtriser le temps de parole et le commentaire lacunaire, notamment lorsque des phrases ou des parties entières du texte restent inexplicées.

Cette année voyait l'introduction d'une nouvelle période dans l'épreuve : un entretien avec le jury de quinze minutes au maximum. Aux candidats qui s'obstinaient à proposer plusieurs traductions de front pour les termes qui leur semblent problématiques, le jury a inmanquablement demandé de revenir sur les termes concernés lors de l'entretien pour savoir laquelle de ces traductions devait finalement être retenue. L'entretien a mis aussi en évidence les lacunes et l'imprécision des connaissances. On fut fréquemment confronté aux stigmates d'une acquisition récente. L'embarras du candidat était révélateur, lorsqu'on lui demandait ce qui liait ou distinguait certaines étapes argumentatives, que ce soit au sein de l'ouvrage – l'exemple des Terres-Jumelles et le cas des cerveaux dans une cuve ; ou encore l'argument contre le réductionnisme tiré de l'argument modèle-théorique – ou au sein d'un chapitre – entre la discussion de la dissociation hémisphérique et celle de « ce que cela fait d'être une chauve-souris ». Certains candidats se sont ainsi montrés hésitants sur la question de savoir si les cerveaux locataires de la cuve sont en mesure de se référer à quoi que ce soit, et ils ont peiné à différencier leur cas de celui de la machine du jeu de Turing, dont Putnam dit expressément qu'elle est incapable de référer à quoi que ce soit, même si elle peut tromper les juges. À cela s'ajoute le fait que nombre de candidats ont vu le jeu de Turing à travers l'expérience de pensée de la chambre chinoise (Searle) et, de ce fait, à tort, ramené le point à une question de cohérence syntaxique, alors que dans le test de Turing, ce qui fait problème est plutôt l'apparent *à-propos* des réponses fournies par la machine – apparent *à-propos* dont Putnam dit clairement qu'il n'est pas suffisant pour pouvoir lui attribuer la capacité de référer.

Certains enjeux généraux de théorie de la connaissance, soulevés par tel ou tel passage et sur lesquels le jury interrogeait les candidats, semblaient souvent leur échapper, par exemple sur les questions du donné, du rôle des entrées (*inputs*) sensorielles dans le réalisme interne, ou encore de la définition de la connaissance comme croyance vraie justifiée. Plusieurs candidats furent en peine de distinguer entre le relativisme et le réalisme interne. La question est certes délicate, mais une lecture soigneuse de l'ouvrage aurait dû permettre de répondre par des arguments précis, tels que celui de la critique de l'incommensurabilité des schèmes conceptuels.

En somme, le texte de Putnam requérait une lecture en amont, susceptible de situer un passage dans la cohérence du développement global d'un chapitre, pour en dégager les enjeux exacts et se donner les moyens d'établir précisément la problématique à laquelle le texte, à un moment donné de ce chapitre, répondait. Certains candidats ont su le faire avec rigueur, sans dissimuler les tensions et en s'acquittant d'une analyse conceptuelle claire. Une ample érudition n'était pas nécessaire en neurologie, en philosophie de l'esprit ou dans le corpus de Putnam. D'une manière générale, la préparation de l'épreuve doit simplement consister à repérer les connaissances nécessaires pour comprendre les enjeux philosophiques propres d'un texte strictement circonscrit, et à mettre en lumière l'argumentation qui doit rester au cœur du travail explicatif mené par le candidat.

**Arabe**  
**IBN KHALDÛN : *Muqaddima***  
**Rapport établi par M. Philippe QUESNE**  
**à partir des observations de l'ensemble des membres**  
**de la commission**

Un seul candidat a passé l'épreuve d'arabe lors de cette session. Son explication a porté sur un texte tiré de la « Deuxième partie du livre I » de la *Muqaddima* d'Ibn Khaldûn, situé page 97 de l'édition mentionnée dans le programme de l'agrégation 2018. Il a obtenu la note de 08, qu'on peut considérer comme une note moyenne.

L'épreuve d'explication d'un texte philosophique en langue étrangère n'est pas une épreuve de langue, mais il est requis du candidat qu'il lise le texte à un moment ou à un autre de son exposé. Si l'accent ne peut faire, bien heureusement, l'objet d'un jugement, l'arabe comporte une spécificité, la vocalisation, qui a un impact grammatical fort, et dont on pourrait exiger qu'elle soit dans l'ensemble correcte. Par exemple, quand les verbes ne sont pas vocalisés correctement, le sens de la phrase peut en être affecté. Le candidat, même s'il était, cette année, fortement aidé par une édition entièrement vocalisée du texte d'Ibn Khaldûn, a, de ce point de vue, produit une lecture remarquable du texte.

La traduction elle-même fut d'un bon niveau, notamment parce que la méthode employée était adéquate au but recherché : partant des groupes de mots clairement identifiés et sélectionnés du fait de leur pertinence grammaticale, le candidat s'attachait à en donner une première traduction proche du texte arabe, qu'il dégrossissait dans un second temps pour les formuler dans un français correct et élégant. La traduction est en effet un exercice qui se déploie sur deux registres : celui de la compréhension détaillée et en profondeur d'une langue étrangère, et celui d'une formulation en français qui lève toutes les équivoques et les ambiguïtés par sa clarté et sa précision.

Si ce but a été ici atteint et si le candidat a, pour ainsi dire, donné toute satisfaction dans cette partie de l'épreuve, il reste néanmoins à relever deux défauts majeurs de sa prestation :

1°) certaines expressions d'Ibn Khaldûn, qui ne sont pas essentielles à son propos, ni ne mentionnent certains de ses concepts centraux, mais tiennent lieu de formules de transition, logique ou rhétorique, qui peuvent avoir un aspect un peu redondant, ont tout simplement été omises ou traduites très globalement et très généralement. Le début du deuxième paragraphe, en arabe *يجري إليها وينتهي بسعيه إلى مقترحه منها* évoque l'urbanité ou la civilisation urbaine comme but du Bédouin : « il y aspire et, par ses efforts, il tend à ce qu'elle lui propose ». La phrase semble formelle et il est vrai que sa formulation est un peu contournée, mais il n'empêche que son omission peut à la fois laisser croire au jury qu'on évite la confrontation avec le texte lui-même, et qu'on recourt à une traduction toute faite. De là à soupçonner la mémorisation, précise ou vague, d'une traduction apprise lors de l'année de préparation – surtout qu'il s'agit là d'un texte célèbre et canonique d'Ibn Khaldûn – il n'y a qu'un pas, que nous ne franchirons pas dans le cas de notre candidat, mais qui peut laisser une impression fâcheuse. Par ailleurs, et nous y reviendrons dans la partie consacrée à l'explication proprement dite, la relation qui existe entre « bédouinité » et « urbanité » est un objet si important du texte qu'on ne peut négliger la moindre phrase par laquelle Ibn Khaldûn tente d'en donner une analyse plus précise ;

2°) si la syntaxe arabe, ainsi que la cohérence proprement linguistique et rhétorique du texte ont été bien, voire très bien restitués, on s'est d'autant plus étonné des imprécisions terminologiques qui apparaissaient ici ou là et qui confinaient à de véritables contresens. Donnons-en quelques exemples :

- le verbe *فتش*, qui ne pose pas problème en arabe et se traduit spontanément par « chercher, enquêter, rechercher », tout en faisant partie du lexique d'Ibn Khaldûn, a été rendu par « observer ». Comme le verbe est par ailleurs d'usage courant, l'étonnement a persisté ;

- à la fin du texte, Ibn Khaldûn mentionne, à l'intérieur des deux catégories de « bédouinité » et d'« urbanité » qui se distinguent par une différence de nature, des différences de degré et, parmi elles, le fait que « مدينة أكثر عمراناً من مدينة », « qu'une ville soit d'une civilisation plus abondante qu'une autre ». Le terme de « civilisation », « عمراناً », est un concept central d'Ibn Khaldûn, certes moins reconnaissable ici en raison de sa marque adverbiale. Pourtant, traduire ce membre de phrase par : « une ville d'une population plus nombreuse qu'une autre », même si cela n'est pas complètement absurde, ne manque pas d'étonner – erreur sans doute due à une confusion avec le sens habituel de « plein », qui a la même racine que le terme de « civilisation » en arabe ;
- la phrase « لأنَّ الضروري أصل و الكمالي فرع ناشيء عنه », « car le nécessaire est la racine et le superflu est la branche qui croît à partir d'elle », oppose les deux catégories fondamentales de *nécessaire* et de *superflu*. Là encore, le candidat, dont la maîtrise de l'arabe ne peut être en question, choisit de rendre أصل par « fondement », alors même que l'arabe quotidien utilise le terme pour s'enquérir de l'origine ou des racines de quelqu'un, et que ce choix est fatal à la métaphore filée d'Ibn Khaldûn, qui oppose racine et branche – l'opposition fondement/branche étant, quant à elle, tout à fait bancale.

S'il s'agit de détails, du point de vue de la langue arabe – dont les usages courants ou quotidiens ont semblé, sinon ignorés, du moins minorés – leur impact sur l'explication ne fut pas négligeable. Il faut donc, surtout quand il s'agit de concepts centraux du lexique épistémologique ou de métaphores choisies par l'auteur afin de préciser jusqu'au bout une analyse, et parfois en étant parvenu aux confins de l'analyse, faire preuve d'une concentration et d'un soin tout particuliers.

Quant à l'explication, elle ne fut pas bonne. Si la méthode pratiquée fut conforme aux exigences de l'exercice, qui consiste à s'en référer constamment au texte et à en analyser la structure argumentative, il faut rappeler qu'il s'agit de l'explication d'un texte *philosophique*. Ibn Khaldûn est un philosophe parmi les plus grands, de sorte qu'on ne peut se contenter de voir dans un tel ou tel texte une description de faits sociaux ou de groupes sociaux qui ne ferait pas particulièrement problème et dont la portée théorique serait suspecte. Très brièvement, évoquons l'horizon philosophique du texte auquel a été confronté le candidat afin d'évoquer, par là même, ce qui n'a pas du tout été vu dans son explication :

- si le bédouin se caractérise par la privation, la pauvreté et la dureté de sa vie, à la fois par son côté naturel et par son inachèvement, c'est un fait qu'il tend vers l'urbanité. D'un autre côté, le citadin n'est une figure achevée de l'homme qu'en apparence, car il est aussi une figure non-naturelle et, ce qui le marque, c'est l'oubli de sa provenance sauvage ou bédouine, oubli qui ne peut que précipiter son déclin et sa destruction. Le manque de l'un et l'excès de l'autre, le « trop peu » et le « trop plein » s'appellent l'un l'autre, et il ne faut pas considérer les deux catégories comme des outils descriptifs, mais comme des facteurs agissants de l'histoire, qui la structurent dialectiquement – comme le commente le philosophe marocain Al-Jâbirî.

Or c'est ce texte précis, qui était à expliquer, qui pose à la fois les deux concepts et leurs relations complexes. Le candidat a vaguement évoqué une « dialectique », mais en s'en tenant à l'idée d'une description sociale et, se trompant sur la dernière partie du texte, il s'est contredit en invoquant entre les deux catégories une différence de degré, alors même que cette différence de degré n'est pertinente qu'à l'intérieur de chacune des deux catégories. C'est d'autant plus gênant que l'idée d'une persistance agissante de la rudesse bédouine au fond d'une histoire urbaine qui tente de l'oublier – et l'oublie de fait, mais se voit rappelée à elle – est à la fois ce dont, selon l'analyse Ibn Khaldûn, l'histoire arabo-musulmane est exemplaire, mais aussi ce par quoi elle

donne à voir une structure universelle des civilisations humaines, selon laquelle l'origine est agissante, indéracinable et sous-jacente ;

- le candidat a tenté de montrer qu'Aristote se trouve à l'arrière-plan de ce texte, l'idée de cause finale permettant de comprendre que le « bédouin » est tiré vers l'urbanité alors même qu'il l'ignore. Ce n'est peut-être pas aberrant, mais cela prend à contrepied un texte qui ne cesse d'affirmer, précisément – et c'en est le titre – que « les ruraux sont plus anciens que les citadins et ont existé avant eux », où l'on aperçoit donc plutôt l'idée de cause efficiente. Si Ibn Khaldûn y insiste de manière quasi-obsessionnelle, en mobilisant partout les synonymes de l'antériorité (qui ne firent l'objet d'aucune analyse) ou la métaphore naturelle de la racine et de la branche (elle-même passée sous silence, alors qu'elle en dit long sur la primauté de la bédouinité), c'est que son propos est focalisé sur l'idée d'une antériorité indéracinable. Il aurait donc plutôt fallu montrer que, dans le cas d'Ibn Khaldûn, l'opposition d'une cause efficiente et d'une cause finale est insuffisante à penser la complexité des relations entre « rudesse de la bédouinité » et « raffinement de l'urbanité » – qui est « dialectique », dira-t-on, faute de mieux, avec Jâbirî. D'ailleurs, la *Muqaddima* s'ouvre sur une critique des philosophes qui expliquent l'existence sociale par la prophétie et la religion et qui, ainsi, les naturalisent en en faisant une finalité naturelle. « L'existence sociale peut bien se réaliser sans la prophétie (...) grâce à l'esprit de corps », dit Ibn Khaldûn, dans une phrase qui oppose explicitement, du point de la nécessité de la société, la religion du Livre et l'esprit de corps de la bédouinité ;
- enfin, ce texte met en place le lexique fort difficile à traduire ainsi qu'à maîtriser conceptuellement de la « civilisation », de la « bédouinité », de « l'urbanité », de la « ville », de la « cité/métropole ». Or, par exemple, le candidat a systématiquement choisi de rendre *بداوة* et *بدو* par « campagne » et par « ruralité », sans jamais mentionner que ces termes arabes ont donné en français « bédouins » et « bédouinité », ni faire part de l'option impliquée par l'une ou l'autre des deux traductions sur l'idée qu'on se fait de la pensée d'Ibn Khaldûn. N'oublions pas que le chapitre qui précède, une page plus haut, fonde l'analyse de la « bédouinité » sur l'élevage nomade des Arabes, des Turcs, etc., et sur le désert comme son lieu propre. La rudesse, la naturalité, la sauvagerie et leur pureté sont liées à cette activité et à cet environnement. « Campagne » et « ruraux » peuvent-ils suffire à le suggérer en français ? Une analyse sémantique et philosophique plus approfondie était ici impérative.

\*

Une œuvre telle que la *Muqaddima* d'Ibn Khaldûn vise à fonder une nouvelle science, avec ses propres principes, et elle a pour ambition de discerner les facteurs structurants et dynamiques à travers lesquels sont possibles une histoire humaine, autant que l'organisation sociale de l'homme. La *Muqaddima*, est l'introduction du *Kitâb al-'Ibâr – Le Livre des exemples* – dans laquelle, précisément, ces principes et ces facteurs sont élucidés. Il faut donc leur donner le statut philosophique qu'ils ont de fait et ne pas faire de l'œuvre et de certains de ses passages centraux de simples descriptions relevant d'une histoire ou d'une sociologie appliquée, qui ne se donnera libre cours que dans la suite de l'ouvrage.

**Italien**  
**MACHIAVEL : *Discorsi sopra la prima Deca di Tito Livio***  
**Rapport établi par Mme Barbara DE NEGRONI**  
**à partir des observations de l'ensemble des membres**  
**de la commission**

414-417 : <i>Perché le leggi civili non sono altro che sentenzie ... per la quale si debbe ricercare la cognizione delle istorie.</i>
434-436 : <i>E perché tutti gli stati nel principio hanno ... gli optimati, e il governo popolare.</i>
445-448 : <i>Io non voglio mancare di discorrere sopra ... ma leggi et ordini in beneficio della publica libertà.</i>
559-560 : <i>Erano stati i meriti di Orazio grandissimi, ... da chi lo riceve onorevole e grandissimo.</i>
649-651 : <i>Avendo il popolo romano recuperata la libertà ... quod omnia mala exempla bonis initiis orta sunt.</i>
709-710 : <i>Conchiudo adunque, contro alla comune opinione ... ei prevegga il suo male et il suo bene.</i>
712-714 : <i>Et in somma, per conchiudere questa materia, ... si parla sempre con mille paure e mille rispetti.</i>

### Rapport de l'épreuve d'italien

Sept candidats admissibles ont passé cette année l'épreuve d'italien ; leurs notes vont de 05 à 14, la moyenne de l'épreuve étant de 09. Les prestations ont été très irrégulières. Nous voudrions donc insister et sur les difficultés que présentaient la traduction et le commentaire du texte de Machiavel, et sur les problèmes de méthode posés par certaines explications.

La première difficulté résidait dans la traduction du texte, qui devait avoir été travaillée très précisément en amont, étant donné le temps très court de préparation de l'épreuve orale. Pendant l'épreuve, les candidats doivent lire le texte groupe de mots par groupe de mots et en proposer immédiatement une traduction. Ils ne doivent pas gloser et faire de la traduction une sorte de commentaire, ils ne doivent pas non plus proposer plusieurs traductions différentes du texte. Sur ce plan, les candidats s'étaient mieux préparés à l'épreuve que l'année précédente et n'ont, dans l'ensemble, pas confondu traduction et commentaire. De plus, la possibilité qu'avait le jury de poser des questions à la suite de la prestation du candidat a permis de vérifier toute traduction un peu imprécise ou équivoque et a donné aux candidats les moyens de justifier leurs choix, voire de les amender.

Cela dit, le texte présentait plusieurs types de difficultés de traduction et, dans certains cas, les réponses des candidats aux questions n'ont fait que confirmer leurs contresens. Certains candidats avaient une connaissance très approximative de l'italien, qui les a conduits à de nombreuses erreurs ; d'autres, dont les traductions étaient par ailleurs acceptables, ont pu commettre deux grands types de contresens :

- les premiers étaient liés aux difficultés de construction du texte, Machiavel écrivant souvent des phrases longues, avec une syntaxe complexe. En ne repérant pas la présence et la fonction d'une double négation, une candidate a fait un contresens sur une phrase portant sur Tite-Live : *non mi pare se non a proposito referire appunto le sue parole*, « il ne me semble pas hors de propos de rapporter ses paroles », est devenu : « il me semble hors de propos de rapporter ses paroles », phrase un peu étonnante dans un ouvrage où Machiavel ne cesse de commenter Tite-Live !

- les seconds viennent de certaines polysémies qui n'ont pas été repérées : en italien, *assoluto* peut signifier « absolu », mais peut être aussi le participe passé du verbe *assolvere* et donc signifier « absous ». La confusion de ces deux sens dans l'histoire des Horaces et des Curiaces a conduit une candidate à montrer que le peuple romain s'inquiétait de voir Horace acquérir un pouvoir absolu, alors que le problème était de savoir s'il fallait ou non l'absoudre du meurtre de sa sœur.

La deuxième difficulté de compréhension des textes venait de la connaissance minimale de l'histoire romaine qu'il fallait posséder pour comprendre les allusions qui y étaient faites régulièrement. Machiavel connaît fort bien les livres de Tite-Live qui ne nous ont pas été dérobés « par la malignité des temps », ses *Discours* s'appuyant autant sur la connaissance de l'histoire romaine que sur ses observations de l'histoire contemporaine. Il y avait donc des passages de Tite-Live qu'il était nécessaire d'avoir lu pour expliquer le commentaire qu'en donne Machiavel : en particulier sur la fuite des Tarquins, sur l'histoire des Horaces et des Curiaces, sur l'organisation de la république romaine etc. Ainsi, pour réussir à expliquer le meurtre de sa sœur par Horace, il ne suffisait pas de dire qu'elle était fiancée à un des Curiaces, mais il était indispensable d'ajouter qu'elle avait pleuré en apprenant la mort de son fiancé. Horace, pour qui la victoire politique qu'il vient de remporter est fondamentale, pour qui le triomphe de Rome est plus important que toute affaire privée, est indigné par ce chagrin et en vient à la tuer. En analysant ces épisodes de l'histoire romaine, Machiavel ne fait pas un travail érudit, il n'a pas une perspective strictement historique ; il pose le problème sur un plan anthropologique, il s'intéresse à l'articulation entre le passé et le présent, sur le rôle que joue la connaissance de l'histoire pour réussir à analyser des situations politiques. L'histoire d'Horace n'est pas réduite au récit d'un épisode des débuts de l'histoire de Rome, elle permet de dégager une leçon politique sur les rapports entre les mérites et les démérites d'un citoyen.

Il était troisièmement très important de voir quelles références permettaient d'éclairer le texte et quels rapprochements n'avaient, au contraire, aucun intérêt, en ne permettant en rien de l'expliquer. Citer d'autres auteurs n'est jamais en soi le signe d'une explication pertinente. Le terme « puissance » chez Machiavel n'a pas un sens aristotélicien, et la référence à l'opposition de la puissance et de l'acte n'est pas éclairante. En comparant le rôle des tumultes à Rome et leur importance politique à la lutte des classes et en faisant de Machiavel une sorte de précurseur de Marx, un candidat a rendu incompréhensibles les propos de Machiavel et s'est interdit de repérer l'originalité de sa thèse. En voulant expliquer l'analyse de Machiavel des humeurs du peuple et des grands par la théorie médicale de l'équilibre des humeurs, un autre candidat a manqué l'objet précis du texte qui était politique.

Enfin, la dernière et la plus importante difficulté du livre était de réussir à bien le connaître de l'intérieur, à en repérer la structure, à voir comment il s'organisait. Il fallait donc l'avoir vraiment lu, à plusieurs reprises, pour pouvoir retrouver rapidement lors de la préparation les passages nécessaires à la compréhension d'un extrait ; il fallait aussi être capable de repérer où le passage à commenter se situait dans le livre I et quels étaient les enjeux des analyses effectuées à ce point-là du texte.

Mais, si une bonne connaissance du texte de Machiavel était une condition nécessaire à la réussite de l'épreuve, elle n'était cependant pas suffisante : il était également indispensable d'être attentif aux normes formelles de l'exercice. Rappelons que les candidats disposent d'un temps de parole de 30 minutes et qu'ils doivent expliquer le texte en entier, en respectant l'ordre, sans prétendre le reconstruire ou en donner une sorte de synthèse.

Il était donc très important, lors de sa préparation, de penser à la durée de l'épreuve et d'être capable, pendant sa prestation, de vérifier le temps dont on disposait. Poser sa montre sur la table à côté de ses notes peut être utile ! Après une très bonne traduction, un candidat a consacré douze minutes à introduire le texte, en disant des choses certes intéressantes, mais qui restaient un peu générales et qui ont pris beaucoup trop de temps : le candidat n'a réussi,

ensuite, qu'à commenter les deux tiers du texte, alors qu'il y avait à la fin de son extrait des points très importants et qui en éclairaient l'ensemble.

De plus, les éléments de commentaire ne doivent jamais intervenir de façon rhapsodique, mais être organisés de façon logique, pour en faire apparaître explicitement la pertinence. Tout point d'érudition, quelle que soit sa subtilité, doit être rattaché au commentaire, et il faut montrer explicitement son intérêt. Il est enfin nécessaire d'aboutir véritablement à une conclusion, qui dégage les enjeux du texte, montre son intérêt, quitte à souligner, le cas échéant, ses difficultés d'interprétation. Ce n'est qu'en respectant l'ensemble des règles formelles de l'exercice que les candidats se donnent les moyens de mettre en valeur leur propos.



## STATISTIQUES

### **1. Bilan de l'admissibilité**

- Nombre de candidats inscrits : 1270
- Nombre de candidats non éliminés : 647 (soit : 50,94 % des inscrits, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV])
- Nombre de candidats admissibles : 139 (soit : 21,48 % des non éliminés)
- Moyenne des candidats non éliminés : 42,41 (soit une moyenne de : 07,07 / 20)
- Moyenne des candidats admissibles : 65,10 (soit une moyenne de : 10,85 / 20 )
- Barre d'admissibilité : 56 (soit un total de : 09,33 / 20)

### **2. Bilan de l'admission**

- Nombre de candidats admissibles : 139
- Nombre de candidats non éliminés : 134 (soit : 96,40 % des admissibles, le nombre de candidats non éliminés correspondant aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire [AB, CB, 00.00, NV])
- Nombre de postes : 61
- Nombre de candidats admis sur liste principale : 61 (soit : 45,52 % des non éliminés) – aucun candidat inscrit sur liste complémentaire
- Moyenne des candidats non éliminés (moyenne portant sur le total général d'admissibilité et d'admission [coefficients 6 + 6]) : 113,03 (soit une moyenne de : 09,42 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 131,24 (soit une moyenne de : 10,94 / 20)
- Moyenne des candidats non éliminés : 48,03 (soit une moyenne de : 08,01 / 20)
- Moyenne des candidats admis sur liste principale : 61,35 (soit une moyenne de : 10,23 / 20)
- Barre de la liste principale : 110,00 (soit un total de : 09,17 / 20)